

سكنا من الامم

APRÈS SA VISITE A L'ONU

M. Giscard d'Estaing rencontrera le président Carter le 26 mai

LIRE PAGE 6

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F
Argente, 1,20 B.C. Suisse, 1,50 B.C. France, 1,50 B.C. Allemagne, 1,20 B.C. Autriche, 1,20 B.C. Belgique, 1,20 B.C. Canada, 1,20 B.C. Danemark, 1,20 B.C. Espagne, 1,20 B.C. États-Unis, 1,20 B.C. Grèce, 1,20 B.C. Italie, 1,20 B.C. Japon, 1,20 B.C. Luxembourg, 1,20 B.C. Pays-Bas, 1,20 B.C. Portugal, 1,20 B.C. Royaume-Uni, 1,20 B.C. Suède, 1,20 B.C. Suisse, 1,20 B.C. T.S.G. 66 B.C. Venezuela, 1,20 B.C.
Tarif des abonnements page 17
S. RUE DES ITALIENS
75001 PARIS CEDEX 02
C.C.P. 4597-23 Paris
Télégram Paris n° 65672
T.V. : 944-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ouverture mexicaine

Préparée par le gouvernement de M. Luis Echeverría, mais différée à plusieurs reprises, la réforme politique destinée à moderniser le système électoral que le Mexique a hérité de la révolution sanglante de 1910 connaît un début d'application concrète. Le gouvernement de M. Echeverría, successeur de M. Lopez Portillo, successeur de M. Echeverría, vient d'accepter la législation de deux partis de gauche, dont le parti communiste, et d'une petite formation de droite, le parti démocrate.

La nouvelle loi sur les organisations politiques et les procédures électorales précises les deux modes de légalisation des partis « autorisés » à entrer dans le « débat politique ». Les « nouveaux » partis devront soit obtenir 1,5 % de suffrages exprimés, soit compter au moins soixante-cinq mille membres répartis sur vingt États de la Fédération.

L'architecture de cette réforme est M. Reyes Heróles, actuel ministre de la « gouvernance » (Intérieur), déjà ministre dans le gouvernement Echeverría, un homme d'un libéralisme insouciant qui avait, lorsqu'il en était le secrétaire général, tenté, sans succès, de démocratiser « de l'intérieur » le très pesant et bureaucratique appareil du parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.), la formation gouvernementale qui opère la vie politique mexicaine depuis plus d'un demi-siècle.

M. Reyes Heróles estime que les minorités « doivent être représentées ». C'est, au vu de ce qui est exprimé à de multiples reprises par les « libéraux » du parti gouvernemental. Mais toutes les tentatives de libéralisation authentique de l'un des systèmes politiques les plus originaux et les plus hermétiques de la planète ont jusqu'à présent échoué, les « contestataires » ayant été, bien souvent, contraints de quitter le pays.

Le porte-parole du parti communiste mexicain, fondé en 1919, et les représentants des « formations indépendantes » ont déjà fait valoir la réforme « incomplète », les « mécanismes électoraux » restant de toute évidence entre les mains du P.R.I. Quant au parti mexicain des travailleurs (P.M.T.) de M. Heberto Castillo, l'un des principaux dirigeants de la contestation de 1968 qui faillit abattre le régime, il a refusé la légalisation offerte, estimant que les modalités de la nouvelle législation sont « nettement insuffisantes ».

Jusqu'à présent, le parti révolutionnaire institutionnel a très largement « sécrété » ses propres « appellations », de gauche comme de droite. Cette méthode lui a permis de ne pas apparaître comme un « parti unique » et de maintenir une façade démocratique. Les critiques du parti d'action nationale (P.A.N.), de droite, n'ont jamais été convaincantes. Quant au parti populaire socialiste (P.P.S.), de « gauche » et ouvertement pro-gouvernemental, il affronte une crise interne qui pourrait favoriser un véritable regroupement de gauche, le parti communiste et une fraction majoritaire du P.P.S. ayant conclu un pacte d'unité d'action.

Il reste à savoir si les modalités d'application de la réforme ne vont pas, une nouvelle fois, réduire à presque rien une « ouverture » dont les motivations sont claires : tempérer le « conformisme » du système et lutter contre la « multiplication des foyers de contestation révolutionnaire, parfois insurrectionnelle, comme à Oaxaca et dans le Guerrero. Au Mexique, le pouvoir est d'abord présidentiel, presque monarchique ». Une véritable ouverture ne se conçoit pas sans une démocratisation réelle de toutes les institutions, et d'abord des syndicats.

« LE MONDE » PARAÎTRA LE LUNDI DE PENTECÔTE (Journal daté 18 mai)

Rome rend à Aldo Moro un dernier hommage

Une messe de requiem est célébrée, ce samedi après-midi 13 mai, en la basilique Saint-Jean-de-Latran, à la mémoire d'Aldo Moro, et se transmette en Eurovision. Paul VI lui-même devait, « comme évêque de Rome », présider l'office en présence de très nombreuses délégations officielles étrangères. Celle de la France est constituée par MM. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et Jean Lecasque, président de l'U.D.F.

Les plus proches parents de M. Moro avaient indiqué qu'ils ne participeraient pas à une cérémonie reléguée par avance dans une lettre par l'homme d'État assassiné ; néanmoins, la famille de l'ancien premier ministre a fait savoir qu'elle a été très sensible au geste du pape. Une foule considérable était attendue à Saint-Jean-de-Latran, ce qui a provoqué, à Rome, le renforcement des mesures de sécurité.

Vendredi soir à Milan, un commando de cinq jeunes gens a incendié les entrées de la société américaine Honeywell. L'attentat, qui a été revendiqué par différentes organisations terroristes italiennes, a provoqué d'importants dégâts matériels, mais n'a pas fait de victimes.

« De nouvelles mœurs politiques s'imposent » nous déclare le secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne

Rome. — « L'avenir est entre les mains de Dieu », répond M. Giovanni Galloni quand on lui demande ce qui va se passer maintenant. Qui peut être prophète en Italie ? Mais ce juriste de cinquante et un ans, tout en riant, est mieux placé qu'un autre pour déchiffrer l'avenir immédiat. Si rien d'origine, devenu député de Rome et secrétaire général adjoint de la démocratie chrétienne, il apparaît comme un pilier de l'équipe dirigeante, dans la mesure où le secrétaire général, M. Benigno Zaccagnini est davantage un symbole qu'un homme d'appareil. Quand on parle de la « ligne Zaccagnini » — par opposition à la « ligne Fanfani », c'est souvent à M. Galloni que l'on pense.

Dans le vieux hôtel particulier de la place du Gesù, où est installé le siège de la D.C. et où ont été reçues des heures bien sombres depuis le 16 mai, il a répondu à nos questions à la veille des cérémonies à Saint-Jean-de-Latran.

« En organisant des obsèques nationales, n'allez-vous pas à l'encontre de la volonté d'Aldo Moro ? »

« La famille a voulu des funérailles privées. Nous avons respecté ce désir. Quant à la volonté d'Aldo Moro, elle s'exprime par toute la vie qu'il a menée. Sa figure appartient à l'ensemble du peuple italien. »

« Comment votre parti sort-il de cette épreuve ? »

« Il en est sorti changé. Nous avons mûri, et senti la nécessité d'un plus grand sérieux, d'une extrême rigueur. Une démission comme celle du ministre de l'Intérieur illustre, me semble-t-il, ce nouveau climat. Après une telle épreuve, aucun manquement

Coup d'État aux Comores

Le président Ali Soilih aurait été renversé

Un coup d'État aurait eu lieu aux Comores dans la nuit du vendredi 12 mai au samedi 13 mai, et aurait abouti au renversement du président Ali Soilih, a annoncé samedi matin, de « source sûre », le bureau de l'Agence France-Presse à Saint-Denis de la Réunion.

Cette information est tenue pour « probable » par le secrétaire d'État aux DOM-TOM où l'on précise toutefois que l'affaire n'est pas réglée. Toutes les communications avec l'archipel sont coupées. L'aéroport de Moroni est fermé.

Le nouvel homme fort serait M. Saïd Attoumani, ancien ministre du président Ahmed Abdallah et veuve de l'ancien chef de l'État, M. Mohamed Scheïb. Le colonel Moustapha Cuanilo a pris la parole à la radio pour demander à la population de rester calme.

Le président Ali Soilih est l'un des animateurs du Front uni d'opposition qui renversa, le 3 août 1975, au cours d'un coup de force, M. Ahmed Abdallah, chef de l'État dans l'archipel depuis la proclamation unilatérale d'indépendance le 6 juillet 1975. Moins de six mois plus tard, il se faisait désigner à la présidence de la République par le Conseil national de la révolution et le Conseil exécutif national, organes suprêmes, à l'époque, de l'archipel.

Propos recueillis par ROBERT SOLÉ. (Lire la suite page 3.)

Les plus-values mobilières seraient taxées forfaitairement à environ 30 %

M. Barre prépare la refonte de la loi sur les plus-values, dont la discussion parlementaire puis l'application ont été décalés la chronique depuis deux ans.

Le premier ministre proposerait prochainement aux leaders des groupes de la majorité de substituer, pour les plus-values mobilières, une taxation forfaitaire (voisine de 30 %) à l'impôt progressif sur le revenu, prévu par la loi mais qui n'est provisoirement pas appliqué.

C'est après des débats tumultueux, on s'en souvient, que le texte instituant la taxation des plus-values avait finalement été voté le 19 juillet 1976. Mais les compromis et arrangements de toutes sortes admis durant la discussion parlementaire, avaient été si nombreux que le projet initial, déjà fort compliqué, était devenu fort peu compréhensible en ce qui concerne la taxation des plus-values mobilières.

Retenant le principe d'une réintégration des plus-values mobilières dans le revenu des personnes physiques, les rendent donc imposables à ce titre, il établissait une distinction entre :

— Les revenus d'actions réalisées moins d'un an après leur acquisition, qui ne bénéficiaient que d'un abattement forfaitaire de 6 000 F ;

— Celles qui étaient réalisées après deux à dix ans de détention, qui bénéficiaient, elles, d'une déduction « pépère » en fonction de l'évolution monétaire ;

— Enfin celles qui étaient réalisées lors d'une vente après dix ans de détention et qui se trouvaient totalement exonérées.

Deux procédures avaient été fixées pour la détermination des dates d'acquisition en cas d'achats échelonnés dans le temps. Un « comité spécial d'investissement » avait été institué pour simplifier ces procédures.

Retenant le principe d'une réintégration des plus-values mobilières dans le revenu des personnes physiques, les rendent donc imposables à ce titre, il établissait une distinction entre :

— Les revenus d'actions réalisées moins d'un an après leur acquisition, qui ne bénéficiaient que d'un abattement forfaitaire de 6 000 F ;

— Celles qui étaient réalisées après deux à dix ans de détention, qui bénéficiaient, elles, d'une déduction « pépère » en fonction de l'évolution monétaire ;

— Enfin celles qui étaient réalisées lors d'une vente après dix ans de détention et qui se trouvaient totalement exonérées.

Deux procédures avaient été fixées pour la détermination des dates d'acquisition en cas d'achats échelonnés dans le temps. Un « comité spécial d'investissement » avait été institué pour simplifier ces procédures.

Retenant le principe d'une réintégration des plus-values mobilières dans le revenu des personnes physiques, les rendent donc imposables à ce titre, il établissait une distinction entre :

— Les revenus d'actions réalisées moins d'un an après leur acquisition, qui ne bénéficiaient que d'un abattement forfaitaire de 6 000 F ;

— Celles qui étaient réalisées après deux à dix ans de détention, qui bénéficiaient, elles, d'une déduction « pépère » en fonction de l'évolution monétaire ;

— Enfin celles qui étaient réalisées lors d'une vente après dix ans de détention et qui se trouvaient totalement exonérées.

Deux procédures avaient été fixées pour la détermination des dates d'acquisition en cas d'achats échelonnés dans le temps. Un « comité spécial d'investissement » avait été institué pour simplifier ces procédures.

JACQUES FATH
CRAVATES
CHEMISES
PULLS
LUNETTES

LES TRENTE ANS D'ISRAËL

Ce qui manque au triomphe

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

A l'âge où les hommes réfléchissent sur leur destin mais où les États sont encore dans l'enfance, Israël dresse en ces jours le bilan de trois décennies. Tous les succès temporels, la consolidation assurée, le défi relevé, rendraient ce jour triomphal si ce n'est lui manquait l'essentiel : la paix au Proche-Orient, acquise après tant de déchirements et de guerres par une négociation entre toutes les parties en conflit, et un système convaincant de garanties internationales.

L'oubi du trentième anniversaire aurait-elle pu se lever dans la sérénité et le bonheur d'en avoir fini avec tant d'épreuves ? La courageuse « mission de paix » du président Sadate à Jérusalem, la reconnaissance éolante du droit du peuple hébreu de vivre sur sa terre par le principal de ses voisins, avaient fait déferler cet espoir. Ou sait ce qu'il en est advenu : la mystique est restée, une fois de plus, dégradée en politique et le défi historique n'a pas été relevé par la droite nationaliste qui, depuis la victoire de M. Begin aux élections, a chargé du destin d'Israël.

Pourtant, en trente ans et quatre guerres, l'État des pionniers, arraché lambeau par lambeau, avait cessé peu à peu d'être cet îlot dans une mer de haine pour lequel se mobilisait la sympathie du monde entier. Consolidé au-delà de toute espérance, l'État juif avait fondé les nations, responsabilité une langue, unifié un peuple épars. Ne regroupant qu'un cinquième des Juifs, il avait pourtant su gagner une Diaspora qui ne conçoit plus son avenir sans la survie et le succès d'Israël. Son armée devenue la plus redoutable de la région décourageait toute agression. Le soutien, jamais démenti, des États-Unis créait sans doute, à l'égard de Washington, une dépendance excessive, mais représentait aussi une telle garantie que seuls quelques extrémistes irresponsables pouvaient encore croire à la disparition de l'État hébreu.

Pourtant, ni sur l'évacuation des territoires occupés ni sur le destin des Palestiniens, ou ne voit en ce jour anniversaire se dessiner l'annonce d'un règlement. Bien plus, M. Begin a raidi les positions israéliennes et privé sa diplomatie, comme on l'a vu dans la négociation avec Le Caire, de toute véritable marge de manœuvre. Israël reste donc le seul État qui ne peut dire nettement où sont ses frontières. En outre, la nation martyre des survivants des camps de la mort n'a pas pu ou pas su engager le dialogue avec la nation souffrante des Palestiniens, elle aussi forcée dans l'épreuve. Pourtant, si ce problème douloureux n'est pas réglé et si l'installation de colonies de peuplement en Cisjordanie, dans le Sinaï et dans le Golan ne cesse pas, Israël ne peut espérer sérieusement trouver le chemin du cœur de ses voisins et assurer sa sécurité autrement que par la crainte.

Dans l'émouvante déclaration lue au matin de sa proclamation, l'État ressuscité après des millénaires disait sa volonté de vivre en paix et amitié avec tous. Dans le bruit et la fureur qui accompagnaient le partage de la Palestine, il ne pouvait s'agir que d'une parole donnée pour des jours meilleurs. Peut-on espérer qu'elle va enfin être tenue et que, à Jérusalem comme dans le monde arabe — rien désormais ne sera préféré à la paix ?

Le débat sur le monopole
Les radios libres et les autres

Près de vingt-cinq millions de Français écoutent la radio au moins une fois par jour (sans compter les moins de quinze ans). Ils sont encore près de quatre millions, si l'on considère un quart d'heure moyen de la journée. La « durée » quotidienne d'écoute, par auditeur, est de près de trois heures. Ces chiffres, publiés par le Centre d'études des supports de publicité pour l'année 1977, montrent que la télévision n'a pas éliminé le radio et qu'elle lui a même peut-être donné une nouvelle chance.

Cette chance, les radios périphériques l'ont jouée avec succès en adressant à des publics moins larges, mais plus « motivés », en engageant le dialogue avec les auditeurs, en développant une information moins conformiste, en adoptant un style plus direct, plus vif, en diffusant des musiques jugées encore « sauvages ». La radio nationale a suivi. Cependant, l'influence grandissante de la publicité et la course au taux d'écoute ont entraîné une uniformisation des programmes, dont on mesure l'un des effets dans la dernière réforme de France-Inter. Les audaces d'autan se sont émoussées, d'autres aspirations se sont créées dans le public.

Les radios locales seront-elles appelées à prendre le relais ? M. Jean-Philippe Lucat, ministre de la culture et de la communication, a affirmé, vendredi 12 mai, au Sénat, en réponse à M. Henri Caillet, comme nous l'avons rapporté dans nos dernières éditions du 13 mai, que « la question du monopole n'est pas en cause », que « toutes les justifications qui ont conduit à la maintenance en 1974 restent vraies », qu'il « demeure et sera défendu ». A l'instar même du monopole, des assouplissements sont néanmoins possibles. Déjà, Radio-France diffuse par un plus de deux mille cinq cents heures d'émissions régionales produites par FR 3. Un nouveau pas pourrait être accompli, qui consisterait à confier le gestion de stations locales à chacune des deux coadjutes, comme cela a été fait, à titre expérimental, dans deux communes des Alpes, Chamonix et Val-d'Aïre.

Même si les solutions se sont pas encore trouvées, des questions sont aujourd'hui posées, sur le rôle de la radio nationale, sur la leçon des expériences étrangères, sur les nouveaux besoins de communication.

T. F.
(Lire nos articles page 11.)

MAISON ERRAIN.
BRANDS DE 500 à 2000 M² ES VOIR.

MAISON ERRAIN.
BRANDS DE 500 à 2000 M² ES VOIR.

MAISON ERRAIN.
BRANDS DE 500 à 2000 M² ES VOIR.

idées

MAI 68

LA PAROLE A...

Claude Mauriac

Pas de violence, jamais

Nous avons vu récemment à la télévision un dossier de l'écran consacré à l'année 1968 dans le monde. Dans le monde, oui, et à regarder le montage de Pierre Cardinal présenté avant le débat, pas plus en France et plutôt moins qu'ailleurs.

Je ne mets pas en doute les intentions conscientes ni la bonne foi des responsables de cette émission. Mais tout se passa comme si ce film avait été conçu et réalisé pour inciter les Français d'aujourd'hui à quelque humilité, à démagoguer un mythe un peu trop puissant encore ; désamorcer à tout hasard, ou ne sait jamais les suites possibles, actuelles, d'un mal toujours violent, dangereux et porteur d'espoir.

Et bien qu'il y ait eu la part donnée à la France, parmi vingt-cinq autres pays, dans cette rétrospective brouillonne, ou plutôt embrouillée, aucun jeune d'aujourd'hui ne pouvait plus comprendre le mot d'un de Gaulle, sublime là où l'attendait le moins : « Une fois de plus, messieurs, la France aura été exemplaire. »

Le débat qui suivit oscilla longtemps entre les sages exposés des universitaires étrangers présents et des escarmouches entre Français, tous de gauche à une exception près, et qu'il s'agisse de Krievine ou du communiste délégué, pas toujours d'accord ainsi qu'il fallait s'y attendre.

André Gueckmann expliqua, et ce fut le moment fort de la soirée, que le déchaînement actuel de la violence n'était pas né de mai. Bien au contraire, il nous n'avions pas, en France, de Brigades rouges, c'était au souffle, à l'esprit de 1968 que nous le devions.

Vint alors ce que Maurice Clavel appela, dans un article récent, « un splendide et pathétique coup de théâtre ». Je cite Gueckmann, cité par Clavel :

« Après l'assassinat d'Oberney, nous nous sommes sentis étonnés et nous nous sommes sentis étonnés. C'est à cause de mai que nous l'avons laissé être. C'est à cause de mai qu'il a été possible de partir sur sa fécondité, que nous n'aurions pas désespéré... » (Le Quotidien de Paris, 5 mai 1978.)

« Ne nous désespérez pas »

C'était, semble-t-il, me souvenir, un tout petit peu moins précis, Gueckmann ayant introduit quelques prudence, des précautions au sein de l'imprudence même. Maurice Clavel commenta : « D'un son surréaliste et sublimé et terrifié, nous désespérez pas ». Terrible, oui. Sublime, non. Nous comprenons l'émotion de Gueckmann et de Clavel. Nous leur sommes reconnaissants d'être là, une fois de plus, après de ces jeunes hommes, de ces jeunes femmes, en péril. Ils ont raison de s'inquiéter et, dans la mesure de leur force intellectuelle et spirituelle, qu'il n'est pas petite, d'essayer de sauver ces presque désespérés. Mais il ne faut jamais, fût-ce par lassitude, découragement, impuissance, prendre son parti du pire. Or, Maurice Clavel, en contrepoint du « Ne nous désespérez pas » de Gueckmann, écrit :

« Qu'ajouterai-je à ce grand moment, sinon que, depuis longtemps et surtout depuis de nombreux mois, je dis, je cris, et tel ou tel jeune camarade : Ne fais pas le con ! Ne tue pas ! Ne te tue pas ! L'espoir est là ! C'est bien de temps à autre, c'est bien de temps à autre, que le temps pourra-t-il te rester sans les éroquer ? Vous tous, que Gueckmann vient d'affecter, je vous avertis... »

Je vous avertis, moi aussi. Craignant publiquement de ne pouvoir toujours contenir ces jeunes revient à admettre la possibilité de ce qui doit leur être présenté à eux-mêmes comme l'impossible, l'insupportable pur. La violence doit être reculée, toujours, en quelque circonstance que ce soit sans aucune exception ni aucune excuse concevable, jamais.

Moi aussi, des jeunes viennent me voir. Moins exaltés que les camarades de Gueckmann et de Clavel, mais tout aussi désespérés. Et désespérés, même s'ils avaient mis peu d'espérance dans l'union de la gauche, comme s'ils en avaient tout de même observé récemment attendri une possibilité de rénovation sinon de révolution. Et certes, même ici, sur la peau de chagrin de notre Occident préservé, la vigilance ne peut plus que jamais nécessaire. Et des combats pour la justice. Et des combats pour l'ordre. Mais le dit toujours à mes jeunes visiteurs et toujours je suis frappée de l'attention avec laquelle ils m'écoutent :

« Avant tout, la règle de conduite, le mot d'ordre, doivent être : pas de violence, jamais. De la grande exaltation de mai il demeure, dix ans après, une contestation portée tout autant au cœur de nous-même que de

la société. Reste ainsi, à défaut de solution politique, comme Alain Gueckmann le rappelle l'autre jour, ce qui s'est diffusé, dilué, dans une société qui, pour ce qu'elle a de meilleur, en demeure imprégnée. Sans oublier la prise de parole des enterrés vifs, et là encore, Alain Gueckmann avait raison (et il y fallait de l'audace) d'affirmer qu'il ne devait pas « faire de hiérarchie entre le mouvement des O.S. et celui des juges ». (Le Monde du 3 mai 1978.)

A l'autre pôle de mal, ces enfants perdus qui tentent d'être tués ou d'être mis pour vingt ans en prison. Il suffit d'utiliser la grille dont ils se servent pour rendre leur action claire, telle que, dans le sang même, elle leur apparaît. Mais cette grille est fautive et il est aussi absurde que criminel d'y recourir. On ne peut vouloir ce que le peuple, dans sa quasi-totalité, en Allemagne, en Italie, en France, refuse et a raison de refuser. Ces jeunes fous ont tout prévu, tout programmé et même, après la nôtre, leur propre extermination. Car certains se sont déjà, entre eux, condamnés à mort. Il m'arrive, à moi aussi, d'en savoir un peu trop.

Même un peu de justice...

Dans le combat, toujours, la violence, jamais. Quadrature du cercle maléfique, que c'est à vous de briser. Michel Foucault qui a pourtant si bien dit pour vous, pour nous, condamnant au jour devant moi sa génération qui était révoltée incapable, disait-il, d'apporter aux hommes, et Daniel Cohn-Bendit, qui a toujours été un non-violent, ne serait certes pas de trop à nos côtés. A partir de là il faut réfléchir, découvrir des formes d'action dont toute violence, inconditionnellement, serait banie. Car, comme pour la peine de mort, si nous faisons une seule exception dans le refus, tout s'écroule, rien ne tient plus.

Jeunes, unissez-vous, mettez la violence hors de vous, et tout deviendra possible, même un peu de justice, enfin.

« Ne nous désespérez pas »

C'était, semble-t-il, me souvenir, un tout petit peu moins précis, Gueckmann ayant introduit quelques prudence, des précautions au sein de l'imprudence même. Maurice Clavel commenta : « D'un son surréaliste et sublimé et terrifié, nous désespérez pas ». Terrible, oui. Sublime, non. Nous comprenons l'émotion de Gueckmann et de Clavel. Nous leur sommes reconnaissants d'être là, une fois de plus, après de ces jeunes hommes, de ces jeunes femmes, en péril. Ils ont raison de s'inquiéter et, dans la mesure de leur force intellectuelle et spirituelle, qu'il n'est pas petite, d'essayer de sauver ces presque désespérés. Mais il ne faut jamais, fût-ce par lassitude, découragement, impuissance, prendre son parti du pire. Or, Maurice Clavel, en contrepoint du « Ne nous désespérez pas » de Gueckmann, écrit :

« Qu'ajouterai-je à ce grand moment, sinon que, depuis longtemps et surtout depuis de nombreux mois, je dis, je cris, et tel ou tel jeune camarade : Ne fais pas le con ! Ne tue pas ! Ne te tue pas ! L'espoir est là ! C'est bien de temps à autre, c'est bien de temps à autre, que le temps pourra-t-il te rester sans les éroquer ? Vous tous, que Gueckmann vient d'affecter, je vous avertis... »

Je vous avertis, moi aussi. Craignant publiquement de ne pouvoir toujours contenir ces jeunes revient à admettre la possibilité de ce qui doit leur être présenté à eux-mêmes comme l'impossible, l'insupportable pur. La violence doit être reculée, toujours, en quelque circonstance que ce soit sans aucune exception ni aucune excuse concevable, jamais.

Moi aussi, des jeunes viennent me voir. Moins exaltés que les camarades de Gueckmann et de Clavel, mais tout aussi désespérés. Et désespérés, même s'ils avaient mis peu d'espérance dans l'union de la gauche, comme s'ils en avaient tout de même observé récemment attendri une possibilité de rénovation sinon de révolution. Et certes, même ici, sur la peau de chagrin de notre Occident préservé, la vigilance ne peut plus que jamais nécessaire. Et des combats pour la justice. Et des combats pour l'ordre. Mais le dit toujours à mes jeunes visiteurs et toujours je suis frappée de l'attention avec laquelle ils m'écoutent :

« Avant tout, la règle de conduite, le mot d'ordre, doivent être : pas de violence, jamais. De la grande exaltation de mai il demeure, dix ans après, une contestation portée tout autant au cœur de nous-même que de

Comme un bleu au bord de l'âme

par MICHEL LE BRIS (*)

« Ce jour-là tout était possible... L'avenir fut présent, c'est-à-dire plus de temps, un éclair de l'éternité. »

MICHELET.
(Histoire de la Révolution française, IV, 1.)

Nous avons rêvé — et le songe fut si fort que l'histoire massait — l'impossible : qu'il nous fallût, pour vivre, briser la cour du diable et ses philosophes. Ah ! ce fut une grande valse alors, et nos milliers penseurs en gardent des trissons, que la tempête échoua sur la sabie, talles des épaves !

Nous avions rêvé le fin du grand anthropophage — l'Etat — sachant trop que « là où il commence l'homme ». Et qui contesterait qu'il tremble, celui-là, certains s'en vont encore, parfois, d'y repenser : il n'avait jamais eu qui était si mortel... Il a pris sa revanche, bien sûr, au tant de la France. Mais, cannibale, il parle encore, et tant d'autres : tu ne nous as pas mangés.

Nous avions pensé à la racine de notre mort, notre vie : à son fin avec cette machine qui distribue les rôles et les pouvoirs, qui fabrique le cerveau de quelques-uns avec l'asservissement du plus grand nombre. Contre ce qui sépare l'intellectuel et manuel, nous voulions une conscription des êtres. Soixante-huit, une seconde, — mais que nous importe ici le temps ? — fut calé.

Le bruit du vent

Nous avions rêvé, en somme, qu'il était possible de penser, laissant loin derrière nous les sages rêveurs de la répétition du même.

Avant... nous étions terribles ! La *Capital* à l'endroit, puis à l'envers, les œuvres complètes de Léonie, Staline, Mao, et puis Nietzsche, Freud, Lacan, et tous les autres en rang serrés, d'Héraclite à Hegel, de Saussure à Chomsky — j'en oublie. Je crois bien, épinglé à notre tour, que nous les aurions tous rächés de mémoire. Il ne nous manquait plus que d'avoir épousé notre jeunesse pour, ayant fait le tour des choses, ne croyant plus à rien, être prêts pour la toge...

Et puis il y eut mai 68 et nous dansémes.

Sans doute l'orchestre était-il fatigué, la partition trop courte. Un mole pour consumer les idéologies du temps, c'est, trop ou trop peu : il fallait poursuivre à l'aveuglette ou retourner au port. Et comment retourner ? Là-bas, plus loin que l'horizon, nous avions vu briller l'or pur de la vraie vie.

Mais le prix à payer... Non point la prison, les larmes et la mort — encore qu'un tout autre eneu l'enjeu était bien là : la mise en regard de notre mort. Plus simplement, déjà : retrouver le poids des mots. Penser, pour les alpages ricaneurs, est opération bien légère, tout au plus une catégorie de la mondanité, sinon de la gymnastique. Hummer le petit air du temps, répéter avec quelques variantes ce qui déjà a été dit, agencer de manière complexe des catégories abstraites est à la portée de n'importe qui

Reprenez.

Le concert des épingés nous dit : « Notre parole est chant cadavre, il se tient la vérité du être, l'ordre du monde... Mais quelque chose vient broutiller la parole du sage, comme des parasites dans la lointain. C'est le vanité du monde, assurément, le fuyage, l'éphémère, le babil mystifié de ceux qui ne pensent pas. Pas tout à fait choses, pas encore étreintes, ils déboulent comme des enfants, que deviendront-ils sans nous ? »

Faire taire les singes

Nous y sommes allés voir. Les avez-vous entendus, là-bas, sous cet immense fracas à vous briser la tête, les pleurs sans remède des solitudes froides, le sourd gémissement des âmes humiliées et ces grands cris sous du ton de la misère ? Et par-delà le cri, cat O.S. qui brisa à coups de marteau la chaîne qui le lia, cet autre qui de n'en plus pouvoir

trappe son contremaître, ou séquestrer son patron, et tant d'autres encore... France, France qui hurle, moteurs, marteaux-pilons : le bruit de la machine, la vraie parole des épingés... Et ces pauvres lambeaux qui demeurent, cris, gesticulations, brouilles, recouvrements, ratées, ces pauvres choses : rien que cela, ensemble, pour reconstruire un monde, évaluer comme la tendresse... Faire taire les singes, ôter la machine, que l'on s'entende, que l'on se découvre, que l'on se voie !

Nous avons dû réapprendre à lire et à parler. Lire sur les fronts tordus des images de la Kolyva. Encore fallait-il que nous trouvions, d'une manière ou d'une autre, l'épave de cette Kolyva. Non pas le prison, la torture, le travail forcé ! — les choses alors seraient si simples, et puis, tout de même, un peu de pudeur ! — mais ce gémissement qui nous transforme en petits garçons-chouettes, à notre manière. Des singes encore étaient en nous, que nous ne savions pas. Nous, libertaires, devinâmes autoritaires, nous, révoltés, nous retrouvâmes oppresseurs. Quels gardiens subtils et aimant nous aurions pu faire certains temps d'euphorie !

Get instant-là nous brûle encore

Nous étions fous, aussi. « On e son petit plaisir pour le jour, on e son petit plaisir pour la nuit, mais on respecte la santé » : telle est la raison commune de l'instinct bien compris. Nous n'avons pas respecté la santé.

Jeunes toujours de banlieue, motards délinquants et ex-rockers gaulois, travailleurs humiliés ouvriers en rupture, vieux résistants revêtus de se dire que leur rêve de jeunesse, peut-être, ne fut pas vain, lycéens, et à peu près tout ce qui nous génération d'intellectuels comptait, comme on dit chez les singes, de « co-voqueux » ensemble sur une baraque honteuse. Beaucoup n'en revinrent pas, leur rêve s'était brisé contre l'acier du temps. D'autres, encore, d'effroi, ont rejoint le port à la nage, ils broutaient résolument aux rochers de la politique. Singes à leur tour, ce sont les plus dangereux, connaissant tous les tours, n'ayant plus de scrupules...

Morceaux hétéroclites du vieux monde, ensemble, nous avions essayé d'être un nouveau. Le vieux monde, dans l'affaire a eu raison de nous.

Pas tout à fait, pourtant. Cet instant d'éternité qui déchira le poids des jours, un matin de printemps, comme la souris, enfin, d'un monde nouveau possible, cet instant-là nous brûle encore...

Le Monde

EN ESPAGNE

Le projet d'abandonner le projet de violence

Madrid. — Les récentes déclarations de M. Felipe González, secrétaire général du P.S.O.E., ont provoqué une vive réaction dans les milieux socialistes. L'abandon du projet de violence a été jugé comme une capitulation devant les forces conservatrices. Les militants du parti ont exigé que le gouvernement continue à lutter contre la violence terroriste.

Volentes Manifestations dans plusieurs villes du Pays Basque

Pamplonne. — Deux milliers de manifestants ont pris part à une manifestation contre le régime franquiste. Les manifestants ont porté des pancartes et ont chanté des chansons révolutionnaires. Les autorités ont tenté de disperser la foule à l'aide de gaz lacrymogènes.

accord installation eau solaire st aide de l'Etat 1000 personnalisé stop...

CAPTEUR 2000

Un système innovant de captation d'énergie solaire thermique, permettant une installation simple et une maintenance réduite. Idéal pour chauffer l'eau de votre habitation.

مكتبة الأصل

étranger

LES TENSIONS EN EUROPE DU SUD

EN ESPAGNE

Le projet d'abandon de l'étiquette « marxiste » provoque de violents remous au sein du P.S.O.E.

Madrid. — Les récentes déclarations de M. Felipe Gonzalez, président du parti socialiste, ont provoqué de sérieux remous au sein du P.S.O.E. Le premier secrétaire du parti avait indiqué lundi à Barcelone qu'il proposerait au prochain congrès du parti d'abandonner l'étiquette marxiste. L'émotion a été telle que plusieurs dirigeants ont tenté d'obtenir la portée de cette déclaration. Ils ont tenté, par exemple, que M. Felipe Gonzalez avait parlé à titre personnel, qu'il n'avait fait que répéter une opinion connue et déjà exprimée lorsque le P.S.O.E. pour la première fois dans son histoire, avait introduit l'adjectif « marxiste » dans ses statuts lors de son vingt-septième congrès, en 1976. Ils ont également affirmé que le P.S.O.E. ne renoncera pas au marxisme et ne se transformera pas en un autre S.P.D. M. Felipe Gonzalez lui-même a démenti qu'il se soit jamais présenté comme un social-démocrate, bien que plusieurs journalistes aient affirmé avoir entendu le contraire.

De notre correspondant

« Une vraie course de sacs vers la droite », a-t-il déclaré. Les socialistes catalans sont ceux qui ont réagi le plus violemment. Le parti de M. Haverrota et la fédération catalane du P.S.O.E. ont émis des notes officielles. Les dirigeants du P.S.O.E. de Barcelone se sont prononcés individuellement contre la « trahison » qu'ils considéraient l'abandon du marxisme. C'est également en Catalogne que M. Carrillo avait eu le plus de mal à faire admettre l'abandon du marxisme, ce qui prouve l'indépendance des militants politiques de la région, mécontents des initiatives venues du sommet et pas suffisamment discutées à la base.

La direction du P.S.O.E. ne nie pas que M. Felipe Gonzalez ait sans doute mal exprimé son moment et commis une erreur factuelle. Il a néanmoins expliqué clairement le problème qui se posait à sa formation. « A l'exception de la Catalogne, l'Espagne est électoralement un centre », a expliqué le secrétaire socialiste José Subirats. C'est ce qui oblige Felipe Gonzalez à manœuvrer pour conquérir les millions de votes flottants qui lui sont indispensables pour arriver au pouvoir. « L'abandon de l'étiquette marxiste fait partie, apparemment, de la manœuvre ».

CHARLES VANHECKE.

AU PORTUGAL

Le retour de l'ancien président Tomas est vivement critiqué par les partis de gauche

De notre correspondant

Lisbonne. — Coïncidence ? Quinze jours avant son départ en voyage officiel au Brésil, le général Banes a autorisé le retour au Portugal de l'ancien ami d'Amérique Tomas, ancien président de la République pendant le régime salazariste, exilé à Rio de Janeiro après la révolution du 25 avril 1974.

Cette mesure de clémence peut certes calmer les esprits de l'autre côté de l'Atlantique, où M. Soares avait été mal reçu en décembre 1976. Elle a provoqué pourtant une vague de protestations à Lisbonne, surtout dans les milieux de gauche.

« Nous, les socialistes, nous ne pouvons pas comprendre, nous ne pouvons pas admettre cette décision », a déclaré au Diário popular le vice-président du groupe parlementaire du P.S. Manuel Alegre. « La politique de retour et de réconciliation que nous défendons, a-t-il ajouté, ne signifie pas l'indulgence à l'égard des plus grands responsables des crimes fascistes. Elle implique en revanche le procès du fascisme, l'inculpation et le jugement de ses chefs. » Il n'y a pas de raison humanitaire qui justifie le retour de celui qui n'a jamais manifesté le même sentiment à l'égard des milliers de Portugais qui ont été séquestrés, poursuivis, torturés, exilés ou assassinés, a conclu M. Alegre.

« Une nouvelle profondément échoyante », a estimé de son côté le parti communiste. Pour l'Union démocratique populaire (extrême gauche), elle « laisse perplexes les démocrates et le peuple portugais en général ».

Le retour de Tomas, qui fait partie de la coalition gouvernementale avec le P.S., a pour le moment, approuvé la décision présidentielle. « Une fois de plus le général Banes a été courtois », a déclaré un porte-parole du C.D.S. cité par l'agence portugaise d'information ANOP.

Agé de quatre-vingt-trois ans, l'ancien ami d'Amérique Tomas a été un des plus fidèles amis de Salazar. Son élection à la présidence de la République, en 1968, suscita des critiques très vives de la part de toutes les forces démocratiques qui, ralliés au général Delgado, accusèrent le gouvernement d'avoir truqué les résultats. Pour éviter d'autres situations aussi délicates, Salazar fit alors approuver un amendement à la Constitution, rendant indirect le choix du futur président. Ainsi, l'amiral fut « élu » sans opposition jusqu'en 1974. Son dernier adversaire, le général Delgado, était entre-temps assassiné près d'un village espagnol de Villavieja del Pinar. A proximité de la frontière portugaise, par des agents de la police politique (la PIDE), croit-on.

Le retour de Tomas a parcouru le pays, inaugurant des ponts, des routes et des monuments qui perpétuaient les « merveilles » de l'Etat nouveau. Il a été toutefois joué un rôle politique très important après le départ de Salazar, en septembre 1968, se trouvant aux côtés des « durs » qui s'étaient opposés vigoureusement à l'effort de « libéralisation » entreprise par M. Caetano.

JOSÉ REBELO.

EN ITALIE

Des élections partielles vont se succéder jusqu'à la fin juin

Les consultations électorales vont commencer en Italie le 24 mai et dureront jusqu'au 28 juin, il s'agit essentiellement d'élections partielles, dites « administratives » (par opposition aux législatives, considérées comme « politiques »). Dans le climat actuel, elles prennent plus que jamais valeur de sondage. Le calendrier est le suivant :

14-15 mai. — Dans 816 communes, élections des conseils municipaux au système majoritaire, sauf pour 263 qui, ayant plus de cinq mille habitants, votent à la proportionnelle.

Deux cent cinquante communes des provinces de Viterbe et Pavie élisent leurs conseils provinciaux (analogues aux conseils généraux des départements français), et quelques-unes, en outre, leurs municipalités.

Au total, 3 450 256 électeurs sont concernés pour 944 communes, dans toutes les régions.

23-25 juin. — En Sicile, vingt-cinq conseils municipaux seront renouvelés par 116 000 électeurs. Dans douze cas, le scrutin se fait à la proportionnelle.

25-26 juin. — Les conseils régionaux du Frioul-Vénétie Julienne et Val d'Aoste, régions à statut spécial, seront renouvelés. Le scrutin, en outre, de 23 communes municipales de ces deux régions, ainsi que le conseil provincial de Gorizia. 315 420 électeurs sont concernés.

Le 11 juin. — L'ensemble du corps électoral italien sera appelé à voter sur un ou plusieurs référendums abrogatifs. N'en aurait été prévu. Il n'en subsistera très

probablement qu'un seul, celui qui abroge la loi sur le financement public des partis.

La Cour constitutionnelle a en effet rejeté les demandes de réexamen sur l'abrogation du code pénal, du code de justice militaire en temps de paix, de la justice militaire et de la loi d'extinction du concordat. L'autre part, le Sénat aura d'ici là vraisemblablement approuvé la nouvelle loi sur l'avancement, le texte sur l'abrogation des institutions assiatas.

Les principales régions où l'enjeu politique de ces consultations sera le plus clair, sont le Piémont, la Lombardie, la Vénétie, le Lazio, les Abruzzes, la Campanie, les Pouilles et la Sicile. En partie pour éviter la remise en cause trop rapide des équilibres politiques de la majorité, la consultation partielle qui aurait dû se tenir le 26 novembre dernier avait été renvoyée aux 14 et 15 mai.

Les enjeux sont posés en fonction des résultats des élections régionales de mai 1976 et des élections législatives du 20 juin 1976, qui avaient dégagé des tendances nettes : reprise de progression de la démocratie chrétienne, progression du parti communiste, déclin du parti socialiste. Les chiffres parlent clairement :

	Régionales 1976	Législatives 1976
D.C.	36,5 %	33,9 %
P.C.I.	32,8 %	35,6 %
P.S.I.	11,2 %	9,2 %
Ext. gauche	1,2 %	2,1 %

Ces données, indiquées par le quotidien *La Repubblica*, concernent les 1043 communes où l'on votera les 14 et 15 mai. Les motivations de vote ont toujours été assez différentes entre les administratives et les « politiques ». Il s'agit, cette fois, de voir si l'écart s'accroît entre elles et si les orientations à long terme se confirment. On s'attendait en tout cas, même avant l'affaire Moro, que le climat démocratique chrétien continuât, au très net, à se préciser. — J.N.

LES DÉCLARATIONS DE M. GIOVANNI GALLONI

(Suite de la première page.)

— Est-il exact que M. Zaccagnini, très épuisé par cette affaire, envisage de se retirer ?

— C'est absolument exact. Le démocrate chrétien a besoin de lui comme point de référence.

— Mais de quelle démocratie chrétienne parlez-vous ? On a souvent l'impression d'avoir affaire à deux D.C.

— Non, la D.C. est une. Pendant les semaines écoulées, placés devant un choix douloureux entre ses sentiments et ses devoirs, elle a choisi dans l'unité.

— Votre parti est toujours d'un seul dans les moments difficiles. Mais après ?

— Nous avons vécu des moments dramatiques. Mais il serait absurde de dire que les moments difficiles sont passés. Je crois plutôt qu'ils commencent. Or, sans être monolithique, notre parti est profondément uni. Nous demandons l'unité autour de Benigno Zaccagnini en faisant appel à toutes les énergies nouvelles, au-delà des tendances. Il faut une plus grande ouverture, un élargissement du groupe dirigeant !

— On a parlé, après la disparition d'Aldo Moro, de la naissance d'une deuxième République.

— De nouvelles mœurs politiques s'imposent, mais cela ne veut pas dire tourner la page et changer les institutions. Disons que la mort de Moro nous oblige à mettre la République sur les bons rails. Elle nous contraint non seulement à défendre l'ordre démocratique, mais à le reconstruire.

— La collaboration avec les communistes est-elle une phase provisoire ?

— En politique, on ne sait jamais ce qui est provisoire et ce qui ne l'est pas. Toutefois, cette formule répond aux exigences du pays. Le P.C. n'a pas profité de la situation pour réclamer davantage. C'est été un erreur. Il faut être plus clair. Vouloir aller plus loin serait très dangereux, mais un retour en arrière le serait également. Le pays a besoin d'un État plus grand, n'importe lequel, mais qui réalise en maintenant intact le cadre politique. Cela ne signifie pas l'immobilisme.

— Ne craignez-vous pas un autre coup spectaculaire des Brigades à tout prix, qui vous contraindrait, cette fois, à adopter des lois d'exception ?

— Politiquement, les Brigades nous ont séduits. Mais on n'a pas réussi, jusqu'à présent, à porter des coups sérieux à cette organisation. Elle sort intacte de l'affaire Moro. Pour mettre le pays en état de guerre civile, cependant, il faudrait que les terroristes bénéficient du soutien populaire. Des lois spéciales pourraient être adoptées. Depuis 1963, d'autres pays sont également soumis à des tentatives de « déstabilisation ». Reconnaissons que le nôtre y a bien résisté. Propos recueillis par ROBERT SOLÉ.

EN TURQUIE

EN VISITE OFFICIELLE A BONN

M. Ecevit a obtenu une aide de 100 millions de deutschemarks

Malgré le vote de la commission des affaires étrangères du Sénat des Etats-Unis, qui s'est prononcée par huit voix contre quatre pour le maintien de l'embargo des ventes d'armes à la Turquie (« Le Monde » du 13 mai), le gouvernement américain se propose au fin de compte il fera revenir l'Assemblée du Sénat sur cette décision. L'administration craint que l'embargo n'entraîne la fermeture de bases américaines en Turquie, hypothèse évoquée, selon le « Financial Times », par un ministre turc.

Lors de son voyage à Bonn, M. Ecevit, premier ministre turc, a déclaré à ce propos : « En dépit de tout nous ne pensons pas quitter l'OTAN. » Il a ajouté que le gouvernement d'Ankara étudie une nouvelle doctrine de défense, qui serait compatible avec notre appartenance à l'OTAN et avec les possibilités de notre économie.

De notre correspondant

Bonn. — M. Ecevit, premier ministre turc, qui était arrivé à Bonn, mercredi 10 mai, a quitté la République fédérale, vendredi 12 mai, pour se rendre à Washington. Le chef du gouvernement d'Ankara s'est vu promettre sous cette condition l'obtention d'une assistance immédiate de 100 millions de deutschemarks.

Les dirigeants de Bonn n'ont guère caché, au cours de ces dernières mois, qu'ils voulaient le gouvernement de M. Ecevit n'avait pas encore fait des efforts suffisants pour assainir la désastreuse situation économique et financière dont il a hérité. Cet assainissement, suggère-t-on en R.F.A., pourrait être envisagé sur un plan multilatéral, avec la concours de l'O.C.D.E. et du Fonds monétaire international. D'autre part, le gouvernement ouest-allemand se propose désormais de coordonner son action avec le gouvernement turc dans un programme d'entente qui devrait s'appliquer aussi bien à la Grèce et au Portugal qu'à la Turquie.

Dans ces conditions, M. Ecevit

JEAN WETZ.

UNION SOVIÉTIQUE

Plusieurs organisations demandent la libération du Dr Glouzman

Amnesty International et un certain nombre d'organisations (1) qui se préoccupent des droits des prisonniers de conscience en Union soviétique ont célébré vendredi 12 mai l'anniversaire de l'arrestation à Kiev, en 1972, du docteur Semion Glouzman, psychiatre ukrainien condamné à dix ans d'emprisonnement et d'exil pour « activités et propagande antisoviétiques ».

Dans le monde entier, pétitions et manifestations se sont multipliées — avant et après le congrès d'Honolulu — pour demander, en vain jusqu'à présent, la libération du docteur Glouzman. Celui-ci est devenu, pour Amnesty International, un symbole de l'opposition, en U.R.S.S. et à l'étranger, au détournement de la psychiatrie à des fins politiques.

Son histoire est exemplaire. Né en 1946, fils d'un professeur de médecine, il obtient brillamment le diplôme de docteur en médecine en 1968. Il s'orienta dès ce moment vers la psychiatrie. Une fois achevées ses études de spécialisation, les autorités sanitaires lui proposent à Dniepropetrovsk un poste dans l'un des deux « hôpitaux psychiatriques spéciaux » que compte l'Union soviétique et qui, placés sous l'autorité directe du ministère de l'Intérieur, sont chargés du « traitement » des dissidents.

M. Semion Glouzman refuse. Cette attitude et son amitié pour Leonid Plouchitch, le rendent suspect à la fois aux plus grandes difficultés à trouver du travail et doit accepter un poste dans un centre de traitement des urgences à Kiev. En 1971, il rédige, avec deux autres psychiatres, un document clandestin dans lequel il conteste le diagnostic de « paranoïa » établi pour le général Grigorovitch. Peu après, il sera arrêté et interné au camp de Perm, dans l'Oural.

Depuis son incarcération, M. Semion Glouzman n'a cessé de protester par son comportement. Il est noté par deux grèves de la faim, contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives. Il a rédigé avec Vladimir Boukovski un « manuel » à l'usage des dissidents, ce qui a provoqué une aggravation de sa

peine. Il a refusé de pratiquer la « médecine » dans le camp où il est interné et a assumé les conditions de travail pénitentiaire à celles que pratique la justice chilienne ; il a été plusieurs fois mis au secret et privé de la visite de ses parents, quoique ceux-ci aient parcouru 2 000 kilomètres pour le voir.

Actuellement, il noud des gants. Dans un texte qu'il est parvenu à faire sortir du camp, on peut lire : « D'une certaine manière, mes connaissances professionnelles se sont améliorées, même ici : au camp, par exemple, j'ai pu prendre la mesure de ce qu'est le système, même en dehors des murs de l'hôpital. Il faut bien se consoler au moins avec cette idée. »

(1) Notamment le Working Group on the Internment of the Dissidents in the Mental Hospitals at Leningrad, MM. Sidney Bloch et Peter Redaway. Pour sa part le comité des psychiatres français contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins répressives, 200, boulevard Vincent-Auriol, 75013 Paris, adresse à l'ambassadeur d'U.R.S.S. en France, ce 12 mai, une lettre dans laquelle il demande la libération de Semion Glouzman.

VIOLENTES MANIFESTATIONS DANS PLUSIEURS VILLES DU PAYS BASQUE

Pampelune (A.F.P.). — Deux policiers ont été blessés et trois personnes arrêtées vendredi soir 12 mai à Pampelune, au cours de violentes manifestations, tandis que d'autres affrontements avaient lieu dans les villes basques de Bilbao et Saint-Sébastien. Les manifestants protestent contre la mort de deux militants de la branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA, tués jeudi à Guernica lors d'une fusillade avec la police. Ils demandent également la libération de prisonniers politiques communiés lundi au Pays basque.

A Hendaya, près de Saint-Sébastien, huit cents manifestants ont tenté de prendre d'assaut une caserne de la garde civile. Les policiers, retranchés dans l'édifice, ont repoussé les assaillants au moyen de grenades lacrymogènes. Cent-vingt manifestants ont été arrêtés, ainsi que deux policiers. A Saint-Sébastien même, quatre mille personnes ont assisté à un service religieux à la mémoire des deux militants de l'ETA tués, avant de défilé dans les rues de la ville en insultant les forces de l'ordre.

A Bilbao enfin, plusieurs centaines de manifestants à l'issue d'un service religieux semblable, ont renversé trois autobus et élevé des barricades.

accord Mr Soleil stop... pour installation stop... du chauffe-eau solaire stop... réalisé par Capteur 2000 stop... financement stop... aide de l'Etat 1000 F stop... solde crédit personnalisé stop... Mr Soleil.

BULLETIN RÉPONSE

Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre documentation sur votre chauffe-eau solaire à l'adresse ci-dessous.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Signature _____

CAPTEUR 2000

4, rue Oscar Roty - 75015 PARIS - Tél. : 533.69.09

rd de l'ann
Ce instant-là nous étions
emain

PROCHE-ORIENT

L'AFFAIRE DES VENTES D'AVIONS F15

M. Carter affirme que le rejet du projet « serait un coup terrible porté au président Sadate »

M. Carter a adressé, vendredi 12 mai, au Congrès américain, une mise en garde contre un éventuel rejet de ses projets de vente d'avions à trois pays du Proche-Orient. Dans une déclaration à des directeurs de journaux, il a affirmé qu'un rejet de ses projets « serait un coup terrible porté au président Sadate et à l'Égypte ».

M. Carter a soumis au Congrès un projet de livraison de cinquante avions F15 à l'Arabie Saoudite, parallèlement à la fourniture de quatre-vingt-dix appareils à Israël.

Le président a d'autre part adressé une lettre à chaque sénateur. Il écrit que « si les Saoudiens sont contraints de s'adresser à un autre pays pour assurer leur besoin en matière de défense,

cela nuira au processus de paix ». Le choix est clair et fondamental, conclut M. Carter. « Des raisons de confiance à ceux qui œuvrent pour la modération et la paix, nous les rejets maintenant fin à leur confiance dans les États-Unis et servant ainsi la cause des extrémistes ? »

De son côté, le secrétaire d'État, M. Vance, a déclaré vendredi que les États-Unis « transmettent de façon continue sur certains concepts nouveaux » susceptibles de déboucher les négociations de paix. Il a confirmé que la diplomatie américaine entendait maintenant s'attaquer à des problèmes concrets plutôt que d'amener d'abord les parties concernées à s'accorder sur une déclaration de principe, comme il

en avait été question après la visite de M. Sadate à Jérusalem. A ce sujet, le quotidien israélien Haaretz, citant M. Eisenstadt, un des conseillers de M. Carter, a écrit, vendredi, que les États-Unis avaient accepté quatre demandes fondamentales de Jérusalem, à savoir que les troupes israéliennes ne soient pas requises d'évacuer « tous » les territoires occupés, qu'une présence militaire israélienne soit maintenue en Cisjordanie sans limite de temps, qu'un État palestinien ne soit pas créé, enfin que les accords conclus prévoient une paix globale.

À JERUSALEM, la proposition faite vendredi par M. Sadate de rendre la Cisjordanie à la Jordanie et la bande de Gaza à l'Égypte (Le Monde du 12 mai) a été accueillie très froidement.

Une source proche de la présidence du conseil, citée par l'A.F.P., déclare que la suggestion du chef de l'État est inacceptable même et dans son esprit elle ne constitue qu'une étape vers la solution du conflit.

À STOCKHOLM, M. Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a déclaré vendredi qu'en cas d'ouverture de négociations, Israël se précéderait pas à de nouvelles implantations dans les territoires occupés dans la région concernée par les pourparlers.

À CAIRE, le quotidien Al-Ahram indique, samedi, que l'Égypte avait demandé aux États-Unis d'intervenir pour empêcher Israël d'exploiter le pétrole dans le Sinaï. — (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

UNE NOUVELLE CONSTITUTION va être élaborée par une commission spéciale du conseil révolutionnaire, présidée par le premier ministre et chef de l'État, M. Taraki, annonce l'agence yougoslave Tanjug, qui précise que tous les chars qui stationnaient dans les rues de Kaboul se sont retirés dans la nuit de jeudi 11 à vendredi 12 mai, mais que le couvre-feu et l'état de siège restent en vigueur. — (A.F.P.)

Bolivie

LE GENERAL OVANDO, ancien président de la République, a déclaré vendredi 12 mai, que Ernesto « Che » Guevara avait été abattu sur ordre de l'état-major de l'armée en 1967. Au cours de sa première conférence de presse depuis

son retour d'exil, le général Ovando, qui fut renversé en 1970, a précisé qu'il n'avait pas donné personnellement l'ordre d'exécution sans procès du « Che ». Il a, d'autre part, accusé la C.I.A. d'être responsable de plusieurs coups d'État et assassinats politiques en Bolivie. Le dossier sur la Bolivie que possède la C.I.A. devrait être ouvert rapidement, comme a été ouvert celui du Chili, a déclaré l'ancien président. — (A.F.P., Reuter.)

Djibouti

M. RENE BOUCAUD, fonctionnaire des travaux publics détaché auprès du gouvernement djiboutien et enlevé le 7 mai par des rebelles afars (Le Monde du 9 mai), est en bonne santé, a indiqué, vendredi 12 mai, la radio éthiopienne. Selon Addis-Abeba, les navigateurs auraient formulé

les exigences suivantes : libération immédiate des prisonniers politiques à Djibouti, confirmation de l'égalité des droits et devoirs des différents nationalités, mise en place immédiate d'une commission chargée de rédiger une nouvelle Constitution. — (Reuter.)

États-Unis

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS a adopté, vendredi 12 mai, un amendement budgétaire interdisant toute aide américaine, directe ou indirecte, aux agences espagnoles de l'O.N.U., à l'Ouganda, au Cambodge, au Vietnam et à Cuba. Le Laos n'a pas été inclus dans cet amendement, proposé par M. John Ashbrook (républicain, Ohio), car ce pays a besoin d'une aide alimentaire. L'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) ne pourra pas non

plus recevoir une quelconque aide américaine, même indirectement. — (A.F.P.)

Iran

LE CALME A REGNE, vendredi 12 mai, à Téhéran, où le calme a été rétabli à la quadriller le quartier du Bazar. Celui-ci est resté fermé, comme chaque vendredi, jour férié en Iran, mais des opposants ont annoncé qu'ils ne rouvriront pas, samedi 13, en signe de « protestation ». La nouvelle politique de fermeture de la ville par le gouvernement est traduite par un encadrement plus strict de la presse qui, depuis une dizaine de mois, faisait preuve d'une certaine liberté de ton. — (A.F.P., U.P.I.)

Maroc

LE MINISTRE ESPAGNOL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Marcelino Oreja, a déclaré vendredi 12 mai, à Rabat, au cours d'entretiens avec son homologue marocain, M. Mohamed Boucetta, sur les relations économiques, culturelles et diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne. Il devait être reçu, ce samedi, à Fes par le roi Hassan II. — (Corresp.)

Nicaragua

M. PEDRO JOSE CHAMORRO, cousin de Pedro Joaquín Chamorro, ancien directeur de La Prensa, assassiné le 10 janvier dernier, a été tué par des inconnus le vendredi 12 mai à son domicile de Managua. M. Pedro Jose Chamorro, ancien fonctionnaire, avait démissionné après l'assassinat de son cousin, principal leader de l'opposition au général Somoza. — (U.P.I., A.P.)

Pays-Bas

LES TROIS TERRORISTES OUEST-ALLEMANDS détenus aux Pays-Bas seront extradés, a annoncé vendredi 12 mai, le porte-parole du ministère de la Justice néerlandais. Il s'agit de Knut Folkerts, Christoph Wackernagel et Gert Schneider. Agé de vingt-trois ans, Knut Folkerts avait été arrêté le 22 septembre dernier à Utrecht, où il avait tué un policier. Le tribunal de cette ville l'avait condamné en décembre 1977 à vingt ans de prison pour ce crime. Les deux autres membres de la Fraction rouge avaient été arrêtés le 22 novembre à Amsterdam, après une fusillade avec la police.

Pérou

LES MINISTÈRES DES FINANCES, DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ont changé de titulaire vendredi 12 mai. Tous les autres membres du gouvernement ont été reconduits dans leurs fonctions. Le ministre de l'intérieur, le général Luis Cisneros, sera remplacé par le général Fernando Belli, actuellement directeur général du service de renseignements, tandis que deux civils, MM. Javier Silva Ruzic et Gabriel Lanatta, prendront les postes du général Alcibiade Saenz aux finances et à l'économie, et du général Gaston Ibanes au commerce et à l'industrie. — (A.F.P.)

Tunisie

LE TRIBUNAL MILITAIRE DE TUNIS a réuni le jeudi 11 mai pour juger M. Hassib Ben Ammar, directeur de l'hebdomadaire Ettoujane du mouvement d'opposition des Démocrates socialistes, et ancien ministre de la défense, accusé de diffamation envers l'armée (Le Monde du 9 mai).

Israël

L'attitude « intransigeante » de M. Begin divise profondément le Dash

De notre correspondant

Jérusalem. — De graves dissensions affectent depuis plusieurs semaines le Dash (Mouvement démocratique pour le changement), deuxième formation de la majorité au pouvoir, après le Likoud. Une partie des membres du mouvement demandent le retrait de celui-ci du gouvernement, tant que M. Begin n'aura pas « assumé » sa position « intransigeante » dans les négociations de paix. Le Dash compte au sein du gouvernement quatre ministres, dont le vice-premier ministre, M. Yadin.

Ce parti a toujours été quelque peu partagé sur la question du soutien à un gouvernement de coalition élargi de mouvement pour le paix maintenant, à un écho très favorable auprès de nombreux militants du Dash. M. Yadin — comme il devait tenir compte de ce fait — a été le premier membre du gouvernement à recevoir les représentants de ce mouvement, qui multiplie ses manifestations. L'absence de résultats importants après les entretiens de MM. Begin et Dayan à Washington n'a fait que renforcer la contestation au sein de ce parti qui, depuis sa création avant les élections de mai 1977, a toujours préconisé une attitude de souplesse pour amener de résoudre le conflit et satisfaire qu'Israël fasse des « concessions raisonnables ».

Les « contestataires » du Dash viennent de franchir le pas. Ils se sont réunis le 8 mai à Tel-Aviv, pour signifier clairement leur opposition à la ligne suivie par les chefs du parti. Selon M. Reichman, organisateur de cette réunion, 40 % des membres du Dash sont favorables à un retrait immédiat de la coalition gouvernementale. Soutenus par quelques députés du parti, les participants ont vivement critiqué le rejet par le gouvernement des propositions américaines faites au cours des derniers mois, ainsi que l'interprétation « opportuniste » donnée par M. Begin à la résolution du Conseil de sécurité et la poursuite des implantations en Cisjordanie. Six cent cinquante personnes ont signé une lettre attaquant M. Yadin pour la caution qu'il apporte au premier ministre. Le président du conseil, M. Begin, a été accusé d'être un « désastre pour le Dash et l'État tout entier » si un changement n'intervenait pas prochainement.

Le 9 mai, le secrétariat politique du Dash a réagi en déclarant que le président du conseil devait donner sa démission après avoir tenu le langage de M. Yadin. Il a ajouté : « On ne peut pas faire partie des instances dirigeantes et s'y opposer à la fois ». Cependant, M. Amit, ministre des Travaux publics, a reconnu que le parti pouvait être amené à reconsidérer sa participation au cabinet, à moins que ce dernier ne modifie son attitude.

Le Dash est divisé. Il devra reconstruire sa position. Mais il ne semble pas que des développements spectaculaires puissent intervenir immédiatement. Les

membres du parti qui, pour l'instant, restent neutres dans ce débat, estiment que la contestation n'affecte en rien qu'une minorité. De lavis général, aucun événement marquant ne pourra se produire avant les élections futures du 28 juin.

Il n'est guère envisageable que le Dash tout entier passe dans l'opposition, et même au cas où cette hypothèse se vérifierait, M. Begin conserverait la majorité à la Knesset, à quelques voix près. Il est vrai. Mais une rupture au sein de ce parti, qui compte quinze députés, affaiblirait considérablement. Cela renforcerait le camp « une opposition travailliste qui se remet » de sa défaite de 1977.

Une position importante

Le Dash occupe une position importante au milieu de l'évolution coalitionnaire. Il avait rejoint la coalition tardivement, en octobre, après bien des hésitations. Mais M. Begin s'en était trouvé considérablement conforté, car cette formation avait à certains égards une « sages politique », nouvelle et libérale qui manquait au chef du Likoud. Il y a plus d'un an, pendant la campagne électorale, le Dash, documenté très par d'anciens généraux comme M. Yadin, des technocrates et des membres de l'intelligentsia, voulait définir une « troisième voie » hors de l'opposition traditionnelle et stérile entre les « vieux » partis : le mouvement travailliste et le Likoud.

Il avait l'ambition de rénover une vie politique jugée sclérosée. Après l'option, le Dash avait acquis, en partie, l'image conforme à ses ambitions, mais les militants qui alimentent la contestation affirment que le Dash, victime de son réalisme politique, s'est dissous dans la coalition de droite et a perdu son crédit, son influence ne pouvant peser d'aucun poids décisif sur le gouvernement, ne serait-ce que pour le modifier.

FRANCIS CORNU.

Un affrontement à Brno. — Est, entre les deux principales milices qui composent le Front libéral et les phalanges et les militants du P.N.L. de M. Chammond, a fait, jeudi 11 mai, quatre morts, selon une version, sept morts, selon l'autre, et une trentaine de blessés. Les phalanges s'en seraient pris à des membres du P.N.L. à la suite d'affaires de racket, ce qui aurait provoqué l'accruchage. On apprend d'autre part, que M. Soliman François, ancien membre du Front libéral, s'est réconcilié spectaculairement avec M. Rachid Karamé (musulman sunnite). Les deux leaders sont originaires du Liban-Nord et leur rapprochement a été ostensiblement approuvé par la Syrie. — (Corresp.)

(PUBLICITE)

PALESTINE : 30 ans d'oppression

L'anniversaire de la création de l'État d'Israël, c'est-à-dire, pour la peuplade palestinienne, de la dépossession de sa terre, donna lieu à une propagande, aussi effrénée que mystificatrice, largement répercutée par les médias.

Ceux pour qui les mots vérité et justice ont un sens s'indignent de l'accumulation de mensonges répandus, à cette occasion, par les milieux sionistes. Les relever tous est, ici, impossible ; nous soulignerons néanmoins les contre-vérités les plus criantes et les plus régulièrement reprises tout au long de trente années d'oppression.

NON, la décision de partager la Palestine, prise en novembre 1947 par les Nations unies, n'a pas été adoptée sans problèmes. Non seulement les pays arabes, mais également la plupart des pays afro-asiatiques s'y étaient opposés.

NON, la terre de Palestine n'était pas vide d'habitants en 1948, mais tout un peuple y vivait depuis des siècles.

NON, le sol n'était pas inculte, mais, travaillé par les fellahs, produisait abondamment. « Dans tout le pays, il est dur de trouver des champs cultivables qui ne soient pas cultivés ». Cette phrase a été écrite... en 1891, par l'écrivain juif Ehad Ha'am, lors de son premier voyage en Palestine (1).

NON, les Arabes palestiniens ne sont pas partis d'eux-mêmes de leur pays, en 1948, mais ils en ont été chassés par la terreur et les massacres. Celui de Deir Yassine est tristement célèbre, mais il faut savoir qu'un plan d'évacuation de la population arabe (Plan « D ») — avec intimidation, menaces, exécution des « récalcitrants au départ » — a été systématiquement appliqué (1).

OUI, 30 ans après sa création, l'État d'Israël utilise toujours les mêmes méthodes pour s'agrandir et, avec le gouvernement Begin, la colonisation de nouvelles terres arabes s'accroît.

OUI, 30 ans après, la terreur est toujours l'arme privilégiée employée par les dirigeants israéliens contre la population palestinienne. Dans le Sud-Liban, nombre de blessés, palestiniens et libanais, qui ont afflué dans les hôpitaux après l'invasion israélienne, étaient victimes de bombes à fragmentation — celles-là même utilisées par les Américains au Vietnam.

OUI, le racisme est toujours présent dans l'État sioniste ; le terme « Arabe palestinien » n'existe pas en Israël, où les citoyens sont divisés en « juifs » et « non-juifs ».

OUI, la mystification sioniste, qui est à la base de la création de l'État d'Israël, ne peut être que porteur de désastre pour toutes les populations de la région.

(1) Dans « Sous Israël la Palestine », par Dan Halévi, paru aux Éditions du Sycomore, 22, rue du Château-d'Eau, 75010 PARIS.

COLLECTIF NATIONAL POUR LA PALESTINE S.F. 146
75263 PARIS cedex 06 - C.C.P. 18.862-75 F Paris

fin du

réalisme

Mythes et pragmatisme

مكتبة من الأصل

LES TRENTE ANS D'ISRAËL

par NAHUM GOLDMANN (*)

La fin du prologue

Parmi les Etats du monde — près de cent cinquante — dont bon nombre créés au cours du dernier demi-siècle, Israël occupe une place unique : bien des grandes puissances apparaissent moins souvent que lui dans les titres aux manchettes des journaux. On ne peut comprendre ni le phénomène d'Israël ni la question juive qu'il a posée à l'échelle mondiale sans se référer à l'histoire de ce peuple.

Dans ce peuple juif, tout est unique : l'identité absolue entre religion et nation, la longue existence en pays étranger, les siècles de dispersion, la plupart des juifs ne pouvant pas géographiquement s'identifier à la terre d'Israël, la persistance de ce peuple au bout de deux mille ans de dispersion. Cette persistance qui devait conduire, si elle était généralisée, à la résurrection aux Indes des Etats-Unis et de

nombre d'Etats d'Amérique du Sud. Elle a pourtant été acceptée par la plupart des peuples. C'est, un crime également unique, a été commis contre le peuple juif. Le massacre systématique de millions de juifs par Hitler fut l'une des principales raisons pour lesquelles la majorité des deux tiers des Nations unies accepta de diviser la Palestine et de créer un Etat juif dans l'une de ses parties.

Je tiens à souligner que l'utilisation de ce terme « unique » sans la moindre connotation de supériorité à l'égard des autres peuples. Comme le dit un jour, un célèbre homme d'Etat britannique, lord Samuel, dans un débat non moins célèbre sur la nature des juifs, ceux-ci sont faits « exactement comme les autres hommes, avec simplement un peu plus de toutes les qualités, tant positives que négatives ».

Si le terme de dresser un bilan à partir de ces deux aspects du sionisme, il me faut dire que la conception de Herzl a été réalisée de manière tout à fait miraculeuse mais que celle d'Adad n'a pas encore reçu de son début de mise en pratique. Du point de vue de Herzl, Israël peut porter à son crédit trois succès presque sans équivalent. Le premier réside en ce qu'un peuple, qui, durant deux millénaires, ne savait pas ce qu'était un Etat, parvint à en créer un

qui pour le meilleur comme pour le pire soutient la comparaison avec des Etats séculaires.

Le second succès tient au fait qu'un peuple persécuté durant un millénaire sans pouvoir se défendre a su bâtir en quelques années l'une des meilleures armées du monde et, au cours de trois guerres vainant un adversaire de dix à vingt fois plus nombreux. Enfin, le troisième succès est le plus important à mes yeux car d'un point de vue réaliste moral, la foi en Israël, qui fait six cent mille juifs vivant en Israël lors de la proclamation de l'Etat ont vu tripler leur nombre grâce à l'espérance de sacrifice de cette population originale et à l'aide du judaïsme mondial, qui ont permis à des centaines de milliers de juifs sans patrie d'immigrer en Israël sans être absorbés. Il s'agissait de camps allemands qui, eussent-ils été transférés en Australie et, pour une autre, d'habitants de pays arabes craignant le danger que ceux-ci ne se convertissent à l'islam, et pour faire d'Israël un centre spirituel de l'existence juive. L'Etat d'Israël doit jouir de la neutralité permanente. Sa sécurité ne pouvait être assurée uniquement par sa propre puissance militaire, elle doit être garantie de façon formelle et contraignante par les grandes puissances, et en premier lieu par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis.

Le caractère unique du peuple juif est un mouvement étonnant de la part de la majorité des juifs, refusant de céder une partie du pays avant d'être heureux de la création de l'Etat, j'avais coutume de citer un trait du grand humoriste Jolif Sholem Aleichem. Il a écrit qu'un juif doit « rendre sa dernière chemise pour devenir millionnaire ». Israël n'a pas besoin de vendre sa dernière chemise pour avoir la paix, mais il doit être prêt à faire d'importantes concessions, même si elles sont douloureuses, afin de saisir la chance de paix qui lui est offerte. C'est seulement l'Israël qui mettra le point final à son prologue et commencera à écrire le premier chapitre de sa véritable histoire.

La neutralité permanente

Le caractère unique du peuple juif est un mouvement étonnant de la part de la majorité des juifs, refusant de céder une partie du pays avant d'être heureux de la création de l'Etat, j'avais coutume de citer un trait du grand humoriste Jolif Sholem Aleichem. Il a écrit qu'un juif doit « rendre sa dernière chemise pour devenir millionnaire ». Israël n'a pas besoin de vendre sa dernière chemise pour avoir la paix, mais il doit être prêt à faire d'importantes concessions, même si elles sont douloureuses, afin de saisir la chance de paix qui lui est offerte. C'est seulement l'Israël qui mettra le point final à son prologue et commencera à écrire le premier chapitre de sa véritable histoire.

Une position unique

Comme le peuple juif, le mouvement sioniste, lui qui est né de la revendication d'un Etat, d'abord rejeté par la majorité des Nations unies, a été décrit, suscitant du même coup l'identification d'une grande majorité des juifs avec Israël et même souvent, comme il est courant de le constater, les regardant plus royalistes que le roi. Dans une résolution adoptée et immortelle des Nations unies, le mouvement sioniste a été déclaré « raciste », ce qui ne mérite même pas d'être une polémique. En fait, il s'agit de l'un des plus grands mouvements nationaux du siècle dernier. Mais, lui, il est juif aussi unique en son genre. Les mouvements nationaux, qui conduisent à la création d'Etats, sont fondés sur l'existence d'un peuple, ou en majorité dans son pays, ou il est soumis à la domination ou à l'oppression et qui a le courage de se révolter contre l'étranger et de créer son propre Etat.

Un mouvement national unique

Comme le peuple juif, le mouvement sioniste, lui qui est né de la revendication d'un Etat, d'abord rejeté par la majorité des Nations unies, a été décrit, suscitant du même coup l'identification d'une grande majorité des juifs avec Israël et même souvent, comme il est courant de le constater, les regardant plus royalistes que le roi. Dans une résolution adoptée et immortelle des Nations unies, le mouvement sioniste a été déclaré « raciste », ce qui ne mérite même pas d'être une polémique. En fait, il s'agit de l'un des plus grands mouvements nationaux du siècle dernier. Mais, lui, il est juif aussi unique en son genre. Les mouvements nationaux, qui conduisent à la création d'Etats, sont fondés sur l'existence d'un peuple, ou en majorité dans son pays, ou il est soumis à la domination ou à l'oppression et qui a le courage de se révolter contre l'étranger et de créer son propre Etat.

Pas de création de valeurs

Toutefois, si l'on considère la conception d'Adad, elle n'a pas encore reçu de son début d'application significative. Israël exerce une grande influence sur le monde juif parce qu'il a fait entrer dans la conscience de la dignité en son sein qui avaient été moralement blessés durant des siècles de persécutions, et particulièrement durant la période nazie. Pourtant, personne ne peut prétendre qu'Israël ait créé des valeurs religieuses, spirituelles, sociales et morales, notamment dans le sens d'une attitude non conformiste à l'égard de la civilisation actuelle ; valeurs qui puissent influencer une jeunesse juive plus instruite et plus intelligente que jamais et la rendre plus autonome.

Les divers réformes de structure, introduites au cours des années 60 dans le domaine de l'enseignement, ont accentué la désaffection des masses à l'égard de l'orthodoxie traditionnelle. En particulier, le supplanté des écoles « socialistes » dirigées par le Mepai a débarrassé l'influence des travailleurs au sein de la population. Depuis cette date, l'enseignement officiel, aussi bien dans les écoles d'Etat laïques que religieuses, fait une place de plus en plus large aux thèmes nationalistes.

Il convient d'ajouter à cela la disponibilité croissante à faire la

UNE POPULATION QUI A QUADRUPLE EN TRENTE ANS

La population d'Israël a plus que quadruplé en trente ans. Mais avec 3 millions de juifs sur un total de 3,5 millions d'habitants, Israël n'est que la seconde communauté juive du monde, après les Etats-Unis.

... La taux de croissance de la population de l'Etat juif est l'un des plus rapides du monde, du moins au cours de la première décennie, essentiellement du fait de l'immigration. Ainsi, de 650 000 en 1948, cette population est passée à 1 628 500 en 1972, 1 872 400 en 1976, 2 150 400 en 1977, 2 341 000 en 1978, 3 001 400 en 1979, 3 240 400 en 1973, 3 500 500 en 1977.

Les minorités (Arabes, Druzes, Bédouins, Circassiens, Arméniens, etc.) constituent environ 25 % de la population d'Israël. Quant à la population future, elle est composée de 43 % de subras (nés en Israël), de 25 % d'originaires de pays d'Europe, d'Asie et d'Amérique, et de 32 % d'originaires de l'Occident. La société israélienne, minorités comprises, est à 85 % urbanisée.

Enfin, Israël compte une très forte proportion de femmes : un tiers de la population juive a moins de quinze ans, pour 23 % elle est âgée de quinze à vingt-neuf ans.

Du réalisme aux mythes

Faire d'Israël un « refuge sûr » pour les juifs du monde entier et établir un régime exemplaire du point de vue social et moral : tel avait été le double rêve des pionniers qui, le 14 mai 1948, fondèrent l'Etat hébreu. Sur le plan de la croissance économique, leur réussite est presque sans précédent, bien qu'elle résulte, en partie, d'une aide financière extérieure, elle aussi, très exceptionnelle. En trente ans, un million et demi d'émigrants ont été intégrés dans le pays, plusieurs industries avancées ont été créées et des succès spectaculaires enregistrés dans le domaine de l'agriculture. Le pays a été doté de services médicaux de pointe, et les institutions universitaires et scientifiques jouissent d'une renommée mondiale.

Il y a pourtant des ombres à ce tableau. Le rêve des pionniers de rassembler en Israël la majorité du peuple juif s'est loin d'être devenu une réalité. Vingt pour cent seulement des juifs de la Diaspora habitent l'Etat hébreu, et le rythme de l'émigration a continué ces dernières années. On peut donc affirmer que la guerre de juin 1967 a constitué un tournant décisif dans l'évolution de l'Etat hébreu, marquant plus que tout autre événement ses options futures. C'est à partir de cette date que les travaillistes ont pu avoir un rôle prépondérant dans la vie de l'Etat hébreu, en appliquant de plus en plus la politique de ces derniers, jusqu'à l'un des secrets de la force du mouvement ouvrier juif, c'est son aptitude à combiner vision idéologique et pragmatisme pour déterminer ses choix tactiques. Face au romantisme poli-

d'ici là de nouvelles vagues d'immigration. Au cas où ceux-ci atteindraient vingt-cinq millions sans par an, la population de juifs sera de 52 % seulement.

Plus grave encore, trente ans après sa fondation, l'Etat hébreu n'a pu s'intégrer à la région, et la paix latente désirée est loin d'être assurée. Le conflit qui, à l'origine, opposait sous le mandat britannique les juifs et Arabes palestiniens a revêtu un caractère régional, bien que par son essence il demeure toujours israélo-palestinien.

L'erreur des dirigeants israéliens a été de croire que l'on pouvait ignorer cette réalité. L'ancien premier ministre, Moshe Sharett, homme pourtant modéré, avait cru un instant que « le temps résoudrait le problème des réfugiés palestiniens et que la nouvelle génération oublierait la Palestine natale pour s'intégrer dans les pays arabes ». Le temps, en fait, n'a fait que renforcer la révolte des Palestiniens contre leurs « protecteurs » arabes et contre Israël. Aujourd'hui, trente ans après 1948, on essaie toujours de trouver une formule magique qui permettrait d'étudier la question du droit des Palestiniens à l'autodétermination. Les faits sont têtus. Qu'on le veuille ou non, la Palestine est la patrie de deux peuples qui peuvent soit cohabiter sur un pied d'égalité dans un seul Etat — ce qui pour l'heure relève de l'utopie — soit se constituer en deux Etats indépendants.

L'influence religieuse

Israël est l'un des rares pays au monde qui n'ont pas de Constitution. La première Knesset émise après l'indépendance a été créée en juin 1950, sous la pression des partis religieux indépendants à la suite de la toute coalition gouvernementale, élaborés des lois fondamentales qui devaient au fil des années servir de base à une Constitution. Les quelques lois fondamentales élaborées jusqu'à ce jour ne peuvent en aucun cas être considérées comme une vraie Constitution. Ainsi n'existe-t-il pas en Israël de définition précise des rapports entre la religion et l'Etat. On peut toutefois constater une évolution générale dans le sens

du renforcement de l'influence de la loi rabbinique (Halacha). Les dirigeants du mouvement étonné des laïcs. Mais une fois l'Etat créé, Ben Gourion avait pour des raisons d'opportunités politiques, conclu avec les responsables du parti national religieux (P.N.R.) une sorte de concordat octroyant aux religieux le monopole du contrôle des affaires relatives à l'état civil. Les lois d'Israël ont donc chacune relevé de sa naissance d'une communauté religieuse et est soumise, pour tout ce qui a trait à l'état civil, à l'établissement religieux de sa communauté et à ses règles traditionnelles. Les tribunaux religieux des diverses confessions (juive, musulmane, druze, etc.) sont souverains. C'est eux qui ont pleine juridiction en matière de mariage, de divorce, de succession, etc.

Du point de vue de la loi, le ferveur religieuse a gagné du terrain. Le mysticisme auquel la question de la Cigordane a donné naissance (« la Judée et la Samarie » ou « la Terre des ancêtres ») a été accablé de fins politiques au profit des milieux religieux. Ben Gourion, le fondateur de l'Etat, David Ben Gourion, a déploré publiquement les privilèges abusifs qui leur ont été octroyés.

L'influence croissante de la loi rabbinique dans les différents domaines de la vie en Israël risque de créer un grave malaise entre l'Etat hébreu et les juifs du monde juif, dans le monde juif, ne partageant pas les thèses des orthodoxes reli-

gieux. Israël a partout un besoin vital du concours de la diaspora. Le temps est révolu où les dirigeants israéliens pouvaient affirmer, ainsi que l'avait fait Ben Gourion, que seuls les juifs qui immigrèrent en Israël étaient de vrais sionistes. La guerre de six jours avait renforcé l'attachement des juifs de la diaspora à l'Etat d'Israël, celle de Kippour a fait d'eux des partenaires à part entière. La diaspora a obtenu ainsi une sorte de légitimation. Mais, si les communautés juives appuient la cause d'Israël au moment des épreuves, il arrive maintenant à tel ou tel de leurs dirigeants d'exprimer des opinions qui ne sont plus conformes aux thèses de Jérusalem.

Quelques dates

31 AOÛT 1947. — La commission d'enquête des Nations unies adopte par 7 voix sur 11 un rapport favorable au partage de la Palestine entre un Etat arabe et un Etat juif. L'ONU comptait une zone internationale comprenant Jérusalem et Bethléem.

14 MAI 1948. — Ben Gourion proclame l'Etat d'Israël, huit heures avant la fin du mandat britannique.

15 MAI 1948. — Cinq armées arabes pénètrent en Israël convergent vers le centre de la Palestine. L'Etat d'Israël est reconnu « de facto » par les Etats-Unis. Il sera reconnu « de jure » le 11 mai par l'U.R.S.S.

24 FÉVRIER 1949. — Une convention d'armistice est signée à Rhodes entre Israël et l'Égypte. Successivement le Liban (le 23 mars), la Transjordanie (le 3 avril) et la Syrie (le 23 juillet) signent avec Israël des accords similaires.

11 MAI 1949. — Israël est admis à l'ONU.

10 DÉCEMBRE 1949. — L'Assemblée générale des Nations unies place Jérusalem sous un régime international.

23 JANVIER 1950. — La Knesset proclame Jérusalem capitale d'Israël.

29 OCTOBRE 1956. — Début de la campagne du Sinai. Israël évacuera le 23 février 1957, sous la pression américaine les dernières positions occupées au cours de cette guerre.

17 AOÛT 1961. — Israël accorde son millionième immigrant depuis la création de l'Etat.

5 JUIN 1967. — Après la fermeture par l'Égypte de l'accès au golfe d'Érythrée, début de la guerre de six jours au cours de laquelle Israël annexe la Jérusalem arabe, occupe la rive occidentale du Jourdain, le territoire de Gaza, le Sinai et les hauteurs du Golan syrien.

22 NOVEMBRE 1967. — Le Conseil de sécurité adopte la résolution 242 proclamant le droit de tous les Etats de la région à vivre dans des frontières sûres et reconnues.

3 AOÛT 1978. — Fin de la guerre d'un an qui a opposé pendant dix-huit mois Égyptiens et Israéliens sur le front du canal de Suez.

6 OCTOBRE 1973. — L'Égypte et la Syrie attaquent Israël.

17 JANVIER 1974. — Signature du premier accord de désengagement entre l'Égypte et Israël. Un second accord intermédiaire sera conclu le 1er septembre 1975.

17 MAI 1977. — La coalition travailliste perd les élections au profit de la coalition nationale de droite, le Likoud, conduite par M. Begin. Ce dernier forme, le 20 juin, le premier gouvernement non travailliste d'Israël depuis la création de l'Etat hébreu.

19 NOVEMBRE 1977. — Premier dirigeant arabe à se rendre en Israël, le président Sadat effectue une visite historique de trois jours à Jérusalem.

14 mars 1978. — Répliquant à l'attaque palestinienne du 11 mars contre un autobus civil dans la région de Tel-Aviv, les troupes israéliennes pénètrent au Sud-Liban.

Mythes et pragmatisme

Depuis 1967, une troisième voie a été choisie, celle qui assure la souveraineté israélienne sur l'ensemble de la Palestine historique (même si les territoires occupés ne sont pas officiellement annexés). On peut donc affirmer que la guerre de juin 1967 a constitué un tournant décisif dans l'évolution de l'Etat hébreu, marquant plus que tout autre événement ses options futures. C'est à partir de cette date que les travaillistes ont pu avoir un rôle prépondérant dans la vie de l'Etat hébreu, en appliquant de plus en plus la politique de ces derniers, jusqu'à l'un des secrets de la force du mouvement ouvrier juif, c'est son aptitude à combiner vision idéologique et pragmatisme pour déterminer ses choix tactiques. Face au romantisme poli-

tique de la droite nationaliste conduite par Jabotinsky et son disciple Menahem Begin, David Ben Gourion s'était efforcé comme un dirigeant pragmatique. Ce « réalisme politique » a cédé la place, depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Golda Meïr à des mythes. Les pays s'est abandonné à un nationalisme érigé et à des illusions qui ont été le traumatisme de la guerre de 1973 a ébranlé. Les divergences entre les travaillistes et le Likoud se sont progressivement estompées sur des questions aussi vitales que les relations avec le monde arabe et les Palestiniens, entraînant ainsi une profonde confusion. Le parti travailliste est devenu, dès lors, un simple appareil de pouvoir. Laisant tomber en désuétude l'aspect social de son programme, il a finalement

Le Monde
doctes et documents

Numéro de mai

LES ENSEIGNANTS

L'ÉCONOMIE JAPONAISE

Le numéro : 3 F
Abonnement un an (deux numéros) : 30 F

travailliste

travailliste

travailliste

travailliste

travailliste

travailliste

ASIE

Révolution en Afghanistan

II. — Les parties de pêche de l'ambassadeur soviétique

Après avoir décrit le renversement du régime du président Daoud, lié au fédéralisme (« Le Monde » du 13 mai) par les progressistes et leurs alliés militaires, notre envoyé spécial analyse les conséquences de la révolution afghane sur l'équilibre diplomatique dans la région.

Kaboul. — M. Alexander Pusanov, l'ambassadeur d'Union soviétique, aime souligner qu'il parlait à la pêche à la truite lorsque est survenue la révolution du 27 avril.

Quatre-vingt-cinq minutes à peine après avoir reçu comme les autres nations une note diplomatique du nouveau régime l'invitant à le reconnaître, l'U.R.S.S. était la première à le faire. Que la révolution afghane, après une série de revers en Asie du Sud — renversement du régime de Mujibur Rahman au Bangladesh, en août 1975, débâcle électorale en 1977 de Amtes Gandhi et Bandaranaike en Inde et au Sri-Lanka, tous les Indes soutenus par les

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATTE

P.C. locaux fidèles à Moscou et servant la stratégie soviétique dans le sous-continent et dans l'Océan Indien, répondit grandement aux intérêts de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde, cela est évident. Qu'elle ait pris l'initiative de provoquer, voire de précipiter le changement de régime à Kaboul, l'est peut-être moins.

Les relations entre le président Daoud, artisan il y a plus de vingt ans du rapprochement soviéto-afghan, et le Kremlin n'étaient pas mauvaises. Moscou semblait se satisfaire d'une neutralité qui ne contrariait en rien son immense déjà considérable dans le pays. Certes, M. Daoud avait amorcé en 1974 une coopération spectaculaire avec l'Iran et il s'apprêtait à recevoir le chah à la fin de mai à Kaboul. Il devait aussi se rendre aux Etats-Unis avant la fin de l'année. Mais ce n'était pas un renversement d'alliance, la fin de la politique afghane.

qu'elle vienne, et notamment des Etats-Unis, M. Taraki — qui n'ignore pas que les deux tiers des dépenses de développement de son pays sont actuellement financées par l'aide étrangère — n'a-t-il pas cherché à se prémunir contre une éventuelle pression soviétique? C'est en tout cas avec véhémence que les porte-parole du nouveau régime internationaliste ont cédé et n'est-ce pas le premier et le plus évident des nationalistes indépendants.

Quoi qu'il en soit, la révolution afghane et le grand changement géopolitique qu'elle provoque dans la région ne profitent qu'à une seule nation, l'Union soviétique. L'Afghanistan, pays le plus arriéré de l'Asie du Sud, est aussi le premier à connaître une révolution qui s'affirme socialiste. Les Chinois peuvent déclarer à Kaboul que les nouveaux dirigeants sont tous des « rétrogrades », il n'en reste pas moins que Pékin devra faire de gros efforts si, comme le dit le président Taraki, les relations avec les Etats-Unis dépendent du quantum d'aide qu'ils accorderont à son gouvernement. La Chine avait pourtant cherché ces derniers mois à resserrer ses rapports avec tous les pays du sous-continent à la faveur du reflux de l'influence soviétique.

Les Américains ont accueilli le changement de régime avec sang-froid, bien qu'ils soient les premiers à en faire les frais. L'Afghanistan, où leurs intérêts économiques sont insignifiants, n'a plus, il est vrai, la même importance stratégique qu'à l'épo-

que où Dulles défendait une politique d'encerclement de l'U.R.S.S. Les Etats-Unis n'y ont jamais eu de base, comme en Turquie, mais ils ont toujours l'Organisation du traité de l'Asie centrale (CENTO) — pacte anticomuniste dont sont membres la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Iran et le Pakistan. Ces deux pays, qui s'inquiètent vivement de l'instabilité d'un régime révolutionnaire et d'une possible soviétisation de leurs frontières, demandent déjà la « réévaluation » du CENTO. Ils ont en outre agé des consultations étroites depuis la chute du régime neutraliste de Kaboul et appellent de leurs vœux une politique plus ferme de la part de Washington. Ils vont trouver le prétexte pour accroître encore leur effort militaire: le Pakistan insistera sans doute auprès des Américains pour que lui soient livrés les avions de chasseurs A-7 qu'ils lui refusent jusqu'à maintenant, aussi longtemps qu'il ne renoncera pas à l'usage d'un régime révolutionnaire de décrets budgétaires.

D'autre part, les Etats-Unis ont intérêt à poursuivre leur programme d'assistance à l'Afghanistan — dont le montant est évalué à la moitié à peu près de l'aide soviétique, soit environ 300 millions de francs — puisqu'ils demandent qu'un contrôle efficace soit établi sur la production croissante d'opium afghan.

Les nouveaux dirigeants de Kaboul ont aussi fait entendre qu'ils apprécieraient la coopération de la France et souhaitaient qu'elle élargisse l'élimination de l'aristocratie francophone, qui était depuis plusieurs décennies le soutien constant de cette coopération, ne facilitera évidemment pas les choses.

L'omniprésence de l'U.R.S.S.

La tragédie de l'histoire vient que le prince-homme d'Etat qui fit appel à l'assistance technique, économique et militaire soviétique — parce qu'à l'époque Washington liait la sienne à l'adhésion de l'Afghanistan à des pactes hostiles à Moscou — ainsi que l'aristocratie dont cette assistance favorisait tout compte fait le maintien au pouvoir en aient été chassés par les militaires, les chahs et les avions livrés par l'U.R.S.S., aidés par de nombreux officiers formés par des techniciens russes, et au service d'un mouvement considéré — à tort — comme l'équivalent d'un P.C. pro-soviétique. Mais à dire vrai, Moscou n'avait pas tellement besoin de s'appuyer sur un parti « frère » pour avancer ses plans en Asie, bien qu'après l'arrivée de P.D.F. au pouvoir à Kaboul il dispose d'une position « en or ». La coopération soviéto-afghane était déjà un puissant véhicule de l'impérialisme soviétique.

L'U.R.S.S. est quasiment le seul fournisseur de l'armée afghane. Depuis 1973, trois cents militaires afghans bénéficient de chaque année, de bourses en U.R.S.S. et il y aurait environ deux mille spécialistes soviétiques, jusqu'au niveau de la division, auprès des militaires par de nombreux officiers formés par des techniciens russes, et au service d'un mouvement considéré — à tort — comme l'équivalent d'un P.C. pro-soviétique. Mais à dire vrai, Moscou n'avait pas tellement besoin de s'appuyer sur un parti « frère » pour avancer ses plans en Asie, bien qu'après l'arrivée de P.D.F. au pouvoir à Kaboul il dispose d'une position « en or ». La coopération soviéto-afghane était déjà un puissant véhicule de l'impérialisme soviétique.

L'U.R.S.S. est quasiment le seul fournisseur de l'armée afghane. Depuis 1973, trois cents militaires afghans bénéficient de chaque année, de bourses en U.R.S.S. et il y aurait environ deux mille spécialistes soviétiques, jusqu'au niveau de la division, auprès des militaires par de nombreux officiers formés par des techniciens russes, et au service d'un mouvement considéré — à tort — comme l'équivalent d'un P.C. pro-soviétique. Mais à dire vrai, Moscou n'avait pas tellement besoin de s'appuyer sur un parti « frère » pour avancer ses plans en Asie, bien qu'après l'arrivée de P.D.F. au pouvoir à Kaboul il dispose d'une position « en or ». La coopération soviéto-afghane était déjà un puissant véhicule de l'impérialisme soviétique.

res (huile, minoterie), à l'équipement hydro-électrique, à l'établissement du plan septennal. Comme dans tous les autres Etats d'Asie, les diplomates soviétiques parlent les langues et sont au fait des mœurs du pays, même si leur comportement souvent arrogant est parfois très mal ressenti par les populations locales.

On estime à plusieurs milliers le nombre des Afghans — militaires et civils (agronomes, ingénieurs des travaux publics et des mines) — qui ont fait un stage ou des études dans les grands pays voisins. Tous ne reviennent certes pas dans leur pays d'origine, mais le système soviétique est le meilleur, mais ils n'en mesurent pas moins l'arrivariat dans laquelle a été laissée leur pays. Le voisinage et cette coopération, dont bien des aspects sont très contraignants, permettent d'entretenir de part et d'autre de l'Amour-Darya un faisceau de liens linguistiques, techniques, idéologiques) ayant forgé un caractère politique prononcé.

Cela a, à n'en point douter, favorisé le rapide développement du parti démocratique populaire depuis une quinzaine d'années, même si les réfugiés ouzbeks et tadjiks ont quelque peu desservi le régime. Mais le chah n'a pas de révolution bolchevique. Une partie des militants du P.D.F. ont été formés idéologiquement en Union soviétique. Mais on ne peut pas dire que plus de cinq mille, et non pas cinquante mille comme l'a affirmé M. Taraki, le nombre de ses membres.

La diversité de la population, son épouvantable sur un vaste territoire et l'existence de plus d'un million de nomades ne facilitera pas son embrigadement. Moscou tolérera-t-elle un « communiste » à l'origine d'un vaste territoire et l'existence de plus d'un million de nomades ne facilitera pas son embrigadement. Moscou tolérera-t-elle un « communiste » à l'origine d'un vaste territoire et l'existence de plus d'un million de nomades ne facilitera pas son embrigadement.

C'est du bout des lèvres que le Pakistan et l'Iran ont reconnu la République démocratique d'Afghanistan. L'un et l'autre pays acceptent mal l'arrivée de « communistes » et « d'assassins », comme il est dit en privé, au pouvoir à Kaboul. Le chah voit miner son grand projet de coopération économique et politique entre les pays proches de l'U.R.S.S. Il avait tenté depuis quelques années d'encourager M. Daoud à moins s'appuyer sur le grand voisin du nord et s'était engagé à fournir à Kaboul une aide financière se montant à l'équivalent de 3,5 milliards de francs en cinq à six ans.

Pour prix de cette générosité, il demandait que les Afghans mettent une sourdine à leurs revendications sur la partie de territoire pakistanaïsi où vit une population parlant, comme la majorité d'entre eux, le pachouti, et qu'ils apprennent pas plus les « nationalistes » du Baloutchistan pakistanaïsi. Mais l'ancien président Daoud, devant les réserves de ses compatriotes et des Soviétiques, n'avait pas donné suite aux projets de coopération avec l'Iran. L'aide de Téhéran restait inutile, sauf pour l'étude d'un chemin de fer transafghanien, pays enclavé, doit ménager son voisin puisque la majorité de son commerce transite par le port pakistanaïsi de Karachi. Mais il est de l'intérêt de l'U.R.S.S. qui carresse depuis toujours le rêve de disposer d'un débouché terrestre vers les mers chaudes, d'entreprendre l'abécédaire du Fachtounistan et du Baloutchistan.

Enfin, le peu d'empressement mais par les pays musulmans moins proches — à l'exception du Sud-Yémen et de la Syrie — à reconnaître le nouveau régime, les réactions scandalisées suscitées à Djeddah par l'assassinat d'une personnalité religieuse ultra-souvent leurs réserves à l'égard de M. Taraki. Aussi bien les dirigeants afghans ont-ils dispersés les premières impressions défavorables et à donner des gages d'attachement à l'Islam.

Les préoccupations de politique extérieure rejoignent à ce sujet les considérations de politique intérieure. Même si l'aide des Etats arabes à l'Afghanistan est négligeable (sauf celle du Koweït), Kaboul veut éviter d'être mis à l'index du monde islamique. Mais il ne fait pas de doute que les nouveaux responsables afghans sont dans leur majorité plutôt laïcs. Les déclarations officielles expriment en revanche sa solidarité avec les Palestiniens et les pays musulmans progressistes.

La religion, et surtout l'interprétation du dogme, servent depuis des siècles d'allié au conservatisme social en Afghanistan. Les prières, les moqams, ont joué par le passé un rôle majeur dans la lutte contre la pénétration des courants de pensée « étrangers » et toute tentative de modernisme. Forte est aux yeux des nouveaux dirigeants de la région pour le moment. Car leur influence à l'intérieur du pays n'est sans doute pas moins forte que ne l'était celle de l'aristocratie déchue.

Tension avec le Pakistan et l'Iran

Le Pakistan et l'Iran ont reconnu la République démocratique d'Afghanistan. L'un et l'autre pays acceptent mal l'arrivée de « communistes » et « d'assassins », comme il est dit en privé, au pouvoir à Kaboul. Le chah voit miner son grand projet de coopération économique et politique entre les pays proches de l'U.R.S.S. Il avait tenté depuis quelques années d'encourager M. Daoud à moins s'appuyer sur le grand voisin du nord et s'était engagé à fournir à Kaboul une aide financière se montant à l'équivalent de 3,5 milliards de francs en cinq à six ans.

Pour prix de cette générosité, il demandait que les Afghans mettent une sourdine à leurs revendications sur la partie de territoire pakistanaïsi où vit une population parlant, comme la majorité d'entre eux, le pachouti, et qu'ils apprennent pas plus les « nationalistes » du Baloutchistan pakistanaïsi. Mais l'ancien président Daoud, devant les réserves de ses compatriotes et des Soviétiques, n'avait pas donné suite aux projets de coopération avec l'Iran. L'aide de Téhéran restait inutile, sauf pour l'étude d'un chemin de fer transafghanien, pays enclavé, doit ménager son voisin puisque la majorité de son commerce transite par le port pakistanaïsi de Karachi. Mais il est de l'intérêt de l'U.R.S.S. qui carresse depuis toujours le rêve de disposer d'un débouché terrestre vers les mers chaudes, d'entreprendre l'abécédaire du Fachtounistan et du Baloutchistan.

Enfin, le peu d'empressement mais par les pays musulmans moins proches — à l'exception du Sud-Yémen et de la Syrie — à reconnaître le nouveau régime, les réactions scandalisées suscitées à Djeddah par l'assassinat d'une personnalité religieuse ultra-souvent leurs réserves à l'égard de M. Taraki. Aussi bien les dirigeants afghans ont-ils dispersés les premières impressions défavorables et à donner des gages d'attachement à l'Islam.

Les préoccupations de politique extérieure rejoignent à ce sujet les considérations de politique intérieure. Même si l'aide des Etats arabes à l'Afghanistan est négligeable (sauf celle du Koweït), Kaboul veut éviter d'être mis à l'index du monde islamique. Mais il ne fait pas de doute que les nouveaux responsables afghans sont dans leur majorité plutôt laïcs. Les déclarations officielles expriment en revanche sa solidarité avec les Palestiniens et les pays musulmans progressistes.

La religion, et surtout l'interprétation du dogme, servent depuis des siècles d'allié au conservatisme social en Afghanistan. Les prières, les moqams, ont joué par le passé un rôle majeur dans la lutte contre la pénétration des courants de pensée « étrangers » et toute tentative de modernisme. Forte est aux yeux des nouveaux dirigeants de la région pour le moment. Car leur influence à l'intérieur du pays n'est sans doute pas moins forte que ne l'était celle de l'aristocratie déchue.

DIPLOMATIE

L'INCIDENT FRONTALIER SINO-SOVIÉTIQUE Pékin « ne peut se satisfaire » de la version donnée par Moscou

Interrogé samedi 13 mai sur les « regrets » exprimés par l'U.R.S.S. au sujet de l'incident frontalier du 9 mai, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a confirmé que la note soviétique avait été reçue à ce sujet, nos télégrammes notre correspondant Alain Jacob. Il a toutefois ajouté: « Les explications contenues dans la note soviétique ne sont pas conformes à la réalité. Nous ne pouvons donc nous en satisfaire. »

Pékin conteste la version de l'affaire donnée par Moscou, selon laquelle l'intervention de militaires soviétiques en territoire chinois n'aurait été que le résultat d'une « erreur ». Cette version paraissait la moins vraisemblable. Qu'une opération de ce genre puisse se produire de manière accidentelle, estime notre correspondant, donnerait en effet une piètre idée des mesures de sécurité en vigueur sur une des frontières les plus chaudes du monde.

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a confirmé le vendredi 12 mai l'incident frontalier avec la Chine, annoncé la veille par l'agence Chine nouvelle, et d'autre part que des « regrets » avaient été exprimés aux Chinois. Mais que Pékin dénonçait les « atrocités » commises par les soldats soviétiques et la « provocation militaire », l'agence Tass donne des faits une version plus anodine: « Dans la nuit du 8 au 9 mai, des soldats soviétiques gardes-frontières, en recherchant un criminel dangereux qui était armé, ont pris par erreur la route chinoise pour les Hés soviétiques Krestovskis (sur le fleuve Oussouri). Ils ont débarqué et ont pénétré sur une faible distance en territoire chinois. Les militaires soviétiques n'ont commis aucune agression contre la population chinoise et, après s'être convaincus qu'ils se trouvaient involontairement en territoire chinois, ils l'ont quitté immédiatement. »

Tass ne dit pas si l'incident a été « criminel » à été retrouvé et arrêté. Elle ne donne pas de précisions sur le nombre et l'équipe-

La fin de la « réunion préparatoire » franco-africaine

« La France est décidée à aider ceux qui lui demandent assistance » réaffirme M. de Guiringaud

La réunion préparatoire à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement franco-africain des 22 et 23 mai s'est achevée samedi 13 mai au siège de l'Organisation internationale de l'Afrique Noire, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber. Au cours d'une dernière séance, les vingt et une délégations représentatives de l'Organisation internationale de l'Afrique Noire ont tenu le « sommet » des chefs d'Etat. Elles ont également étudié un projet de communiqué final.

Dans son discours d'ouverture, M. de Guiringaud avait proposé vendredi l'ordre du jour suivant: « Débat économique et social, suite du dialogue Nord-Sud, perspective d'une nouvelle organisation économique mondiale, exposés par les délégués africains de leurs actions de développement et de coopération, problèmes relatifs à l'association des Etats africains à la C.E.E. et, enfin, situation particulièrement difficile des pays de la zone soviétique. »

Il avait, en outre, rappelé les principes qui guident la politique française en Afrique (nos dernières éditions du 13 mai).

« La France, avait-il dit, ne peut se résigner à rester inactive chaque fois qu'un Etat africain est en proie à une agression extérieure ou à une agression interne. Plus que tout autre, non pays est convaincu que la paix est indispensable au développement de votre continent. »

« Mais, a-t-il ajouté, quelles que puissent être les conséquences, parties africaines, la France reste décidée à venir en aide à ceux qui, dans l'épreuve, lui demandent son assistance pour maintenir leur indépendance et leur souveraineté, conformément aux accords conclus. »

« Tous nos partenaires le savent bien, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, l'action de la France se situe dans la perspective d'une politique qui proclame: « l'Afrique aux Africains » c'est-à-dire le respect cumulé de la volonté d'indépendance et de souveraineté et de la liberté territoriale de leurs Etats et de la liberté de leur choix. »

« La France et la bombe à neutrons. — La bombe à neutrons n'est pas quelque chose de mystérieux et est certainement à la portée de la technologie française », a affirmé vendredi 12 mai M. Louis de Guiringaud au micro de R.T.L. La France a pour ambition de développer la modernisation de sa force de frappe. Aucune perspective ne peut être exclue », a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

AFRIQUE

COUP D'ÉTAT AUX COMORES

(Suite de la première page.)

M. Ali Solih, ancien ingénieur agronome converti à la politique, n'a jamais réussi à constituer une base solide à son pouvoir. Ainsi, le 3 avril 1976, Moroni annonçait la découverte d'un complot visant à l'assassinat du président. Plusieurs anciens ministres du gouvernement Abdallah étaient alors arrêtés. Le 4 octobre de la même année, l'ancien chef de l'Etat était de nouveau mis en cause après l'annonce de la découverte d'un nouveau complot. Mais il rejetait toutes ces accusations.

Deux autres complots étaient annoncés, en juin et en octobre 1977. Le régime a réagi en aggravant la répression contre tous les secteurs de l'opposition, en particulier contre les étudiants et les partisans, demeurés nombreux à Anjouan, de l'ancien chef de l'Etat.

La « Révolution du 3 août 1976 », proclamée par M. Ali Solih se voulait radicale et inspirée du modèle chinois. En fait, le régime de Moroni a sombré rapidement dans l'arbitraire et l'impopularité. Tout en proclamant son désir de jeter bas les structures issues de l'époque coloniale, M. Ali Solih a encouragé une politique souvent teintée de sectarisme et de fanatisme anti-religieux qui a conduit plusieurs centaines de Comoriens à fuir l'archipel.

Sans doute conscient de la fragilité de son régime et de son impopularité auprès de larges secteurs de la population, M. Ali Solih a organisé un référendum au cours duquel le peuple comorien fut invité, le 28 octobre 1977, à lui renouveler sa confiance. L'immense majorité pour cent des votants s'étaient prononcés pour le maintien à la tête de l'Etat de M. Ali Solih.

D'autre part, on a assisté à une détérioration très sensible des relations entre Moroni et Paris, notamment par l'affaire de Mayotte. Le gouvernement comorien a porté ce grave différend devant plusieurs instances internationales (ONU, O.T.A.). Cette aggravation des rapports franco-comoriens explique notamment l'absence de représentants de Moroni lors de la prochaine conférence africaine des 22 et 23 mai.

Le P.C.F. juge les propositions

Le P.C.F. juge les propositions de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement franco-africain des 22 et 23 mai s'est achevée samedi 13 mai au siège de l'Organisation internationale de l'Afrique Noire, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber. Au cours d'une dernière séance, les vingt et une délégations représentatives de l'Organisation internationale de l'Afrique Noire ont tenu le « sommet » des chefs d'Etat. Elles ont également étudié un projet de communiqué final.

Dans son discours d'ouverture, M. de Guiringaud avait proposé vendredi l'ordre du jour suivant: « Débat économique et social, suite du dialogue Nord-Sud, perspective d'une nouvelle organisation économique mondiale, exposés par les délégués africains de leurs actions de développement et de coopération, problèmes relatifs à l'association des Etats africains à la C.E.E. et, enfin, situation particulièrement difficile des pays de la zone soviétique. »

Il avait, en outre, rappelé les principes qui guident la politique française en Afrique (nos dernières éditions du 13 mai).

« La France, avait-il dit, ne peut se résigner à rester inactive chaque fois qu'un Etat africain est en proie à une agression extérieure ou à une agression interne. Plus que tout autre, non pays est convaincu que la paix est indispensable au développement de votre continent. »

« Mais, a-t-il ajouté, quelles que puissent être les conséquences, parties africaines, la France reste décidée à venir en aide à ceux qui, dans l'épreuve, lui demandent son assistance pour maintenir leur indépendance et leur souveraineté, conformément aux accords conclus. »

« Tous nos partenaires le savent bien, a indiqué le ministre des Affaires étrangères, l'action de la France se situe dans la perspective d'une politique qui proclame: « l'Afrique aux Africains » c'est-à-dire le respect cumulé de la volonté d'indépendance et de souveraineté et de la liberté territoriale de leurs Etats et de la liberté de leur choix. »

« La France et la bombe à neutrons. — La bombe à neutrons n'est pas quelque chose de mystérieux et est certainement à la portée de la technologie française », a affirmé vendredi 12 mai M. Louis de Guiringaud au micro de R.T.L. La France a pour ambition de développer la modernisation de sa force de frappe. Aucune perspective ne peut être exclue », a ajouté le ministre des Affaires étrangères.

Alisarda: des vols directs entre Paris et la Sardaigne

Vols directs Paris-Olbia-Cagliari à partir du 1er Juin

Avec Alisarda, la mer et le soleil de la Sardaigne se rapprochent. Les DC9 d'Alisarda partent d'Orly-Sud et atterrissent aux aéroports d'Olbia/Costa Smeralda en moins de deux heures et Cagliari en moins de trois heures.

À partir du 16 Juin et pendant tout l'été, Alisarda propose également des vols directs de Nice-Côte d'Azur à Olbia/Costa Smeralda.

Faites vos réservations auprès de votre Agence de Voyages, d'Air France ou directement auprès de la compagnie Alisarda, 9 Boulevard de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. 26150-2616180. Telex 212515 Alisard.

PARIS - OLBIA - CAGLIARI	
Départ Paris	Diry 11h45
Arrivée Olbia	13h20
Arrivée Cagliari	14h30
* du 1er Juin au 23 Septembre - 16 Jours	
** du 4 Juin au 24 Septembre - le dimanche	
NICE - OLBIA	
Départ Nice	15h00 - Arrivée Olbia 15h45
du 10 Juin au 15 Septembre: lundi-mardi-jeudi	

ALISARDA
La compagnie aérienne de la Sardaigne.

سكزا من الأصل

50 كذا من الاموال

politique

FACE A LA CRISE ECONOMIQUE

M. Giscard d'Estaing indiquera prochainement < les directions que doit prendre notre action en faveur de la justice et du progrès >

Les élus d'outre-mer sollicitent l'intervention de l'Etat

Le président de la République a reçu à déjeuner, le vendredi 12 mai, au palais de l'Élysée, les cinquante-six députés du groupe U.D.F. élus pour la première fois à l'Assemblée nationale, le 12 ou le 19 mars dernier.

Le président de la République a reçu à déjeuner, le vendredi 12 mai, au palais de l'Élysée, les cinquante-six députés du groupe U.D.F. élus pour la première fois à l'Assemblée nationale, le 12 ou le 19 mars dernier.

À l'occasion d'une question orale posée par M. Michel Debré, les députés ont passé en revue vendredi 12 mai tous les aspects de la politique menée par le gouvernement dans les DOM-TOM.

seront les lignes de force de son action. Certes, un mois après son entrée en fonction, la politique du nouveau secrétaire d'État aux DOM-TOM n'est pas encore définie.

M. Giscard d'Estaing a déclaré aux nouveaux élus de l'U.D.F. : « Dans la grande explication politique de l'inter-départementaire, le rôle des élus est essentiel, et surtout décisif. C'est particulièrement le cas des nouveaux élus, auxquels l'adhésion met en évidence les attentes de nos électeurs. »

Le président de la République a déclaré aux nouveaux élus de l'U.D.F. : « Dans la grande explication politique de l'inter-départementaire, le rôle des élus est essentiel, et surtout décisif. C'est particulièrement le cas des nouveaux élus, auxquels l'adhésion met en évidence les attentes de nos électeurs. »

M. Michel Debré (R.P.R., la Réunion) a ouvert le débat en constatant que sur dix-sept élus en raison de l'absence de la majorité, il a attribué ce succès à « un désenchantement certain à l'égard du système actuel, et à l'attachement des populations à la liberté française. »

M. Jean Fontaine (non inscrit, La Réunion) relève que les échéances électorales passées, il reste à résoudre les problèmes, notamment celui de l'emploi. Il demande au gouvernement d'accorder aux planteurs de canne à sucre « le juste prix qui assure leur survie. »

« La prise de fonctions d'un nouvel élu est un des moments les plus heureux de sa vie. On apporte avec soi son enthousiasme, ses convictions, son désir de répondre aux aspirations de ses électeurs. »

« Je vais demander au premier ministre de nommer un certain nombre de parlementaires en mission, notamment parmi les nouveaux élus, pour les initier au fonctionnement des rouages de l'État. »

M. Debré déclare : « À quelle tâche devons-nous nous attacher ? Il faut à la fois affirmer une politique globale fondée sur l'appartenance de ces terres loyales à la France et appliquer les politiques spécifiques qu'exigent les caractéristiques géographiques, économiques ou sociales particulières de chacune de ces terres. »

M. Pierre Lagourgue (U.D.F., La Réunion) regrette que les prestations sociales soient appliquées de manière restrictive à la Réunion et demande : « Y aura-t-il deux catégories de Français ? »

La première convention de l'U.D.F. se réunira avant la mi-juillet

M. Jean Lecanuet a annoncé vendredi 12 mai, que la première convention de l'U.D.F., qui se réunira avant le 14 juillet. Présentant les statuts de l'U.D.F., qui devraient, après ratification des partis constituants de l'Union, devenir définitifs à la fin du mois de mai, M. Lecanuet a précisé que la convention est chargée de définir la politique générale du mouvement.

Le secrétaire général de l'U.D.F., M. Roger Châtelet, a annoncé que la convention de l'U.D.F. se réunira avant le 14 juillet. Présentant les statuts de l'U.D.F., qui devraient, après ratification des partis constituants de l'Union, devenir définitifs à la fin du mois de mai, M. Lecanuet a précisé que la convention est chargée de définir la politique générale du mouvement.

Les instances nationales de l'U.D.F. sont au nombre de trois :

● LA CONVENTION, qui définit la politique générale de l'Union et se réunit au moins une fois tous les deux ans. Elle comprend les membres du conseil, les parlementaires U.D.F., les présidents des conseils régionaux ou généraux U.D.F., les membres des conseils départementaux de l'U.D.F., des représentants des conseils départementaux et des personnalités désignées par le conseil ;

LE DÉSARMEMENT

Le P.C.F. juge très insuffisantes les propositions de M. Giscard d'Estaing

Le secrétariat de M. Georges Marchais a publié, vendredi 12 mai, une longue mise au point concernant la représentation du P.C.F. dans la délégation française à l'ONU (le Monde du 13 mai). « Fin avril, indique la mise au point du P.C.F., le secrétaire de l'Élysée a, par téléphone, informé le secrétariat de Georges Marchais de la colonie du président de la République de sa venue à la session de l'ONU sur le désarmement, accompagné d'une délégation représentative des divers groupes de l'Assemblée nationale. En même temps le secrétaire de l'Élysée indiquait que M. Giscard d'Estaing présiderait au préalable sous les présidences de groupes à l'Assemblée nationale (...). »

LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

M. Paul Laurent reproche à M. Althusser de déclarer la guerre à son parti

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du parti communiste, répond dans l'Humanité du 13 mai aux déclarations de M. Louis Althusser au cours d'un débat à Sera (le Monde du 13 mai). M. Laurent relève en particulier le passage dans lequel le philosophe communiste invite les militants du P.C.F. à ne pas abandonner leur engagement militant et à combattre en son sein, en utilisant toutes les possibilités qu'offrent les statuts du parti. En première page de l'Humanité et sous le titre « Graves propos de Louis Althusser », M. Paul Laurent montre bien que ce qui est dit n'est pas tel ou tel aspect du fonctionnement d'un parti ou d'un parti communiste, mais bien les principes fondamentaux qui sont à la base de la vie de ces partis communistes, au-delà de leur diversité. De plus, il fait également souligner que l'attaque est considérée par les partis qu'on qualifie ensemble « euro-communistes » parce qu'ils affirment une même volonté d'adhésion vers le socialisme en luttant pour le progrès continu de la démocratie dans tous les domaines, sur la base de larges alliances populaires, dans le respect de la pluralité et en récusant toute notion de modèle. (...)

Le 14 juillet à Paris

LA 27^e DIVISION ALPINE DÉPLÈRA SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le défilé militaire du 14 juillet à Paris sera lieu sur l'avenue des Champs-Élysées et sera surtout l'occasion pour le commandement de présenter les unités de blindés et à pied de la 27^e division alpine, dont le P.C. est à Grenoble (dernières éditions du 13 mai). À la demande du chef de l'État, le défilé comprendra, outre la présentation traditionnelle des écoles militaires et des troupes de l'armée de l'air, la présentation d'une unité complète qui vient d'être constituée dans le cadre de la reorganisation en cours des grandes unités de l'armée de terre. La 27^e division alpine comprend, désormais, six bataillons alpins ou régiments d'infanterie alpine, un régiment d'artillerie, un régiment de génie et un régiment de commandement et de soutien. À quelques exceptions près, ces unités tiennent garnison essentiellement dans les Alpes du Nord. Le président de la République a demandé, aussi, au commandement d'organiser, comme cela avait déjà été fait dans le jardin des Tuileries en 1976, trois journées de présentation et de démonstrations nocturnes des trois armées sur l'esplanade devant le château de Vincennes.

Les instances nationales de l'U.D.F. sont au nombre de trois :

● LE CONSEIL, qui dirige l'activité de l'Union et comprend au maximum vingt-cinq membres. Actuellement, ses membres sont au nombre de quatorze : les sept membres du bureau exécutif ainsi que Mme Marguerite Pellegrin, Mme Jean-Jacques Scrymgeour, André Diligent, René Monory, Max Lejeune, Jean-Pierre Solson et Didier Barthelemy. Le conseil est présidé par le président et trois vice-présidents, fonction qu'occupent respectivement M. Jean Lecanuet, Mme Françoise Giroud, MM. Jean Pierre Foucaud et Jacques Blanc. Il nomme le délégué général (M. Michel Pinton) et se réunit chaque mois.

« Le 2 mai, le secrétariat de Georges Marchais confirmait au secrétaire général de l'Élysée que pour ce qui concernait le groupe communiste, il ne pourrait être question de décider d'une éventuelle participation à la délégation communiste à l'ONU avant de connaître les résultats de la consultation du 12 mai. »

« L'attaque de Louis Althusser »

M. Camille Petit (R.P.R., Martinique) dénonce le « climat de violence » qui prévaut dans le département et l'attribue aux autonomistes. Il estime qu'il est urgent de lutter contre le chômage, le désarmement des militaires, les inégalités, et la déqualification des jeunes. Il demande au P.C. de ne pas acheter à l'étranger ce qui ne nous achète rien. Cela dépasse le pacte colonial. Il conclut : « Le problème des DOM doit être repensé dans son ensemble (...). »

Le conseil général de la Martinique a voté, vendredi 12 mai, une motion contre le décret du 20 mars 1978, qui apporte d'importantes modifications dans le système de congés administratifs des fonctionnaires des DOM. L'assemblée départementale a élevé une « très énergique protestation auprès du gouvernement contre les violations répétées des pouvoirs conférés au conseil général. Le conseil général a demandé, en outre, l'abrogation pure et simple du décret du 20 mars et l'introduction d'un recours en Conseil d'État en vue de son annulation. »

Le conseil général de la Martinique a voté, vendredi 12 mai, une motion contre le décret du 20 mars 1978, qui apporte d'importantes modifications dans le système de congés administratifs des fonctionnaires des DOM. L'assemblée départementale a élevé une « très énergique protestation auprès du gouvernement contre les violations répétées des pouvoirs conférés au conseil général. Le conseil général a demandé, en outre, l'abrogation pure et simple du décret du 20 mars et l'introduction d'un recours en Conseil d'État en vue de son annulation. »

Le conseil général de la Martinique a voté, vendredi 12 mai, une motion contre le décret du 20 mars 1978, qui apporte d'importantes modifications dans le système de congés administratifs des fonctionnaires des DOM. L'assemblée départementale a élevé une « très énergique protestation auprès du gouvernement contre les violations répétées des pouvoirs conférés au conseil général. Le conseil général a demandé, en outre, l'abrogation pure et simple du décret du 20 mars et l'introduction d'un recours en Conseil d'État en vue de son annulation. »

Le conseil général de la Martinique a voté, vendredi 12 mai, une motion contre le décret du 20 mars 1978, qui apporte d'importantes modifications dans le système de congés administratifs des fonctionnaires des DOM. L'assemblée départementale a élevé une « très énergique protestation auprès du gouvernement contre les violations répétées des pouvoirs conférés au conseil général. Le conseil général a demandé, en outre, l'abrogation pure et simple du décret du 20 mars et l'introduction d'un recours en Conseil d'État en vue de son annulation. »

M. Séguyn (C.G.T.) : le premier ministre se contredit. — Le discours de M. Barre, au Sénat, « contredit de façon fâcheuse les propos que le premier ministre avait tenus lors de notre rencontre », déclare, vendredi 12 mai, le secrétaire général de la C.G.T. Les intentions gouvernementales et ne nous surprennent pas, mais portent en elles les germes de graves conflits sociaux. »

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

M. Jacques Châtelet, maire de Paris, a procédé, vendredi 12 mai, à la mise en place d'une nouvelle commission extra-municipale de concertation. Elle sera chargée d'étudier les problèmes des professions libérales.

M. André Bergeron (P.O.) a déclaré, vendredi 12 mai, le premier ministre Europe 1. « Faisant allusion aux propos de M. R. Barre sur le niveau de vie des Français, M. Bergeron a affirmé que beaucoup de personnes « ne disposent

LE RASSEMBLEMENT DE LA JOC

Cinquante ans d'apostolat ouvrier

Ce samedi 13 mai en fin de matinée, il était toujours impossible de savoir si le cardinal Marty était décidé ou non à se rendre dimanche 14 mai au rassemblement jociste de La Courneuve. L'éditorial de Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale, évoquant « l'ambiguïté » de cette manifestation et la sélectivité des invitations (« le Monde » du 13 mai), semble avoir semé un certain désarroi. On apprend que le cardinal évoquerait l'anniversaire de la JOC dans son allocution de Pentecôte à Notre-Dame de Paris.

An siège social de la JOC, en tout cas, les propos tenus par Mgr Etchegaray n'ont pas ému les dirigeants. Ceux-ci relèvent que l'archevêque de Marseille a parlé clairement et qu'il a posé des questions véridiques.

La fin de l'année 1928 a vu, à quelques semaines d'intervalle, la condamnation par Pie XI de l'Action française et la naissance, en France, d'un mouvement lancé quelques années auparavant en Belgique et en Hollande. Ce mouvement, baptisé « Jeunesse ouvrière chrétienne » (JOC), a pour but de promouvoir le christianisme dans l'histoire du catholicisme français. Car, c'est en grande partie grâce aux mouvements d'action catholique que s'est réalisée la transformation des mentalités chrétiennes et la préparation lointaine de Vatican II.

« L'apostolat des laïcs — idée selon laquelle de simples fidèles deviennent missionnaires auprès des « mécréants » incroyants, selon la formule naïve, qui fait sourire aujourd'hui, chantée avec conviction par les premiers jocistes : « Nous référons chrétiens nos frères, par Jésus-Christ nous le jurons — était l'intuition de Pie XI, qui avait pris conscience que l'Eglise était en train de perdre la classe ouvrière ».

« Le clergé actuel, écrit-il en 1929, ne suffit malheureusement plus aux besoins de notre temps : ses effectifs s'avèrent trop faibles ; ailleurs, des groupes entiers se sont délibérément soustraits à son influence, masses auxquelles ne parviennent même pas sa voix et ses exhortations. Aussi est-il nécessaire que tous se fassent apôtres ; que la laïcité ne se cantonne pas dans une indifférence boudeuse, mais prenne part dans la lutte éternelle ».

Rendre l'Eglise présente

Ainsi est née l'Action catholique, qui sera constituée définitivement en France en 1931, à partir de la conception de deux éléments : l'un d'ordre spirituel — l'apostolat des laïcs, — l'autre d'ordre sociologique — la spécialisation de cet apostolat par milieu. Chaque milieu s'est recristallisé par des chrétiens du même milieu.

Si la plupart des mouvements d'action catholique — soit ceux du monde ouvrier, l'Action catholique ouvrière (ACO) et la JOC — sont aujourd'hui en porte à faux, on ne doit pas nier le rôle capital qu'ils ont joué pour rendre l'Eglise présente au monde moderne. Combien de militants syndicaux ou politiques, occupant actuellement des postes nationaux, n'ont-ils pas été formés par l'Action catholique ?

RELIGION

Mise en garde de l'évêque de Lourdes contre le pèlerinage de l'abbé Coache

Tarbes. — A la veille de l'arrivée à Lourdes du rassemblement Combat pour la foi, animé par l'abbé Coache, l'évêque de Tarbes et Lourdes, Mgr Henri Douze, a lancé un message qui a valeur d'avertissement pour l'abbé Coache et pour les pèlerins attendus lors de la Pentecôte : « Lourdes est une terre de fraternité, de paix et de prière qui veut rester en étroite communion avec le Saint-Père et les évêques qui lui sont unis ; les pèlerins qui s'y rendent ont le devoir de respecter ce caractère d'Évangile qui doit manifester tout caractère marital ». Ce n'est pas le cas de l'abbé Coache. Les menaces qu'il s'est permis de rendre publiques à l'occasion du rassemblement dont il a été l'instigateur portent la marque de l'agression et de la violence. Sa prétention de passer pour

comblent d'évêques, d'ailleurs, n'ont-ils pas fait leurs premières armes comme érudits de ces mouvements ?

L'apostolat de cette forme d'apostolat est indiscutable. Par l'engagement social, plus politique, qu'elle encourageait nécessairement, l'Action catholique, plus que tout autre lecture locale, est responsable, d'une part, de l'évolution des esprits à l'intérieur de l'Eglise, sur le plan doctrinal et moral, et, d'autre part, du léger glissement à gauche de l'Électorat catholique, encore confirmé lors des élections municipales au printemps de 1977.

« Son Eminence le cardinal Georges Marchais »

L'interférence de la politique dans le domaine religieux est particulièrement nette à l'ACO, dont la dernière rencontre nationale, à Lyon en mai 1977, a été marquée par l'élection au comité national du mouvement de deux membres du parti communiste ; c'est la JOC aussi, dont les engagements sont nettement politiques remontant à 1968, puis à son option pour le programme commun de la gauche.

La présence du premier secrétaire du P.C.F. à l'objectif 74, qui avait rassemblé quarante mille jeunes travailleurs à la porte de Versailles, est à l'origine de la campagne de dénigrement menée contre une JOC « cheval de Troie des communistes » par les milieux intégristes, qui continuent de colporter le mythe de MM. Marchais et Marty chantant l'Internationale ensemble, le ping-pong. Comme l'a écrit l'Aurore le 2 mai 1978, « les confondons pas, en effet, religion et politique, et ne prenons pas M. François Marty pour son Eminence le cardinal Georges Marchais ».

Cela dit, certains évêques s'interrogent sur la spécificité chrétienne et ecclésiale du mouvement. Est-ce encore la JOC relevant des abbés Cardijn, en Belgique et Québec, en France ? se demande Mgr Vilnet, évêque de Saint-Dié (Vosges). N'est-ce pas une JOC trop engagée dans la lutte, trop compromise avec une laïcité option politique ? « L'histoire de ces cinquante années (de la JOC), écrit, pour sa part, Mgr Decourtray, évêque de Orléans, est celle d'une solidarité croissante avec la jeunesse ouvrière et le monde ouvrier. Mon vœu est que l'histoire des cinquante années à venir soit celle d'une solidarité croissante avec l'Eglise ». — A. W.

ÉDUCATION

APRÈS SON ENTREVUE AVEC M. BEULLAC

Le syndicat C.G.T. du technique redoute une stagnation du budget de l'éducation

Une délégation du Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel (S.N.E.T.P.-C.G.T.) a été reçue par M. Christian Beullac, ministre de l'Éducation, le 11 mai. La délégation a fait part « du tour contentieux existant dans les lycées d'enseignement professionnel, de la volonté des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance et de direction de voir aboutir par des négociations leurs revendications ».

Le bureau national du syndicat a déclaré après cette entrevue : « L'objectif principal de la délégation n'est pas de réclamer le règlement rapide des véritables problèmes des personnels, notamment le statut d'emploi, nous souhaitons et leur titularisation, l'amélioration des conditions d'enseignement, la transformation des heures supplémentaires en postes, l'augmentation des crédits de fonctionnement des établissements, les dispositions nécessaires et urgentes à prendre pour améliorer le départ des jeunes du système éducatif sans formation professionnelle : mesures sociales importantes en direction des jeunes des lycées d'enseignement professionnel et de leurs familles, création de places et sections nouvelles dans les lycées d'enseignement professionnel, enseignement de soutien ». Or, sur ces questions, déclare le syndicat, le ministre n'a refusé de s'engager.

« Rétablir un climat de confiance »

An cours d'une visite officielle à Barcelone, dans la Meuse, vendredi 12 mai, M. Christian Beullac a notamment déclaré : « La grande majorité des organisations d'enseignants et de parents d'élèves sont d'accord sur les grandes orientations de la loi de 1975. Cependant, dans la pratique quotidienne, les textes d'application de la loi posent des problèmes que M. Bayle lui-même était en train d'observer. Il est envisageable d'apporter des aménagements pour que les textes d'application puissent s'appliquer correctement et efficacement ». « Mon premier objectif, et le plus urgent, a poursuivi le ministre, c'est de rétablir un climat de confiance entre les enseignants et la société française ».

JUSTICE

L'ENQUÊTE DE LA MORT DU BARON BRACHT : TÉLÉSPÉCTATEURS POLICIERS

De notre correspondant
Bruxelles. — Sur les traces de la police allemande, les autorités judiciaires belges ont diffusé des lettres de réquisition pour demander au public de participer à la chasse aux assassins du baron Bracht, enlevé le 7 mars dernier et retrouvé mort dans une déchetterie belge, dix semaines plus tard.
Dans la soirée du jeudi 11 mai, les téléspéctateurs ont pu voir sur la chaîne francophone et sur la chaîne flamande un véritable petit film de fiction — notamment une camionnette 2 CV blanche quittant le garage avec à son bord le corps du baron Bracht. On a pu entendre aussi les voix des ravisseurs enregistrés par la police.
L'initiative a soulevé une tempête de protestations. Le Syndicat socialiste de l'université de Liège, notamment, a déposé une lettre ouverte au directeur général de la radio-télévision d'expression française. Dans un communiqué,

EXPULSIONS, MANIFESTATIONS ET INTERPELLATIONS DANS LE MARAIS ET LE 13^e ARRONDISSEMENT

Les forces de l'ordre ont procédé vendredi 12 mai à plusieurs expulsions dans le quartier du Marais, à Paris, où se trouve celle d'une mère de quatre enfants, Mme Saada, qui occupait en squat un appartement. Une manifestation a rassemblé plusieurs dizaines de personnes en fin d'après-midi près du métro Saint-Paul pour protester contre l'interdiction des forces de l'ordre, et des affrontements violents ont eu lieu.
L'union départementale C.F.D.T. de Paris a protesté contre ces expulsions et souligné qu'il s'agit d'une mère seule, tous les moyens répressifs policiers ont été utilisés pour expulser neuf personnes, dont quatre enfants, de leurs logements (...). Deux personnes seulement sur les neuf expulsées sont reléguées dans leur quartier.
D'autre part, plusieurs personnes ont été interpellées pour vérification d'identité dans le quartier soumis prochainement à rénovation. Ces personnes étaient venues apporter leur soutien à des aquatiers.
Une affaire de squatters doit venir devant la justice le mardi 18 mai, à cause d'un conflit qui oppose depuis une quinzaine de jours un marchand de biens parisien à une association de quartier qui s'est installée dans un immeuble au 38 bis, rue de Montreuil, dans le XI^e arrondissement.

UNE LETTRE DE M. GUY SIMONÉ

L'affaire de Broglie et le grand silence

Nous avons reçu de M. Guy Simoné, inculpé de complicité d'homicide volontaire après le meurtre de Jean de Broglie, et actuellement détenu, la lettre suivante :
Il est inutile de revenir sur les romans de série noire, sur les phantasmes et les ignominies dignes de quelques scribouillards à la sauvette. Depuis, les chaînes se sont tus. Et pour cause. Je tiens simplement à apporter les précisions suivantes : la manœuvre employée par certains « hauts fonctionnaires » était simple : en me noircissant, ils avaient une chance de détourner l'opinion publique sur la « véritable affaire » de Broglie. D'ailleurs, la brillante conférence de presse de M. Michel Poniatowski, le 29 décembre 1976, a bien confirmé la duperie.
Il était bien trop pressé, M. le ministre de l'Intérieur, de fermer le dossier alors que le juge d'instruction n'a pas encore ouvert. Doit-on considérer son départ du gouvernement comme une sanction ?
Il serait temps de faire le point et de combler les « lacunes » de l'instruction. Depuis dix-sept mois je réclame des auditions de témoins, des confrontations, mais le droit de me défendre m'est resté spéculativement. Le dossier suit son cours... dans le silence.
J'ai la prétention d'avoir un passé sans tache. Je m'en vante pour preuve que mon dossier administratif, s'il n'a pas disparu comme les documents de M. de Broglie. Quant à ma responsabilité dans l'assassinat, j'ai été malheureusement trompé par les services de police et par Serge Tessedre, qui a forcé Frêche à commettre le crime (il l'a reconnu en présence de deux témoins, en l'occurrence deux gardes, qui n'ont jamais été entendus). M. de Varga est un saint homme, c'est bien connu.
Le 27 octobre 1977, j'ai envoyé au ministère de Justice un manuscrit dans lequel je relate les faits tels que je les ai connus. Ensuite, j'ai adressé cinq lettres pour obtenir l'autorisation de sa publication, mais je n'ai obtenu qu'un grand silence. Faudra-t-il attendre les élections présidentielles ou la composition d'un fanzine de M. Poniatowski devant le juge d'instruction pour avoir de nouvelles de l'affaire de Broglie ? J'espère que l'opinion publique n'est pas aveugle.

UN DÉBAT AU FORUM «ÉTUDIANTS-ENTREPRISES»

Un mariage difficile

« J'ai eu l'impression d'assister à un mauvais cours magistral en dehors de la réalité. On ne peut pas oublier qu'une majorité d'étudiants se retrouvent sans emploi. Dans le mariage étudiants-entreprises, le patronat fait figure de mante religieux à l'égard des étudiants. » Cette déclaration de M. Jean-Luc Mano, président de l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, proche des communistes), à la fin du débat du forum Étudiants-Entreprises au Palais des congrès de Paris, tranchait avec le ton serein employé par le plupart des autres intervenants.
M. Paul Appel, président d'Entreprises et Progrès, membre du conseil exécutif du Conseil national du patronat français, a insisté sur la nécessité pour les étudiants d'acquiescer une « capacité à s'adapter à de nouveaux problèmes plutôt que de connaissances sur une technique ».
Après M. Guy Camilhou, président de l'université de Compiègne, il faut tenir compte, dans la formation des étudiants, du fait que « le moteur de l'innovation sera largement technologique dans les années à venir ». M. Gilbert Olivier, directeur du groupe ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), et M. Lucien Guigey, de la C.F.D.T., ont insisté sur la nécessité de sélectionner les stages dans les entreprises pour qu'ils aient une réelle valeur formative.
Les trois cents participants à ce débat n'ont pas tous trouvé ce qu'ils étaient venus y chercher. Ainsi cette responsable de classe terminale G3 n'a pu obtenir de réponse à la question qu'elle posait au nom de ses camarades : « Veut-il mieux pour nous, dans la conjoncture actuelle, entrer dans une vie active immédiatement ou poursuivre nos études ? »

Après la grève observée le 9 mai au lycée de Fontenay (le Monde du 11 mai), l'intersyndicale des enseignants du SNES (FEN) et du S.G.S.N. (C.F.D.T.) se déclare satisfaite du résultat obtenu puisque les trois élèves exclus du lycée de Fontenay affirment que la grève est intervenue à l'heure où les trois élèves étaient réintégrés.

FAITS ET JUGEMENTS

Nouvelle demande en révision du procès de Philippe Pétain.

L'avocat de Philippe Pétain, M. Jacques Isorni, a déposé une nouvelle demande d'annulation de l'arrêt de la Haute Cour de justice qui avait condamné à mort l'ancien chef de l'Etat français, le 15 août 1945. Pour appuyer sa requête en révision, M. Isorni a fait parvenir, le 6 mai dernier, au garde des sceaux, M. Alain Dreyfus, la copie d'un mémorandum — en date du 19 décembre 1940 — de lord Halifax, alors secrétaire d'Etat au Foreign Office, sur les « assurances » que le gouvernement français aurait données discrètement au gouvernement britannique.
Au cours d'une entrevue avec Philippe Pétain et un diplomate canadien, M. Pierre Dupuy, l'amiral François Darlan aurait déclaré, selon les termes du mémorandum, qu'il n'était pas question d'accorder à l'Allemagne le droit d'utiliser les bases navales françaises. Le document indiquait que Philippe Pétain était aussi de cet avis. Il aurait également assuré vouloir résister à la pression des Allemands. Dans la lettre accompagnant sa requête en révision, M. Isorni a précisé au ministre de la Justice qu'il se proposait de saisir aussi la Commission européenne des droits de l'homme.

Relaxés pour « légitime défense punitive »

La troisième chambre correctionnelle du tribunal de Saint-Etienne, présidée par M. Jean-Marc Pizzetta, a relaxé, jeudi 11 mai, deux ferrailleurs de Loirette (Loire), MM. René Cougert, trente-deux ans, et Auguste Pichon, cinquante ans, poursuivis pour avoir, le 3 mars 1977, tiré sur deux hommes, MM. Jean Simon, trente-six ans, et Alain Drevet, vingt-huit ans, originaires de Lyon, qu'ils avaient surpris sur leur chantier.
Le substitut, M. Jacques Marion, avait requis la relaxe, estimant que « les deux ferrailleurs possèdent inopérément la « légitime défense punitive » et penser qu'ils se trouvent en danger ». Il avait par ailleurs, lancé un avertissement en déclarant : « La justice ne pourra réprimer les méfaits de policiers priés que si nous pouvons vraiment assurer la protection efficace des gens et de leurs biens ».
MM. Simon et Drevet ont en revanche, été condamnés chacun à huit mois d'emprisonnement, dont six mois avec sursis, pour tentative de vol. — (Corresp.)
Le tribunal de commerce de Nice a délégué, vendredi 12 mai, de nommer un administrateur judiciaire afin d'assurer la tutelle du Palais de la Méditerranée, le casino niçois en règlement judiciaire.

Le Monde au... En p... COMMUN... Au fil... L... L'Histoire peut attendre... PIERRE VIANSSON-POINTE

مكتبة الأصل

سورة من القرآن



Le Monde aujourd'hui

PONT-AVEN

COMMUNAUTÉ

Une carte postale

Le poète-promeneur a les yeux soudain accrochés par une petite pancarte derrière le vitre de la boutique. La petite phrase dans le vitre... Elle auroit fasciné André Breton et Victor Segalen : « Confiez-nous vos cubes ».

« A deux pas, il y a le « Café de l'Aven », le café de Mme Guillem. Magnifique bratonne de quatre-vingt-trois ans portant dignement la coiffe, elle est fière d'accueillir des touristes dans son établissement. Elle se tourne vers Xavier Groll et se souvient. Elle a connu plusieurs des peintres qui, autour de Gauguin, ont formé l'école de Pont-Aven. Elle garde un très bon souvenir d'Emile Bernard, qui, d'ailleurs, a sa rue ici, le long des quais, pas très loin de la « Fabrique de Trou-mad et de gelées de Pont-Aven ».

En pensant à la retraite

« EDNA », presque éden, c'est en hébreu et dans la Genèse le plaisir de Sara qui va enfanter, à quatre-vingt-dix ans, un fils d'Abraham centenaire. Edna, c'est le sigle qu'a choisi à dessein une association dont le but n'est pas sans rapport symbolique avec la nouvelle jeunesse de Ben L'association pour l'épanouissement du nouvel âge. Comme toute association, elle a ses fondateurs : huit couples, une veuve et une célibataire. Ses sympathisants : une quinzaine de personnes, qui se joignent, occasionnellement à eux. Son lieu de réunion : un moulin de trente-deux pièces niché au creux d'un valon de la Brie. Et des objectifs : pour les membres actifs, il s'agit de vivre ensemble au moins un week-end par mois, pour tenter une expérience communautaire susceptible de se prolonger plus tard et de façon permanente. Quand ils seront retraités.

cinquante-sept ans. Tous habitent une commune limitrophe de Paris et appartiennent aux catégories statistiques des « cadres, chefs d'entreprise et professions libérales ». Beaucoup sont d'anciens scouts. Ils se sont rencontrés en faisant le catéchisme aux enfants de la paroisse ou comme parents d'élèves. Ils se sont connus par leurs femmes ou dans des activités de l'Action catholique indépendante. Amis depuis dix à vingt ans, ils ont fait des voyages ensemble et se sont fréquemment retrouvés les uns chez les autres — surtout à partir de mai 68 — qu'ils ont pour la plupart vécu d'heureux moments contestataires plissant de ne pas voir l'Église évoluer aussi rapidement qu'ils l'avaient espéré après le concile. Jusqu'au jour où, s'étant côtoyés un de multiples occasions, ils en sont venus à envisager d'avoir « leur » maison. Pour y partager, dans un premier temps, des moments de loisir et de réflexion. Et pour y prendre, peut-être, leur retraite, au fur et à mesure que l'heure sonnerait pour chacun.

Un engagement difficile

Le passage du projet à sa réalisation n'est fait, difficilement, en 1972. Alors que la majorité d'entre eux n'avait pas atteint la cinquantaine, ils ont commencé à examiner des solutions. Vastair en Belgique une communauté de retraités ayant « tout abandonné » et menant une existence quasi monacale, pour conclure qu'elle n'entendait pas ainsi quitter le monde. Rejetant sans appel la suggestion de l'architecte du groupe, qui impliquait que chacun vende des matériaux appartenant et autre bien pour financer la construction d'un nouveau phalanstère. Entreprenez, sans même savoir s'ils voulaient louer ou acheter une maison, le démarchage d'agents immobiliers qui les ont conduits de châteaux en presbytères à l'abandon, d'hospices en colonies de vacances désaffectées, « Vous êtes un trop grand ou trop petit, ou trop cher ou trop loin de Paris, ou inhabitable sinon à grands frais ».

Une exigence de convivialité

seuls chez eux », souligne franchement celui-ci. Ils sont, en revanche, convaincus que la vie communautaire entre amis de longue date peut compenser l'absence d'activité professionnelle et d'occupation familiale. Ce qui ne signifie qu'ils ne veulent aucune tournée vers l'extérieur lorsqu'ils seront retraités : de l'artisanat, qui pourrait être rémunérateur, à l'accueil bénévole de handicapés, ce qu'ils ont déjà fait. Ils n'acceptent aucune possibilité. Ils sont également convaincus que la vie communautaire nécessite une aide dans l'effort et des difficultés liées au vieillissement, un remède à l'isolement et au découragement qu'elles entraînent souvent. Et qu'elle est, en outre, un aboutissement logique, concret, de leurs exigences de solidarité et de convivialité. Un moyen de « vivre les valeurs » auxquelles ils sont attachés — ceux qui croient au ciel, comme ceux qui n'y croient pas.

Une exigence de convivialité

A leurs nombreux points communs s'ajoute donc une certaine idée qu'ils se font de leur future retraite. Plus exactement, ils ont qu'ils ne veulent pas quelle soit. Leur refus est double. Pas question pour eux de se retirer chacun dans une quelconque résidence du troisième âge, où ils rejoindraient des gens qu'ils n'auraient jamais vus auparavant : « On a déjà assez de mal à se supporter quand on se connaît, et plus on est vieux, plus il est difficile d'apprendre à vivre avec des inconnus ». Pas question, non plus, de rester seuls. « Parce que je ne pourrais jamais passer mes journées en face de mon mari, avec ou sans la télévision entre nous », constate celle qui ose dire bien haut ce que les autres laissent entendre en termes plus feutrés, quel que soit le degré de l'affection unissant leurs couples respectifs. « Parce que je ne veux pas être une charge morale et matérielle pour mes enfants, comme le sont pour nous nos pères et mères âgés de soixante-quinze à quatre-vingt-dix ans et qui sont

Mais leur accord sur le prin-

LE MONDE — 14-15 mai 1978 — Page 9

Leila courage

LEILA est l'aînée d'une famille de huit enfants. Une famille qui ne connaît ni l'Algerie que des cartes postales et des chansons. Le père, Algérien, orthodoxe à cinq ans, s'éloigna en Belgique à l'âge de quinze ans. C'était quelques années après la guerre, en 1950. Il trouva vite du travail Mineur dans la région du Borinage Deux ans plus tard, il se maria avec une Marocaine de seize ans, fille de travailleurs émigrés. Ils habitèrent dans une cité communale avec des familles d'émigrés italiens et maghrébins. Commencèrent les années dures. La mère rûna petit à petit la santé du père. La fille aînée, Leila, fut la première à être hospitalisée et déclarée invalide à 20 ans. Elle fut soignée, insuffisamment. La mère se mit à travailler dans une usine de cartilage. Problèmes sanguins. Fatigue Surmenage Elle travailla à l'usine et à la maison hospitalisée à son tour. Déclarée invalide Les enfants grandissent Les deux pensions suffisent à peine Les filles vont à l'école. Les garçons aussi ; mais les deux grands ont trouvé du travail à l'usine.

L'Algérie, le Maroc, on les oublie. On tente de les effacer de la mémoire. Du moins on les cache aux enfants. On leur tourne le dos, voire. On essaie de les rayer de la carte. On n'en parle pas. Plus on les oublie, plus ils sont présents, par la langue, par la religion, par les traditions, par les goûts. Le père surtout, depuis son invalidité, s'est attaché à l'instant et aux traditions du pays. pas telles qu'elles sont aujourd'hui, mais telles qu'il les a laissées il y a quarante ans. Il vit sur des images fixes, des souvenirs figés, une terre qui ne bouge pas, un pays qu'il porte à regret en lui. Il en est resté aux règles de l'éducation ancienne : une fille ne doit pas regarder un garçon ; elle ne doit pas laisser ses cheveux libres au vent ; une fille, c'est connu, c'est par elle que le honte, le scandale et la ruine arrivent.

Leila s'est révoltée. Bateau plusieurs fois, elle n'en pouvait plus. Le suicide ? Non. Elle invente une autre solution, un autre courage. A dix-huit ans, une nuit elle s'est enfuie de la maison pour une tenture mal verrouillée, comme une voleuse Elle est mise sous tutelle du tribunal de la jeunesse Elle est restée deux ans dans une maison de semi-liberté, où elle a pu faire des études. Deux ans où elle ne sortait pas. Pour de récupérer son père. Pour être ramassée à la maison. Pour d'être envoyée en prison en Algérie. Le père a, de tout temps, menacé ses enfants de les envoyer en Algérie ou au Maroc. C'était la punition suprême. Les gosses ne connaissent de ces pays que l'image d'un lieu infernal où ils perdraient la liberté et la vie. Un père tou ? Un homme dérangé.

Leila a fait des études d'Infirmière, « pour être utile », dit-elle. Trois ans après avoir quitté la maison, elle est revenue voir ses frères et sœurs. « Ce fut terrible. J'ai été reçue par un grand silence, un silence où se mêlaient la gêne et la culpabilité. On échangé très peu de mots. Pour les parents, l'absence de la fille, le honte, le douleur. Mes parents n'avaient pas que la vie en la maison. Ils disent que je donne le mauvais exemple à mes sœurs ; elle risquent de me suivre dans le chemin de la honte. Ils me font du chantage affectif. Ils veulent que je sois responsable de la maladie de mon père. Ils ne m'adressent pas le mot. C'est moi qui m'insultent. Je ne marche pas. Mais j'ai peur pour mes sœurs, qui souffrent tellement. Je m'en veux parce que personne ne vient demander en mariage les autres filles. A cause de ma réputation. »

« Ce que je ne comprends pas dans tout ça, c'est l'attitude de ma mère. A sa place, je me serais finguée ! Je le trouve héroïque. Fille de travailleurs émigrés, elle n'a jamais connu le bonheur. Elle a aujourd'hui quarante ans ; elle en paraît soixante. »

« Quant à moi, je n'ai qu'une envie à présent : aller vivre et travailler au Maroc. Ce sera difficile. Je ne parle pas l'arabe. Mes parents nous parlent en français à la maison. J'ai en même temps peur de découvrir mon pays. J'ai peur parce que je suis une femme décidée à rester libre. J'ai peur d'un rejet. peur de me sentir étrangère. »

Leila voudrait entreprendre des études de médecine. Elle sait que c'est difficile. Mais elle ne veut pas rester toute sa vie enfermée. Elle travaillera la nuit, s'il le faut, pour payer ses études. Pour l'instant, elle fait des démarches pour obtenir une bourse ou un aide. Elle veut aller jusqu'au bout de sa révolte, car un jour sa mère lui a dit : « Tu es en train de réaliser le rêve de moi-propre vie ! »

TAHAR BEN JELLOUN.

FORUM ETUDIANTS-ENTREPRENEURS

Le mariage difficile

M. Guy Desbrières, professeur de droit à l'université de Caen, a écrit un livre sur le mariage. Il s'agit d'un ouvrage de référence pour les couples qui veulent se marier.

Le mariage est un acte juridique qui engage les parties. Il est régi par des règles précises de droit.

FAITS ET JUGEMENTS

Un article de presse traitant de faits divers et de jugements rendus par les tribunaux.

Au fil de la semaine

LES promeneurs du dimanche qui visitent la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, savent tout sur l'armistice du 11 novembre 1918, signé en ce lieu historique. Mais ils ignorent complètement qu'en juin 1940 un mégalomane présida, à cette même place, une étrange cérémonie destinée à persuader son peuple qu'il ne serait plus jamais vaincu. Pas un mot en effet qui rappelle la manifestation exploitatrice organisée par l'exercice Hitler.

L'Histoire peut attendre

par PIERRE VIANSSON-PONTE

Telle est du moins la première réflexion qui vient à l'esprit après la diffusion à la télévision de la grande fresque consacrée par Armand Lanoux et Stelio Lorenzi à Zola et à l'affaire Dreyfus. Et aussi devant les réactions passionnées suscitées pour la seconde fois par le film d'Yves Boisset, « R.A.S. », sur la guerre d'Algérie.

Nous nous indignons volontiers des truquages et des manipulations que font subir à leur histoire nationale les totalitarismes de droite ou de gauche. Il est de bon ton de s'écarter devant les périodiques réaménagements qui en font disparaître tels événements universellement connus, mais en contradiction avec ce qu'il est de bon ton de dire au moment, ou qui éparent tel grand dictionnaire historique de personnages devenus indésirables aux yeux des dirigeants. Et pourtant on se demande parfois si nous sommes, nous Français, capables d'assumer notre propre histoire et si, avant d'occulter les autres, il ne conviendrait pas de faire le ménage devant notre porte.

La qualité, l'exactitude de ces œuvres, l'opportunité même de leur diffusion, ne sont pas en cause ici. Enregistrons simplement que le récit de l'affaire Dreyfus ou, en quatre soirées, cent fois plus de spectateurs que tous les ouvrages consacrés depuis un demi-siècle et davantage à cet épisode de notre histoire n'ont compté, ensemble, de lecteurs. Et que l'évocation d'un aspect de la guerre d'Algérie n'a pu manquer de frapper nombre d'hommes et de femmes qui étaient trop jeunes pour avoir connu autrement que

par oui-dire les péripéties d'un conflit qui s'est achevé il y a seize ans. Seize ans, fait-on valoir précisément, ce n'est pas assez pour écrire ou raconter l'histoire, c'est trop court. Admettons. Trente-cinq ans, est-ce un délai suffisant ? Non si l'on en juge par tous les tabous, les silences, les déformations qui font de l'histoire de la seconde guerre mondiale et pas seulement dans la clairière de Rethondes. Tout se passe comme si on voulait faire oublier aux jeunes Français qu'en 1940 leur pays toucha le fond de l'abîme, pour laisser toute la place aux pages glorieuses ou présumées telles de la trêve priée que la France a vécu de 1939 à 1945. Et tout se passe, comme si, en somme, les Français étaient jugés incapables de supporter sur leur passé récent une information exacte et complète. L'ignorance des faits permet toutes les manipulations, toutes les institutions, en particulier sur la période de l'occupation, qui demeure — voyez par exemple « l'affaire des cadres de Pétain » — une machine de guerre politique, voire électorale.

Il y a encore, en France, des hommes qui sont convaincus de la culpabilité de Dreyfus — certains nous l'ont écrit. Et d'autres qui, sans reprendre les controverses sur cette affaire ou sur la guerre d'Algérie, déplorent bien haut qu'on aille ainsi, comme dit l'un d'eux, « éduquer toutes ces vieilles histoires dans l'attente délibérée de nuire à l'armée, de la montrer sous un jour ridicule, n'est-ce pas ». Pour ceux-là, c'est sans doute vrai, mais il ne faut pas le dire... Pour briser ce mur du silence et de l'hyppocrisie, il n'y a guère d'autre ressource que d'utiliser le ton de la provocation : d'où la violence d'ailleurs bien relative de films comme « Le Chagrin et la Pitié », et même, tout récemment, « Chantons sous l'occupation ». Soudain rapprochées, sinon réconciliées, les parties en cause conjuguent alors leurs efforts, ponctués des explosions des « bombettes » de quelques extrémistes, pour maintenir à tout prix la vérité officielle, empêcher que soient posées des questions

gérantes, rouverts des dossiers bien étiquetés et rangés une fois pour toutes dans la poussière des archives. Alors soixante ans, est-ce assez ? Pas même : car sur la guerre 14-18, ce triste conflit dont l'Europe ne s'est jamais remise, que d'interprétations, d'absurdités et de déformations encore, pour ne parler que de la France.

Plus tard, plus tard, dit-on. Quand ? La réponse est simple, on vient de le voir avec l'affaire Dreyfus : lorsque tous les acteurs et tous les témoins seront morts. Pas avant. La guerre 14-18 ? En l'an 2000. La guerre 39-45 ? Attendez 2025. La guerre d'Algérie ? Ce sera pour 2040...

Divers sondages, dont l'un de source officielle (7), ont fait apparaître, l'on passe, que le plus important de ce qui se passe au public à l'égard de la télévision portait sur les émissions à caractère historique. Elles sont réclamées par davantage de téléspectateurs (37 %) que les émissions de variétés (35 %) ou de sport (23 %). La télévision est donc mise à l'ouvrage, et jamais peut-être les programmes n'ont comporté autant de grandes séries, d'évocations filmées, de reportages ou d'enquêtes, assorties ou non de débats, sur des événements d'histoire contemporaine.

réalistes, ne s'agit-il pas, le conformisme aidant, de pure propagande ? Zola, on s'en doute, n'aurait pas eu accès au petit écran, pour raisons d'ordre et de sécurité nationale, si la télévision avait existé au temps où il écrivait « l'accuse ». Cependant tout-il continué à censurer, à stériliser, à dénigrer les faits de telle façon que les Français reçoivent, de leur histoire immédiate, une relation truquée où l'accessoire prend constamment le pas sur l'essentiel et où les responsabilités, les vrais problèmes, les erreurs et les fautes sont escamotées au profit de l'exaltation constante des victoires remportées et des succès obtenus ou d'épisodes présentés comme tels ?

Ce n'est pas vrai qu'à la télévision. Un enseignant, correcteur de copies et interrogateur ou baccalauréat, écrivait récemment : « Je ne trouve pas de meilleure image de ce qui se passe entre les candidats et leurs correcteurs qu'un épisode des aventures de Lucky Luke. Alors que le fort est assiégué par les Indiens et que les vivres y font totalement défaut, la punition classique de la « corvée de pluches » continue à être imposée. Aussi le sergent ordonne-t-il aux soldats punis de faire semblant de produire des épéures fines car le colonel fera semblant de les examiner. Ainsi nous autres correcteurs et interrogateurs faisons-nous semblant de prendre pour des copies ou des exposés d'histoire (ou de philosophie, de français, etc.) ce que les candidats ont fait semblant de traiter comme tels. »

La civisme commence par le souci de la vérité historique. Et cette vérité-là ne s'accommode pas de demi-mesures, elle ne se divise pas. Que le « Zola » de Lanoux et Lorenzi donne lieu à des débats où il est discuté et mis en question, non de plus naturel. Mais qu'il faille attendre quatre-vingts ans pour qu'un tel sujet cesse d'être considéré comme sujet brûlant pour être abordé, voilà qui est de nature à inquiéter.

(1) Bulletin d'information du service des études et de la recherche du ministère de la culture (septembre 1977, n° 23)

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Newsweek

« Roots » en Afrique du Sud.

L'agence d'information américaine, raconte l'hebdomadaire NEWSWEEK, a semé le trouble en Afrique du Sud en projetant Racines au pays de l'apartheid...

Sunday Times

Les bénédictins au secours du pétrole.

Il est remarquable de voir ce que les gens peuvent inventer pour vendre le « savoir-faire britannique ».

C'est ainsi que les moines bénédictins de l'abbaye de Prinknash, dans le Gloucestershire, se sont vu commander cinq cents bouteilles de grès destinées à contenir 80 gallons (300 litres) d'eau de la mer du Nord...

AL-BAYANE

L'ontuosité savoureuse... du whisky.

Le quotidien communiste marocain AL-BAYANE tonne contre les nouvelles modes culinaires :

Les échoppes regorgent de flacons de toutes les tailles, de toutes les formes, de toutes les couleurs. Il porte un nom barbare « whisky » et la haute société en est terriblement friande.

Il était dit dans les relations des voyageurs que la cuisine, le bien-manger, en ces lieux, n'avaient d'égalé que l'hospitalité des habitants de ce pays.

De véritables anthologies vantaient le splendide des crustacés, la magnificence de la basilille, l'onctuosité savoureuse des haricots, les mystères sans cesse renouvelés des infimes, les séductions multiples du machou, tantôt croustillant, tantôt fondant, l'infinie variété des jus et des salades, l'appel irrésistible de la douceur aromatisée des pâtisseries et l'art irremplaçable, parce que inné, de l'accueil.

Il ne faut, aujourd'hui, rêver ses connaissances. On ne parle plus que de barbecue, de fondue bourguignonne, de fave o'clock, de lunch, et l'on passe.

Un record très disputé

Une enquête récente fait apparaître que, sur les dix-sept ambassades de Bonn, celle d'Israël occupe la cinquième place en matière de contreactions pour stationnement interdit.

Toute fois, ces exploits ne sont reportés qu'au prix d'une transformation en profondeur de l'alphabète classique dont Chamonix est la Mecque. Le record sur ces sommets paraît conditionner la réussite : campements, successifs, cordes fixes, bouteilles d'oxygène, sherpas, sont désormais des « ustensiles » nécessaires au même titre que le traditionnel piolet.

Lefficacité de ces moyens artificiels est telle que certains alpinistes vont peu à peu à court dans les Alpes mêmes.

Pour lutter contre cet amollissement technologique, Walter Bonatti a prouvé, lors de la tentative italienne de 1964 sur le second sommet du monde, le K. 2, avec 8811 mètres, qu'il est possible de survivre sans matériel : bloqué entre deux campements, il a bivouaqué à 8000 mètres d'altitude sans équipement. Et, l'année précédente, Herman Buhl avait vaincu les 8125 mètres du Nanga-Parbat, seul et sans bouteille d'oxygène, en bivouaquant une nuit à 100 mètres du sommet, sans matériel. Cette réussite, fantastique à l'époque, a été quelque peu oubliée par la suite, les expéditions himalayennes se transformant en opérations d'investissement de la montagne.

C'est un Britannique, Chris Bonington, qui ouvre la voie à une nouvelle époque dans

THE IRISH TIMES

L'Irlande insolite.

A l'intention des amoureux de l'Irlande, cette curieuse annonce publicitaire parue dans le quotidien de Dublin THE IRISH TIMES :

Coral Reef (le récif de corail) le restaurant et la « boîte » les plus nouveaux et les plus « in » d'Irlande font sensation : tout le monde parle de leur merveilleuse cuisine irlandaise, française et polynésienne, de leur décor « îles du Pacifique sud », avec ses vérandas, ses grottes, ses chutes d'eau, etc. ; de la romantique musique hawaïenne jouée par les « Quatre Gentils Iliens » venus de Tonga ; des rythmes de danse, de l'atmosphère, de la gentillesse...

Lettre de Port-d'Iguacu

Un monde rouge



Pas tous, cependant. Car cette année, grâce à l'extrême sécheresse de la zone missionnaire — où sont les Cataratas d'Iguacu, — le village, si on peut l'appeler ainsi, de Puerto de Iguacu, plus bas, offrait une atmosphère extraordinaire, presque irréelle, à la limite du rêve. C'était un monde rouge. Totalement. Rouge, les quelques habitants qui s'aventuraient dans les rues, sous le soleil de plomb de l'après-midi. Rouge, les chiens qui jousaient nonchalamment à l'ombre des maisons. Rouge, les voitures qui roulaient lentement, silencieusement, comme sur un tapis de mousse.

L'ABONDANTE pousse, couleur brève, fine, légère et, en même temps, farineuse, n'épargne rien ni personne. On le sent, on le respire. Parfois, on le mange. Jointe à l'humidité de l'air, elle colle à la peau, et les habitants, les sans doute d'essayer de s'en débarrasser sous les douches — où l'eau, elle aussi, coule légèrement teintée de rouge orangé, — vivent dans ce habit de lumière. Les plus impressionnés sont les vieillards, dont les cheveux blancs sont rouges. Comme le resta. Port-d'Iguacu, ce n'est pas une ville, c'est un village du western. Comme dans les films italiens, et les acteurs jouent aux cow-boys et aux indiens. A l'heure de la sieste, les habitants se terrent dans leurs maisons de bois, mi-ranch, mi-hacienda, de plain-pied, entourées par un enclos fait de bûches. Derrière les rideaux, ils observent l'étranger. Celui qu'ils n'ont jamais vu ici. Le fou qui ose se promener par cette chaleur. Car, d'un commun accord, tout le monde travaille de l'aube à l'aube et s'arrête vers midi, à l'heure où le soleil tape si fort. Même les habitants ne résistent pas.

ES douze mille habitants de Port-d'Iguacu supportent ces déficiences depuis plusieurs années. Mais ils désirent un peu plus de confort, ce n'est pas une raison pour accepter de payer des impôts. Alors le gouvernement ne fait rien pour eux. Si, après tout, ils refusent « d'appuyer l'action officielle pour le développement touristique, comme l'affirme

un responsable, alors qu'ils se débrouillent, en effet. La terre sèche et rouge de la région ne donne pas grand-chose. Mais le province missionnaire attire beaucoup de touristes et il y a toujours moyen de tenir du commerce. Les petites et moyennes industries de la zone d'Iguacu fabriquent de moindre coût des articles de peau et de laine, qui sont, le plus souvent, vendus sur place. L'été, les restaurants sont le plein. Gnocchi, pizza, empanada locro et asado (viande de bœuf cuite sur les braises à même le sol) pleussent aux voyageurs.

Les restaurateurs font appel aux « cupera » pour se procurer des fruits et des légumes. Les « suparas » sont les femmes qui passent les marchandises d'une barge à l'autre de la rivière (de Brésil à l'Argentine), avec le bénéfice de la douane, bien que l'importation de produits qu'elles transportent soit interdite. Mais, comme Iguacu ne donne ni fruits ni légumes, sinon ceux qui proviennent du Brésil...

Le trafic, qui est de notoriété publique, fait partie des habitudes depuis fort longtemps. De toute façon, il n'y a pas d'argent pour installer à Iguacu l'infrastructure qui lui permettrait de produire ses premiers. Dum'importe! Entre le bleu du ciel et le rouge de la poussière, puisque « no hay plata », ce pays restera magique pour les visiteurs, des années encore.

CHRISTIANE CHAMBENOIS.

NÉPAL

L'Everest vaincu sans appareil à oxygène

REUX alpinistes, l'italien Reinhold Messner, trente-trois ans, et l'autrichien Peter Habeler, trente-cinq ans, ont atteint, le lundi 8 mai, le sommet du mont Everest, à 8848 mètres, sans jamais se servir d'appareil à oxygène. Cet exploit, qui a été confirmé par le ministre népalais du tourisme, met un point final au débat sur la possibilité d'atteindre le Toit du monde sans matériel respiratoire malgré une atmosphère extrêmement raréfiée.

Lorsque le Népal ouvre, en 1949, ses frontières, les fous de montagne qui finissent de vaincre les sommets alpins se lancent à la conquête du Toit du monde, dont les prestigieuses « plus de 8000 » font rêver. L'Annapurna est le premier vaincu par Louis Lachenal et Maurice Herzog en juin 1950 (1). Les autres tombent ensuite rapidement car les alpinistes de tous les pays se disputent le privilège de planter leur fanion sur ces sommets. L'Everest est conquis en mai 1953 par le Britannique Edmund Hillary et le sherpa népalais Tensing Norkay, tous deux équipés de respirateurs.

Toute fois, ces exploits ne sont reportés qu'au prix d'une transformation en profondeur de l'alphabète classique dont Chamonix est la Mecque. Le record sur ces sommets paraît conditionner la réussite : campements, successifs, cordes fixes, bouteilles d'oxygène, sherpas, sont désormais des « ustensiles » nécessaires au même titre que le traditionnel piolet.

Lefficacité de ces moyens artificiels est telle que certains alpinistes vont peu à peu à court dans les Alpes mêmes.

Pour lutter contre cet amollissement technologique, Walter Bonatti a prouvé, lors de la tentative italienne de 1964 sur le second sommet du monde, le K. 2, avec 8811 mètres, qu'il est possible de survivre sans matériel : bloqué entre deux campements, il a bivouaqué à 8000 mètres d'altitude sans équipement. Et, l'année précédente, Herman Buhl avait vaincu les 8125 mètres du Nanga-Parbat, seul et sans bouteille d'oxygène, en bivouaquant une nuit à 100 mètres du sommet, sans matériel. Cette réussite, fantastique à l'époque, a été quelque peu oubliée par la suite, les expéditions himalayennes se transformant en opérations d'investissement de la montagne.

C'est un Britannique, Chris Bonington, qui ouvre la voie à une nouvelle époque dans

ÉGYPTE

Chrétiens et polygames ?

« CELA va me permettre de prendre une seconde femme, et si cela me convient, peut-être une troisième, voire une quatrième épouse », a dit en riant le ministre égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali. Le quotidien beyrouthine, l'Orient - le Jour, toujours gaullois, conseille d'aller au Caire à la recherche d'une épouse chrétienne déjà mariée, mais qui voudrait, sans divorcer, prendre encore femme. « C'est une décision sans précédent au cours des treize siècles de l'existence de la chrétienté d'Orient et d'Islam. Jusqu'ici la loi coranique avait toujours respecté nos usages matrimoniaux », constatent pour leur part quelques journaux égyptiens chrétiens.

Le mariage chrétien est toujours respecté nos usages matrimoniaux », constatent pour leur part quelques journaux égyptiens chrétiens. L'homme de la rue de Choubra, le quartier populaire à dominante chrétienne du Caire, remarque crûment : « Encore un coup de ces chrétiens qui ne veulent pas divorcer, mais qui ont peur de le faire ! N'ayant réussi à imposer au pays l'interdiction de la vente des boissons alcoolisées, ni celle de l'usage du tabac, ils cherchent à faire passer le mariage chrétien pour la dernière étape de la polygamie ! »

Les années suivantes, il essaye les sommets des Andes. Il revient en 1975 dans l'Himalaya avec un autre Italien réputé, Riccardo Casini, pour s'attaquer aux 8501 m du Lhotse. Il échoue. Mais il obtient alors l'autorisation d'escalader la face nord du Hidden-Peak qui culmine à 8088 m. Il fait cette tentative avec l'autrichien Peter Habeler. Et tous les deux, en cordée alpine traditionnelle, sans oxygène, réussissent. Ce succès révolutionnaire a suscité beaucoup d'admiration. Mais il reste encore à faire la preuve complète de ses possibilités : vaincre l'Everest sans matériel respiratoire et sans matériel lourd.

Légalement bigame

Quant au patriarche copte orthodoxe, le pape Shenouda III, bien qu'illégal au fond d'un monastère du Wadi-Natroun, dans le désert libyque, il a aussi l'intention de pousser en cassation au nom de l'Église nationale d'Égypte. Certains musulmans remarquent : « Il y a peu de temps nos gouvernements enviaient de rendre la polygamie impossible pour nous. Voilà que maintenant on l'autorise pour les coptes ! »

moiselle Victoria. Près d'un an s'était écoulé avant que la première femme, abandonnée avec l'enfant qu'elle avait en de son mari ne découvre que celui-ci avait fondé un autre foyer, où la nouvelle épouse venait d'arriver. Le tribunal de Mansoura, saisi par la dame Aida, annula le jugement du tribunal de Gulzh. La cour d'appel du Caire, estimant que la « loi générale », c'est-à-dire, en Égypte, le droit coranique, devait s'appliquer lorsque des plaideurs chrétiens appartenant à des rites différents, vient de déclarer valides les deux unions, faisant de l'avocat, pris au piège de sa duplicité, le premier chrétien « légalement » bigame. La cour d'appel ne l'a pas dit, mais cela est implicite : si l'avocat veut se débarrasser de sa première femme, il devra se convertir à l'Islam et la répudier.

Il faut remonter deux ou trois siècles en arrière pour trouver dans un contexte chrétien des chrétiens pourvus de plusieurs épouses : dans la Syrie ottomane quelques groupes chrétiens isolés et ignorants avaient fini par accepter en matière de mariage, les pratiques musulmanes.

Conversion pour un divorce

En Égypte, comme en France, les arrêts de la cour d'appel ont à la fois le sort pas contraindre pour l'avenir dans des affaires familiales et peuvent faire jurisprudence. C'est cette seconde possibilité qui risque de l'emporter et de favoriser la polygamie chez les chrétiens traînés en cour. Ceux-ci soutiennent qu'en matière de mariage la justice doit trancher sur la base du rite ayant présidé au contrat — le rite copte-orthodoxe dans le cas de M. Youssif et de sa première femme — et en tenant toujours compte que le christianisme, quelle que soit sa forme, rejette absolument la polygamie. Ce qu'espèrent aussi de nombreux chrétiens d'Égypte, c'est que le patriarche Shenouda III, si moderne sous certains aspects, sera incité par l'arrêt de la cour d'appel du Caire et qu'il se convertisse au rite copte-orthodoxe et pourra chercher son divorce en matière de divorce, source de maintes situations tragico-comiques au sein de la communauté copte-orthodoxe.

Voilà l'une des astuces utilisées par les chrétiens désolés de retrouver leur liberté : elles font leur profession de foi islamique et elles enjoint aussitôt par huisserie à leur conjoint d'embrasser la même religion. Un chrétien n'aurait pas le droit d'être l'époux d'une musulmane. Le mari refuse. Le mariage est dissous ipso facto par les autorités. La femme revient sans bruit à sa confession d'origine. Parfois les époux se sont mis d'accord au préalable pour utiliser cette curieuse procédure.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

سكان من الأصل

سكزاتنا الاصل

RADIO-TELEVISION

Jazz sur Europe 1

VINGT ANS DÉJÀ !

« POUR ceux qui aiment le jazz », c'est une émission que Frank Tenot et Daniel Filipacchi présentent sur Europe 1 de 1958 à 1968. Europe 1 a senti souffrir le sentiment d'un air de jazz pour cette musique à laquelle le marché du disque a toujours préféré des essais plus pâles et plus « civilisés ».

vedettes internationales, du « jazz swing » de l'après-guerre comme Smooth Sailing d'Elia Fitzgerald, Rockin' in Rhythm de Duke Ellington, ou le récent duo de pianos entre Count Basie et Oscar Peterson. Le commentaire est simple, le discours des présentateurs aussi peu spécialisé que possible et la musique programmée aisément accessible.

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

* Du lundi au vendredi, 18 h. 45, Europe 1.



Photo extraite du Dictionnaire des disques, de Jean-Claude Araud.

France-Inter et ses concurrentes

CHASSES NON GARDÉES

DIFFICILE pour France-Inter, service public, de rivaliser avec les chaînes commerciales. A cause de cela, justement à cause de ces messages « continus », de ces jeux en forme de point d'exclamation, de points de suspension, qui donnent leur ton aux émissions, ce ton espiègle, haletant, destiné à secouer l'indolence naturelle du public, à le fustiger, à le bousculer, à le ramener à l'éveil, sous la main, au moment précis où passent — à quel prix — les publicités de marques, de produits. Ces réclames, ces courses, dotées de récompenses, comme le montre X ou Y (il ne vous reste que huit secondes pour nous dire de qui est la Jaconde) à braver sur l'ensemble des programmes (sélection, jeu, concours, etc.) de baraquage forain. Par ici messieurs-dames...

les Collors, les Grégoire et les Labro font très bien ce qu'ils ont à faire et que tout aussi à leur manière sur France-Inter les Boutellier, les Arur et les Dolto.

En réalité, c'est le contraire qui s'est passé. Jusque-là personne ne s'était vraiment attaqué à Anne Galliard dans le genre. La patronne avait bien voulu, il n'attendait que cela. Il n'osait pas. Et puis du soir au lendemain, sur l'écran du FR 3 d'abord, dans les colonnes de certains journaux ensuite, ce a été le curé. Les fabricants, les industriels se sont occupés. Leurs associations ont engagé une véritable campagne de lettres et de coups de téléphone à l'adresse de la présidence de Radio-France.

Psychodrame

Ainsi sur quel terrain se jouer ? On en avait un, une vraie chasse gardée, unique, imprenable sur laquelle jamais la concurrence ne se serait risquée : le domaine du consommateur. Le vrai réponse aux annonceurs trop soignés à conditionner par le marchand d'articles-vendeurs une clientèle féminine, jeune de préférence, celle du matin — c'est le plus défendable, — c'était précisément la réplique véhémente, vigoureuse, passionnée que leur apportait Anne Galliard.

CLAUDE SARRAUTE.

Le 5^e prix Louis-Philippe-Kammans PARABOLES FRANCOPHONES

Le cinquième Prix Louis-Philippe-Kammans (du nom du premier directeur des programmes de la télévision belge, rétrospectivement à la S.S.R. (Société Royale de Radiodiffusion) ou à FR 3-Lyon ? Le jury de trois spécialistes, qui se réunira cette année à FR 3, tranchera. En décideront également les téléspectateurs qui, comme tous les ans, en Belgique, au Canada, en Suisse et en France, sont chargés de noter de 0 à 10 les quatre téléfilms francophones présentés chaque samedi de ce mois de mai : car le choix semble se limiter à une alternative. Ni « Le scoop », réalisé par Jean-Louis Comant pour la R.T.B. (Radiodiffusion belge), ni « Mieux vaut savoir », production de la S.R.C. (Société Radio-Canada), et qui passe à l'écran ce samedi 13 mai, ne peuvent sérieusement peser dans la balance.

Diffusé le 6 mai dernier, le drame belge imaginé par Jacques Dancla contre l'histoire de la vedette d'un réseau de télévision publicitaire américaine Bob Schouff, roi des « interviews-massacres », prêt à tout pour trouver ce qui « déchirera » les téléspectateurs qu'il convient d'éloigner entre deux réclames de lessive. D'un spot à l'autre, on voit le journaliste franchir les degrés de l'indignation. Les chaînes, près d'une chaîne électrique se terminent mal. Avec les quelques ingrédients indispensables à toute étude sommaire d'un caractère, ces images, trop outrées, ne convainquent pas. Donc, rien d'un scoop.

Roman-photo

Rien de bien, neuf plus à attendre de « Mieux vaut savoir », véritable pseudo-modernité réalisée par Aimé Férget sur une idée de Michel Faute, un Français d'origine. Les aventures très compliquées mais très simples d'un brave monsieur qui, pour se consacrer à l'infinité de son épouse, passe en bain d'écume dans les bras de son meilleur ami, correspondent à l'importe quel scénario de roman-photo. L'intrigue amoureuse est ici servie par de bons comédiens qui n'y pensent rien, mais lui rajoutent le petit sel de leur accent d'outre-Atlantique. La francophonie alors attendri.

Pour réaliser Rumeurs, Pierre Korvink, qui a déjà beaucoup travaillé en tant que cinéaste et pour des magazines d'information, a mis à profit sa technique de reportage. Construite comme une enquête policière, la fiction se fait ici analyse politique, sociologique, d'une Suisse en train de perdre ses illusions, sinon ses certitudes de prospérité économique. Dans sa petite ville de solide industrie horlogère, la mort étrange d'un homme va révéler que tout n'est pas propre ni simple dans le monde du travail, et que la nation n'est plus dans un cocoon. La conclusion moralisante est rachetée par une série de notations justes, bien interprétées.

C'est une petite fille qui joue l'épouse de la Maison de marbre, assez comparable dans ses intentions à l'aspect et documentaire voulu par Pierre Korvink. Jacques Tréhou, depuis vingt ans à la télévision française, a réalisé un grand nombre de « dramatiques ». Il en connaît les règles, les limites peut-être. Son film, adapté d'une œuvre de J.-C. Sardelli, est bien propre, très soigné. Dany Carrel est ici la mère de Sylvie (Catherine Creton, neuf ans), une jeune gagnée qu'une vieille dame va tenter de « voler » pour retrouver — on le saura à la fin — le souvenir de son propre enfant mort. Etude des rapports qu'imposent les différences de fortune : la jeune mère, abandonnée par son mari, est confinée dans une grande surface, et la vieille dame est la riche veuve d'un officier. Romance psychologique : de la difficulté d'un recyclage professionnel et de la recherche d'un autre homme. Regard sur la solitude : ou comment vivre et vieillir. Rien ne manque. Peut-être en réalité le suspense. Sa lenteur donne au film une sorte de tendresse un peu insistante. Au cinéma on le fuguera et l'onguet. Pour ce concours il a bien des chances. Le concours est doté de deux prix de 20 000 francs chacun.

MATHILDE LA BARDONNIE. * Samedi 12, 20 et 27 mai, FR 3, 20 h. 30.

Deux témoignages sur les radios libres

AUTOGESTION A LA YOUGOSLAVE

S MEDERREVSKA - PALENKA, petite ville serbe située à une centaine de kilomètres de Belgrade, est aussi l'une des deux cents communes yougoslaves à posséder sa propre station de radio. Une quarantaine de personnes travaillent, dans des locaux situés au dernier étage d'un immeuble d'habitation, à la production de programmes locaux en liaison avec le journal de la commune. Toutes les radios locales ne sont pas si importantes, la plupart ne fonctionnent souvent qu'avec quelques permanents. Il faut dire aussi qu'elles n'émettent en général que dans l'après-midi, après le travail, et le dimanche matin.

ainsi progressivement l'intervention d'administrations locales ou d'organismes d'Etat. Elles reçoivent en outre l'aide technique et financière des radios nationales par l'achat de matériel, l'installation de l'émetteur et sa maintenance. La plupart du temps, deux types d'émissions dominent, auxquelles le public contribue largement : Des émissions d'information locale (reportages, enquêtes, débats, culture, etc.), conçues dans le but d'informer et d'aider chaque citoyen à participer à la gestion des affaires publiques et, chose plus étonnante, des émissions musicales permettant aux auditeurs de dédicacer le disque de leur choix à un destinataire (« Les vœux des auditeurs »). Ce type d'émission, très populaire, fournit un service très utile, car elle permet de dédicacer le disque de leur choix à un destinataire (« Les vœux des auditeurs »).

représentants élus des travailleurs de la station. Le public participe aussi au recueil des informations : les correspondants sont moins des professionnels que des représentants des habitants, des collectivités, des usines, etc. Les programmes restent toutefois l'œuvre des professionnels. Toutes les stations sont équipées de matériel lourd et requièrent la présence de techniciens. Quant aux journalistes, ils jouent un rôle d'animateurs auprès de la population. En Yougoslavie, le système des médias est suffisamment riche et décentralisé pour ne pas fonctionner comme un levain, et les rapports mass média/médias locaux ne sont pas conflictuels : la vie locale, dans un pays moins urbanisé, où les diversités ethniques sont grandes, a encore un sens. Ce qui explique sans doute que ces radios locales ne sont pas créées d'un coup mais naissent et vivent de l'initiative populaire.

REGINE CHANIAK et CHRISTIAN BOUDAN, sociologues

A LA LIBRAIRIE « LES DÉGLING'S »

Morts en transit

P ANS de mur sculptés de graffiti, dans de misère grise striée du rouge de la révolte... le paysage de la zone, Yougoslavie, quarante ans, a fait la « une » des journaux en 72. Une célébrité menue, pétris dans l'émotion et les larmes passagères. Pour un idéalisme impuissant, qui avait conduit sa mère en prison, son fils Thierry est mort. Mort de honte et de dégoût : un suicide d'enfant assassiné par une justice aveugle. L'engrenage de l'écroulement.

semblables. Les Déglings, la cité de transit perpétuel est une cité de morts. Morts pour la société à laquelle ils doivent un travail d'esclave, condamnés à la résignation suicidaire ou à la violence. Claude Mautot, avec l'intelligence d'une sensibilité à l'œuvre, a su faire, le temps d'un tournage dans le monde des « déglings », un univers de cauchemar inconditionnel, où seule la solidarité assure la survie. Pour les comards, Les Déglings a ouvert leur radio libre : Radio 93. Autre chose qu'un jeu : peut-être une raison d'espérer. Radio 93 a été saisie le 6 mai. Le 24 avril, elle avait réalisé une émission publique sur l'incendie de la cité de transit des travailleurs yougoslaves.

KAVIER DELCOURT.

* Lundi 15 mai, A 2, 22 h. 28.

SORTIR DU CIRCUIT FERMÉ

Il y a exactement un an que le mot de radio libre a commencé à être entendu en France, au même temps que la première émission. Un an d'apparitions successives de stations légères réduites au strict minimum, d'émissions éphémères, de voix couvertes par le brouillage. Des essais, des craintes, des incertitudes qui rencontrent un intérêt général et suscitent une sympathie marquée. Mais les jeux sont interdits sur le territoire herzien.

On peut toujours s'essayer à un circuit fermé, dans une enceinte bien délimitée et pour des publics très spécifiques. La majorité des tentatives, qui ont été suivies de réalisation et qui ont répondu à des besoins locaux, ne veulent pas renouveler les erreurs de l'exemple italien, en se faisant simplement l'empilicateur de préoccupations groupusculaires, en s'enfermant dans les cercles bornés qui ressemblent à une politique. Ce sont ces tentatives qui souffriront le plus, prises entre la dissension accordée par l'Etat et les conduites de sur-

chère politisée dont elles ne veulent pas. Empêché de deux côtés, le nouveau usage de l'outil est remis à plus tard, sans die. En attendant que le monopole soit aménagé, reformé, modifié, compte tenu des nouveaux besoins qui se sont exprimés, la liberté de l'expression prendra son temps pour se définir sur le plan radiophonique, et la communication sociale attendra, elle aussi, que les spécialistes des télécommunications lui fassent des cotés de mailles sur mesure. Il faudrait essayer de répondre à la question suivante : quel est le contenu de ce besoin qui suppose comme moyen d'expression privilégié la radio libre ? Quel développement de la réalité sociale rend aujourd'hui nécessaire cet instrument ? Au lieu d'envisager sérieusement le vaste problème de la communication sociale, certains essaient de lancer le mouvement des radios libres dans l'impasse réductrice et annuaire du militantisme qui réapparaît avec l'annuel de ses slogans mille fois répétés, dans d'autres lieux. S'il faut un mégaphone politique pour amplifier ces conduites suicidaires que personne ne veut entendre pour la simple raison qu'elles n'ont plus d'écho, alors même la radio n'y suffira pas. Avec ces agissements fondés sur le cycle provocation-répression, la radio libre risquerait de se retrouver prisonnière des paniques et des urgences qui l'ont souvent réduite à se former la plus rudimentaire, c'est-à-dire le micro et l'émetteur. Au détriment de toute créativité. Dans cette seconde phase du brouillage qui est faite de bruits, de rumeurs, d'interprétations fantaisistes avec saïles de matériel à la clé, il n'est pas aisé d'identifier la diversité des besoins actuels. C'est pourquoi il le fond du problème dont il faudra se préoccuper avec suffisamment d'attention pour sortir des circuits fermés qui risquent d'en accroître l'agressivité sans vraiment lui répondre. TONI ARNO, écrivain.

RADIO-TELEVISION

Quelques journées dans la vie de deux rédactions, TF1 et A 2

II. - LA VOIX DE LA FRANCE ?

Nous continuons la publication de l'enquête menée par Ana Baron et Isabelle Veyrat-Masson auprès des rédactions de TF1 et Antenne 2 pour un séminaire de doctorat de science politique. Après avoir montré comment se préparent les journaux télévisés le Monde daté 7-8 mai, elles s'interrogent ici sur les conceptions de l'information qui commandent le travail des journalistes.

« L'OBJECTIVITE, ça n'existe pas » : sur ce point, tout le monde est d'accord dans les rédactions. Pourtant, les conséquences de cette affirmation ne sont jamais tirées. Qu'ils se disent « des journalistes pas comme les autres » ou « des journalistes comme les autres, mais avec un médium différent », ce qui fait l'originalité des hommes de télévision, c'est qu'ils travaillent dans un « organisme de service public ». La neutralité est leur première mission. Mais peut-on être neutre quand on est nommé par un gouvernement qui, de toute évidence, n'est pas. Louie Bériot, rédacteur en chef d'Antenne 2, reconnaît que « le poste de directeur de l'information est un poste politique ». Comment concilier l'exigence de neutralité ou de pluralité qu'implique la notion de service public avec ce lien direct entre l'information et le pouvoir ? « Est-ce qu'un pouvoir quel qu'il soit accepte un jour de

sa passer de cette force de pression ? nous dit un présentateur. Comment responsable et journaliste résolvent-ils cette contradiction ? Pour Christian Bernadac, elle n'existe pas. Pour Jean-Pierre Elkabbach non plus. « J'étais assuré de la liberté, dit-il, je ne me suis pas trompé. A partir de ces déclarations d'indépendance l'un et l'autre exposent leurs conceptions de la télévision. Or celles-ci ne correspondent pas à l'idée que le public se fait de sa « chaîne ». En effet, TF 1, héritière de la première chaîne, peut-être plus enclavée, plus rodée, peut-être plus respectable, est dirigée par des hommes inspirés du modèle américain. Antenne 2, la cadette, vit, elle, selon des canons traditionnels. Adjointeur de C.B.S. aux Etats-Unis, Christian Bernadac se fera tout à fait « personnalisant » : « C'est nous qui l'avons inventé ici en France, dit-il, nous avons fabriqué Giscard, le public croit que c'est lui qui fait le journal. C'est très bon qu'il le croie. On a besoin de rendre-voilà ça comme à la radio. Jusqu'ici, il n'y avait eu qu'une seule tentative, celle de Desgraupes, qui fut un échec parce qu'il ne se mettait pas en scène. » Si Jean-Pierre Elkabbach convient qu'il a dû céder à ce besoin du public pour une personnalisation de l'information, « le présentateur, dit-il, ne reste que la visage de tout une équipe, on le laisse souvent se

faire, mais s'il doit être un journaliste complet, l'information ne doit pas être subordonnée à un présentateur, celui-ci doit être le serviteur de l'information. Pour Christian Bernadac, « l'information prime tout », ce qui signifie qu'aucun effort n'est fait pour « désaccréditer » le journal et « relativiser » la notion même d'information. Tant mieux et la crédibilité augmente mais surtout tant mieux si se crée cette accoutumance du public, cette « fidélisation », conforme à une vision américaine des « news ». Antenne 2 est plus « quillémata ». « Je défendrais plutôt les intérêts supérieurs du pays », dit Jean-Pierre Elkabbach. Selon Louis Bériot, « la télévision doit être une source de pression au service des gens » et permettra un « progrès de la connaissance ». Patrick Poivre d'Arvor souhaite une télévision plus pédagogique que at en même temps vivante.

L'ombre de l'autocensure

Entre ces deux conceptions, « à l'américaine » et à la « française », A 2 ne choisit pas vraiment. Au cours des conférences de rédaction, on voit des partisans déclarés d'une télévision didactique proposer des sujets sur la dernière fois divers. Le malaise du journaliste de télévision a peut-être pour origine ces hésitations perpétuelles sur la finalité de leur métier.

On peut constater que le taux d'écoute n'est pas tout-puissant, puisqu'il ne parvient pas, au moins dans les principes, à signer les hommes de télévision sur le même modèle. Mais la doctrine tend décrier de la « voix de la France » n'est pas loin. Sous des phraséologies différentes, Jean-Pierre Elkabbach, acceptant d'être la « voix du pays », sinon le « voix de la France », rejoint Christian Bernadac recevant « trois ou quatre minutes la même chose s'ils ont quelque chose à dire ». Si cette idée est plus floue chez d'autres, elle réapparaît dans la notion de « responsabilité spécifique du journaliste de télévision ». A la télé, on ne peut pas tout dire n'importe comment. L'ombre de l'autocensure sa profile. Donc de la censure.

« Tout le monde crie à la censure, je le comprends, c'est la lueur du passé. C'est ainsi que Jean-Pierre Elkabbach explique les communiqués syndicaux qui, dit-il, « le font beaucoup souffrir ». Un journaliste, lui, déclare : « Nous sommes démobilisés par l'habitude de suivre le pouvoir. » Après avoir vécu au milieu d'une rédaction constamment en révolte contre toute tentative de pression, nous avons été frappés par la « langue de bois » qu'utilisent certains responsables lorsqu'on évoque ces relations avec le pouvoir. Jean-Pierre Elkabbach nous a déclaré par exemple : « J'ai toujours pu faire

ce que je voulais, je n'ai subi aucune pression ni aucune sorte d'intervention extérieure, même pas des tentatives. » Selon lui, le lien avec le pouvoir ne concerne que le P.-D.G., « qui, à partir du moment où il est nommé, est indépendant... Ces proclamations d'indépendance nous ont semblé trop peu nuancées pour être crédibles. » C'est un secret de Polichinelle que le directeur de l'information est nommé par le pouvoir, dit Louis Bériot. Et Christian Bernadac : « Il veut mieux un lien propre et net que des liens politiques et surtout commerciaux informels. » Pour le premier, « la personnalité et l'indépendance d'esprit des directeurs assurent leur autonomie », pour le second, il suffit de « se protéger », « les pressions les plus difficiles n'étant pas les pressions politiques, survenues on arrive, à 99 %, à échapper ».

Un climat passionnel

Sur Antenne 2 le discours des journalistes est différent de celui des directeurs et surtout il se fait entendre. A l'argument « mais votre directeur de l'information est connu pour son apolitisme » un journaliste nous a objecté : « Il doit être d'autant plus surveillé. » Ce qui nous a semblé grave, c'est que cet état d'esprit apparvint leur travail. A une question que nous posons sur un exemple : « J'ai toujours pu faire

quelque les journalistes s'étaient opposés, l'un d'eux nous a répondu : « On préfère ne pas faire passer certains sujets à cause de ce qu'ils vont en faire. » Dans les propos mêmes des journalistes des contradictions apparaissent. Nous avons constamment entendu répéter : « Il y a des pressions, mais c'est normal. » Un responsable du service de politique intérieure admettait qu'on lui faisait faire « certaines choses » dont il ne voulait pas, mais il ajoutait : « De l'intérieur nous grossissons, car en fin de compte, nous faisons un journal correct. »

Consensus avec failles sur TF 1, conflit permanent sur Antenne 2. Indépendance jamais prouvée, la privatisation serait-elle une solution ? Oui, pour Christian Bernadac, mais avec un contrôle parlementaire sur la publicité. Non, pour Jean-Pierre Elkabbach, encore une fois le contre-courant de l'opinion majoritaire chez les journalistes de la radio-télévision. En effet, un sondage réalisé par Roland Cayrol et publié dans Etudes de radio-télévision en 1976, montre que ceux-ci sont largement favorables à la privatisation. Faut-il préférer la dépendance commerciale au contrôle politique ? Et, surtout, faut-il choisir ?

ANA BARON et ISABELLE VEYRAT-MASSON. Prochain article :

NAISSANCE ET MORT D'UN SUJET

Écouter-voir

- DOCUMENTAIRE : BRESIL, MINAS - GERAIS. — Lundi 15 mai, A 2, 21 h. 35.
Il n'y a plus de diamants à Diamantina, plus de diamants accessibles du moins. Les cinquante kilos annuellement récoltés, au prix d'efforts et d'une mécanisation renforcée, n'enrichissent que les grosses sociétés. A l'origine, les diamants finissent dans les coffres de la couronne portugaise, aujourd'hui, le peu qui reste gonfle le compte des entreprises américaines. Pour la population, le changement semble négligeable, la misère est toujours là. De plus, l'export à l'étranger des derniers « garimpos » font figure d'origine et extraient seulement de quoi renouveler leur matériel archaïque et entretenir leur folie : la folie du diamant.

- LES GALETS D'ETRETAT, de Sergio Gobbi. — Dimanche 14 mai, TF 1, 20 h. 30.
Etretat joue, ici, le rôle de Deauville dans une femme est une femme, de Claude Lelouch. La comparaison s'arrête là, tant le film est médiocre. Une mise en scène tape-à-l'œil pour une histoire invraisemblable de haine et d'amour ou Maurice Ronet, égaré, semble enfin revivre lorsqu'il jette du haut d'une camionnette, des fleurs et des légumes sur Virna Lisi.

- LES AVENTURES DE YOGI LE NOUVEAU, de William Hoena et Joseph Barbera. — Lundi 15 mai, 16 h. 55.
Long métrage d'animation à la gloire d'un « Nouveau » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans les courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de cartoon ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

- LE MEDECIN ET LE SORCIER, de Mario Monicelli. — Lundi 15 mai, FR 3, 20 h. 30.
Après avoir, jusqu'en 1953, réalisé des films avec Siano, Mario Monicelli fit, seul, dans la comédie de mœurs, les gammes qui devaient le conduire au succès du Pigeon. Témoin de cette époque, il interprète, le Médecin et le Sorcier (scénaristes Age et Scarpetta) regarde du côté de Pain, Amour et Fantaisie sans en avoir la verve et la portée sociale. Mastroianni tourne, Vittorio de Sica (image de village rouillard) et Alberto Sordi (crapule mignable) brillants.

- LA GRANDE PARADE DU RIRE, de Robert Youngson. — Jeudi 18 mai, A 2, 15 heures.
Film de montage qui tend à faire croire qu'entre 1921 et 1940 la seule Méro Goldwyn Mayer a inventé et perfectionné la « comédie américaine ». Ne pas chercher l'histoire du genre dans cette rétrospective, se laisser simplement aller au charme de morceaux choisis souvent très drôles, de films oubliés, de vedettes du passé.

- LES AVENTURES DE YOGI LE NOUVEAU, de William Hoena et Joseph Barbera. — Lundi 15 mai, 16 h. 55.
Long métrage d'animation à la gloire d'un « Nouveau » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans les courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de cartoon ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

Les films de la semaine

- LES GALETS D'ETRETAT, de Sergio Gobbi. — Dimanche 14 mai, TF 1, 20 h. 30.
Etretat joue, ici, le rôle de Deauville dans une femme est une femme, de Claude Lelouch. La comparaison s'arrête là, tant le film est médiocre. Une mise en scène tape-à-l'œil pour une histoire invraisemblable de haine et d'amour ou Maurice Ronet, égaré, semble enfin revivre lorsqu'il jette du haut d'une camionnette, des fleurs et des légumes sur Virna Lisi.

- LES AVENTURES DE YOGI LE NOUVEAU, de William Hoena et Joseph Barbera. — Lundi 15 mai, 16 h. 55.
Long métrage d'animation à la gloire d'un « Nouveau » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans les courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de cartoon ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

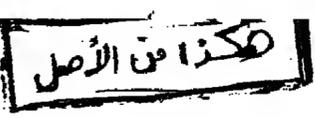
- LE MEDECIN ET LE SORCIER, de Mario Monicelli. — Lundi 15 mai, FR 3, 20 h. 30.
Après avoir, jusqu'en 1953, réalisé des films avec Siano, Mario Monicelli fit, seul, dans la comédie de mœurs, les gammes qui devaient le conduire au succès du Pigeon. Témoin de cette époque, il interprète, le Médecin et le Sorcier (scénaristes Age et Scarpetta) regarde du côté de Pain, Amour et Fantaisie sans en avoir la verve et la portée sociale. Mastroianni tourne, Vittorio de Sica (image de village rouillard) et Alberto Sordi (crapule mignable) brillants.

- LA GRANDE PARADE DU RIRE, de Robert Youngson. — Jeudi 18 mai, A 2, 15 heures.
Film de montage qui tend à faire croire qu'entre 1921 et 1940 la seule Méro Goldwyn Mayer a inventé et perfectionné la « comédie américaine ». Ne pas chercher l'histoire du genre dans cette rétrospective, se laisser simplement aller au charme de morceaux choisis souvent très drôles, de films oubliés, de vedettes du passé.

- LES AVENTURES DE YOGI LE NOUVEAU, de William Hoena et Joseph Barbera. — Lundi 15 mai, 16 h. 55.
Long métrage d'animation à la gloire d'un « Nouveau » qu'on a beaucoup vu à la télévision dans les courts métrages. Amusant et pittoresque, encore que ce style de cartoon ait un peu vieilli. Plaira sûrement aux enfants.

- LE MEDECIN ET LE SORCIER, de Mario Monicelli. — Lundi 15 mai, FR 3, 20 h. 30.
Après avoir, jusqu'en 1953, réalisé des films avec Siano, Mario Monicelli fit, seul, dans la comédie de mœurs, les gammes qui devaient le conduire au succès du Pigeon. Témoin de cette époque, il interprète, le Médecin et le Sorcier (scénaristes Age et Scarpetta) regarde du côté de Pain, Amour et Fantaisie sans en avoir la verve et la portée sociale. Mastroianni tourne, Vittorio de Sica (image de village rouillard) et Alberto Sordi (crapule mignable) brillants.

Vertical sidebar with various advertisements and notices. Includes '50 millions d'Amis', 'Le Monde de l'Éducation et Antenne 2', and other text-based ads.



RADIO-TELEVISION

Jeudi 18 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25. Faire... Les conducteurs routiers de voyageurs ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 50. Objectif santé ; 14 h. Les 24 heures ; 18 h. A la bonne heure ; 18 h. 25. Un, rue Sézanne ; 18 h. 45. Comment faire ? ; 19 h. 55. Feuilletton : Le village englouti ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Les Assemblées parlementaires ; le Sénat.

20 h. 30. Série : Ce diable d'homme, de C. Bruni, musique de J. Loussier, réal. M. Camus (3^e épisode) ; Emilie contre Frédéric.

21 h. 30. Magazine : L'événement (La Chine sans Mao, on le poids d'une idéologie. Première partie), par J. Dubois et A. Reisin.

22 h. 20. Ciné première (avec Félicien Marceau, écrivain).

CHAINE II : A 2

13 h. 50. Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (5^e épisode) ; 14 h. Aujourd'hui madame.

15 h. FILM : LA GRANDE PARADE DU RIRE, de R. Youssouf (1964), avec C. Grant, Les Marx Brothers, C. Gable, G. Garbo, J. Harlow, S. Tracy, K. Hepburn, etc. (N.).

20 h. 30. Série : L'IRONIE DU SORT, d'E. Molinaro (1973), avec P. Clément, M.-H. Breillat, J. Spieser, C. Rich, J. Desailly, P. Vaneck.

21 h. 55. Série documentaire : Légendaire (Unterzungen, annonce faite à Gabriel).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; le P.C.F. ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. FILM : EVA, de J. Losey (1962), avec J. Merson, S. Baker, V. Lisi, G. Alberti, J. Villiers, R. Garrone, L. Gastoni (N. Rediffusion).

FRANCE-CULTURE
7 h. 2. Poésie : William Cliff (et à 14 h. 19 h. 55. 23 h. 50) ; 7 h. 5. Matinales : Instantanés tunisiens ; 8 h. Les chemins de la connaissance... Les claviers de la psychologie ; à 8 h. 30. Autour de Karl von Linné ; à 8 h. 30. Le grand à parois ; 9 h. 7. Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45. Q n'est pas en signac à M. Audant ; 11 h. 2. Jeunes musiciens à Paris ; A. Tamba ; 13 h. 30. Renaissance des organes de France ; les facteurs du sud-ouest ; 14 h. 5. Un livre, deux voix ; Les nuits de Pierre Leconte ; de M.-C. Biala ; 14 h. 45. Les après-midi de France-Culture : Etre poly-

Vendredi 19 mai

CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 25. Faire : La fabrication pharmaceutique ; 12 h. 30. Midi première ; 17 h. 55. A la bonne heure ; 18 h. 25. Un, rue Sézanne ; 18 h. 45. Comment faire ? ; 19 h. 55. Feuilletton : Le village englouti ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 40. Eh bien, raconte.

20 h. 30. Au théâtre ce soir : Le sac, d'A. Lang, Mise en scène : J. Ardouin, réal. P. Sabagh. Avec B. Lavalette, J. Gauthier, G. Raffin.

21 h. 55. Magazine : L'événement ; La Chine sans Mao, on le poids d'une idéologie (deuxième partie), par J. Dubois et A. Reisin.

22 h. 50. Documentaire : La musique est à tout le monde.

CHAINE II : A 2

13 h. 50. Série : Malaventure... Dans l'intérêt des familles (sixième épisode) ; 14 h. Aujourd'hui madame ; 15 h. Série : Les mystères de New York ; 16 h. Aujourd'hui magazine ; Les loisirs ; 17 h. 55. Fenêtre sur... Nice (3) ; 18 h. 25. Dessins animés ; 19 h. 40. C'est la vie ; 19 h. 45. Top club (Michel Fuzat).

20 h. 30. Série : Les brigades du tigre ; « Les Enfants de la Joconde » ; 21 h. 30. Emission littéraire : Apostrophes (Méditerranée d'homme).

22 h. 50. Télé-Club : SARN, de C. Santelli, avec D. Laborier, H. Virlojeux, P. Vaneck (rediffusion).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; Centre des jeunes dirigeants d'entreprise ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Magazine : Le nouveau vendredi... Le pouvoir, disent-ils... par H. Amouroux, réal. J.-M. Perlethuis.

21 h. 30. Festival de Cannes 1978, par M. Le Roux et A. Andreu, réal. J. Manceau.

Samedi 20 mai

CHAINE I : TF 1

11 h. 15. Emission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. 10. Emission régionale ; 12 h. 30. Culsins ; 12 h. 45. Jeunes pratique ; 13 h. 35. Les musiciens du soir.

14 h. 8. Restez donc avec nous le samedi ; 18 h. 5. Trente millions d'amis ; 18 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 13. Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40. Séries : Le message mystérieux ; 19 h. 45. Eh bien, raconte.

20 h. 30. Variétés : Numéro un (Johnny Mathis) ; 21 h. 40. Série : Serpico (La sanctuaire) ; 22 h. 30. Sports : Téléfoot 1.

CHAINE II : A 2

13 h. 35. Top club ; 14 h. 35. Les jeux du stade ; 17 h. 10. Des animaux et des hommes ; 18 h. Chroniques du temps de l'autre ; 1940-1944 : Ce jour-là, l'en témoignage (1^{er} épisode) ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Top club.

20 h. 30. Série : La brigade des mineurs ; Une absence prolongée.

22 h. 5. Variétés : Le dessin du panier ; 23 h. Jazz : Spécial Benny Carter.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Samedi entre nous ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30. Concours dramatique francophone... Prix Louis-Philippe Kammann 1978 (la Suisse).

Dimanche 21 mai

CHAINE I : TF 1

9 h. 15. Emissions philosophiques et religieuses : A bible ouverte ; 9 h. 50. La source de vie ; 10 h. Présence protestante ; 10 h. 30. Le jour du Seigneur.

12 h. 2. La fréquence du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 13 h. 20. C'est pas sérieux.

14 h. 12. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30. Les animaux du monde ; 18 h. Hip-hop ; 19 h. 5. Série : Section contre-enquête ; 17 h. Sports premiers ; 19 h. 35. Télé-film : Les derniers heures avant l'été de Hardy ; 20 h. 30. FILM : LES ARNAUD, de J. Joannon (1967), avec Bourvil, S. Adamo, C. Delacroix, M. de Ré, M. Ranson.

22 h. Magazine : Arcana (Georges Auric).

CHAINE II : A 2

12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5. Blue Jeans 78 ; 13 h. 25. Grand album ; 14 h. Pom pom pom pom (reprises à 15 h. 16 h. 17 h. 20. 18 h.) ; 14 h. 25. Dessins animés ; 14 h. 35. Série : Super Jaimie ; 15 h. 25. La Jorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15. Muppets show ; 16 h. 45. L'école des fans ; 17 h. 25. Monsieur cinéma ; 18 h. 5. Petit théâtre du dimanche ; 19 h. Stade ; 20 h. 30. Musique and Music ; 21 h. 40. Documentaire : Carte postale d'un voyage (Kung-Fu) ; 22 h. 45. Chronique du Festival de Cannes.

20 h. 30. Images du Maroc ; 10 h. 30. Magazine : Mosaïque (de Portugal) ; 16 h. 35. Festival de Cannes (reprise de l'émission du 19 mai) ; 17 h. 30. Espace musical : Bach, par M. Boegner et le Chœur de chambre de J. Baril ; 18 h. 25. Cheval mon ami ; 18 h. 50. Plein air ; 19 h. 30. Spécial DOM-TOM ; 18 h. 35. Feuilletton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5. Hexagonal : Cinéma du soleil, avec Yves Montand ; 21 h. 30. Histoire de mal (trou-

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Samedi entre nous ; 20 h. Les jeux.

Lundi 22 mai

CHAINE I : TF 1

10 h. 30. Emission pédagogique ; 12 h. 15. Jeu Réponse à tout ; 12 h. 25. Faire ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 5. Emission régionale.

13 h. 50. Restez-avec nous le lundi ; 14 h. 30. Série : Aux frontières du possible ; 15 h. A la bonne heure ; 16 h. 25. Pour les petits ; 16 h. 50. L'île aux enfants ; 18 h. 50. Comment faire ? (le laboratoire pharmaceutique) ; 19 h. 55. Feuilletton : Le village englouti ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien, raconte.

20 h. 30. FILM : CLERAMBAUD, d'Y. Robert (1969), avec P. Nègre, D. Carrel, G. Lartigau, L. Delamare, C. Piépu, R. Carel, J. Lévéque (rediffusion).

CHAINE II : A 2

13 h. 50. Série : Malaventure... Le plat qui se mange froid (premier épisode) ; 14 h. Aujourd'hui madame ; 15 h. Série : La planète des singes ; 15 h. 55. Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55. Fenêtre sur... ; 18 h. 25. Dessins animés ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 45. Top Club ; 19 h. 45. Top Club.

20 h. 30. Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 35. Document : Brésil ; Minx Geras ; « l'Or », de C. Callo.

22 h. 50. Chets-d'œuvre en péril.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Emissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; le physicien Jean Charon ; 20 h. Les jeux.

Les écrans francophones

Dimanche 14 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. L'Enfant sauvage, film de J. Truffaut.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Voyage au fond des mers ; 21 h. 15. Les femmes, film de J. L'Escoffier.
TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25. Variétés : Les belles années.
20 h. 30. Documentaire : Les belles années.
20 h. 35. A vos lettres ; 21 h. 15. Le voir au chapitre.
Lundi 15 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. Sky Heat, film de R. Estlin.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55.

Mardi 16 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. 15. Opération Varsity, film de R. Lawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Spécial cinéma.
Mercredi 17 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. 15. Opération Varsity, film de R. Lawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Spécial cinéma.
Jeudi 18 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. 15. Opération Varsity, film de R. Lawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Spécial cinéma.

Vendredi 19 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. 15. Opération Varsity, film de R. Lawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Spécial cinéma.
Samedi 20 mai
TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15. Jeunesse ; 21 h. 15. Opération Varsity, film de R. Lawson.
TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10. Les grandes heures de France ; 21 h. 15. Notre homme Fitas, film de D. March.
TELEVISION BELGE : 19 h. 55. Spécial cinéma.

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Montecarlo, Campora ; 13 h. Chansons : la chanson irlandaise ; 13 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Barbouze, Lopez, Roberday, Le Sage ; à 15 h. 30. Musique française aujourd'hui : musique cosmologique ; à 17 h. Focinda ; Honegger, Jolivet, Roger, Debussy ; 18 h. 2. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 10 h. 45. Etre à la musique ; 20 h. Escapes, croisière vers la mer de Tranquillité sur la Lune ; Carles, Prodromides, Zbar ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

FRANCE-MUSIQUE
7 h. 3. Quotidien musique ; 8 h. 2. Le matin des musiciens ; à 10 h. 30. Musique en vie ; Purcell ; 13 h. Chansons : Sortilèges du flamenco ; à 14 h. 40. Jazz classique ; 13 h. 50. Stéréo service ; 14 h. 15. Diverstimento ; Suppe, Nedbal, Bach, Gounod ; 14 h. 30. Triptyque ; à 15 h. 30. Musique d'ailleurs ; le Japon ; à 17 h. 5. Musique magazine ; 19 h. 1. Jazz time ; 20 h. 30. Musique à découvrir - cordes et voix ; « Quatuor vocal » ; Haydn ; « Duo concertino pour harpe et guitare » (J. J. Werner) ; « Motets » (P. Marchand) ; « Lumières mobiles » (Garcin) ; 22 h. 30. France-Musique nuit. Finales années folles ; à 23 h. Musique des musiques traditionnelles ; à 0 h. 5. Quand la musique fait salon...

LA VIE DU I UN DICTION...
Ce que serait le...
1977
C'est le langage de...

سكنا من الأصل



COMMUNAUTE

En pensant à la retraite

(Suite de la page 9.)

Les seules autres ont concédé des échanges de partenaires...

Au nom de l'amitié

Cela dure depuis le 1^{er} mai 1973. Quelques deux cent cinquante week-ends...

qu'elle ne résisterait pas à des échanges de partenaires...

Jeanne, l'experte aux mains vertes, a taillé les rosiers...

Corinne a cueilli et nettoyé la mâche croquante du jardin...

Aux prénomés près, c'est un vrai week-end de la communauté...

MARTINE BORRELLY.

MIMILE

C'est une entreprise désespérée que d'être clown

DE toutes les particularités qui caractérisent les clowns...

Mimile, lui, ou plutôt Emile Coryn est né le 9 juin 1914 à Gand...

Le malentendu

Il n'est pas rare, au cirque, de faire ses premiers pas...

Le petit Emile Coryn — fils d'ouvrier — fut cette exception qui confirme la règle...

D'autres pensent que ce type d'émuseur public se promène en toutes circonstances...

ressorts de la bonne humeur collective, grâce à de « désopilantes » plaisanteries.

Charles Chaplin lui-même, parlant au nom de tous les clowns nous a dit que le clown commence toujours par créer le malentendu...

En disgrâce

Debut cruel et sublime à la fois qui s'accomplit dans la passion du désespoir...

Bien que le clown soit entré dans la mythologie, les clowns, eux, sont tombés en disgrâce depuis que la confusion des genres s'est installée dans la culture.

C'est le cas du célèbre trio : Pipo, Darlo et Mimile...

Le métier

Une de mes plus grandes joies fut ensuite de tourner un film avec Darlo et Mimile...

Après le travail, nous parlions « métier » et je lui demandais de combles d'instruments...

Mimile, qui a le mémoire de l'observateur, m'a toujours étonné par la justesse de son jeu...

air, trombone, violon, violoncelle, saxophone, vibraphone, concertina...

Il y a dans cette démarche une pureté d'intention évidente...

Alain Laville, promu à l'occasion clown blanc, partenaire sur papier de Mimile...

* Mimile le clown, d'Alain Laville-Bulle. Présenté par Pierre Bory. Hachette, 288 pages, 28 F.

LONDRES

Le deuxième Festival du corps et de l'esprit ou comment mener une « Vie nouvelle »

« Si nous nous perdons, nous nous retrouverons au sein du symbolisme créateur... »

Si vous êtes intéressés par la culture macrobiotique, si vous voulez vous soigner par la médecine parallèle...

L'idée en a germé l'année passée dans l'esprit du directeur de la revue britannique New Life (Vie nouvelle)...

Cette année encore, ils n'ont que l'embarras du choix : au long des stands, ils peuvent voir des démonstrations de cuisine diététique...

les invitent à s'asseoir sur de grands coussins, pour poser des questions, s'interroger sur eux-mêmes...

Sur le grand podium central, se succèdent toutes les démonstrations de danses de libération spirituelle...

Festival de l'utopie ou entreprise commerciale très adroitement camouflée sous des prétextes de bien-être...

La deuxième manifestation est-elle si proche ? Dans une autre salle de l'Olympia de Londres...

MICHELLE LESIRE.

LA VIE DU LANGAGE

UN DICTIONNAIRE A FAIRE

La description correcte de bien des vocables reste à faire. Ainsi celui de la lutte des classes...

Tel que, le mot n'a plus guère sa place dans les relations entre le capital et le travail...

Pour celui qui nous occupe, les dictionnaires parlent de la fin du dix-neuvième siècle...

« L'histoire du mot n'est pas moins intéressante. C'est évidemment un dérivé de sabot (ou de l'on veut de sabotier)...

patron... Tout ce pratiqué en douce, sans faire de magne ni d'épates...

Ce que voulait dire sabotage (1897)

Le principe du « sabotage » sera adopté par acclamations au troisième congrès de la Confédération générale du travail...

Il est très vraisemblable que Pougat a rapporté de Londres l'idée d'un leurre moyen organisé de la lutte des travailleurs...

C'est qu'il existe déjà un verbe saboter, usuel, familier aux ouvriers (et aux patrons)...

Nous voici arrivés à l'origine (« l'étymon, pour jargonner ») de la série. Un mot bizarre : on lui voit bien un élément zéro...

L'histoire de sabotage suppose donc celle du sabotier : et ce dernier, que des textes s'efforcent de traduire...

De l'ancienne grève à la moderne

Pougat et ses camarades, bien avertis que les patrons répondraient par la généralisation du salaire aux pièces...

Depuis 1926, le mot a vu sans cesse se restreindre ses emplois « sociaux »...

Et l'histoire du mot grève ? C'est le pont aux ânes de la lexicographie : un dictionnaire naît plus ou moins...

Mais à quelle époque s'est faite la séparation ? La grève des hommes, concertée, se remonte pas moins loin que 1805...

C'est dans le Sublime ou le Travailleur comme il est en 1870, etc., de Denis Pougat : un texte classique...

(1) Emile Pougat, Le Père Peinard, Editions Gallimard, 1976. (2) Question connue, mais non soulevée : à quelle date le sigle C.G.T. est-il devenu un mot à part entière ?...

culture

Le Monde

LE JOUR DE LA MUSIQUE

Rencontre Bretagne-Catalogne-Occitanie à Rennes

La Maison de la culture de Rennes présente, du 22 au 27 mai, une série de spectacles de théâtre et de chansons...

Monique Leyrac au Petit-Odéon

La comédienne et chanteuse canadienne Monique Leyrac présente au Petit-Odéon, du 17 mai au 18 juin, un spectacle consacré au poète canadien...

Le show-business et mai 1968

Sur une idée et des textes de Simon Monceau et une musique de Didier Marouani, voici le Révo de mai, sous forme d'un double album distribué par Philips...

Nouveaux albums

Zachary Richard (Mardi Gras) : le travail du cœur Zachary Richard raffine d'album en album...

Calendrier du rock

Tom Robinson au Palais le 18 mai; Dr Feigouard à Clermont-Ferrand le 16 mai; Pau le 17; à Tours le 18; à Soisy-sous-Montmorency le 19...

Musique

Phil Glass et Michael Snow

Dans la cathédrale américaine de l'avenue George-V, Phil Glass est une grande orgue. Le concert débute par le classique Contrary Motion, de 1969...

Similar Motion, et l'espace sonore d'une tout autre façon. Sur le plan de la polyrythmie, l'orgue dépasse offre à un soliste des possibilités incommensurables...

Danse

Le charme étrange de Pilobolus

Le Pilobolus est revenu : son totem — hiéroglyphe de corps — fleurit sur les murs de Paris. Etonnement enthousiaste chez ceux qui le découvrent, plaisir renouvelé des habitués...

Créer leur propre forme d'expression. Leur professeur les suit. Au prix d'un entraînement forcé le Pilobolus (ils ont emprunté ce nom à un champignon bizarre) donne cours aux idées les plus folles...

Variétés

Warda El Djezairia

Warda vit à Paris jusqu'à l'âge de dix-huit ans, jusqu'à un moment où le caharet de son père est fermé pour des raisons liées à la guerre d'Algérie...

Warda Hassa, sont modernes et innovatrices, à côté des huit violons, l'orgue et la guitare. Warda présentait son chant, vendredi soir 12 mai, au Palais des congrès...

Formes

TOUTE LA VIE

S'il n'était mort à trente-cinq ans, René Morère (1907-1942) eût été connu sans doute la fortune d'un Pautrier, d'un Bazaine, d'un Coëgy...

Contraient tous les courants. Pour lui, la peinture est motivée par « l'amour qu'on porte à la vie, à toutes les formes de la vie... »

Notes

Cinéma

« Drôles de manières » de Michael Lindsay-Hogg

Si le film était gravité, ce serait une raison comme une autre d'aller le voir, ou bien s'il y avait un suspense quelconque, ou de la psychologie, mais là, rien...

Dans un concert de Philadelphie, une abbessse impose sa volonté de puissance et commande l'installation de micros jusque dans les peupliers du parc...

Photo

« Les Cornes noires » de Christian Louis

La taxonomie est une des dernières mises en théâtre de la mort. Contrairement à Lucien Clergue qui, en suivant les prestations du jeune Christian Klumbe, avait extrait la chorégraphie presque poétique de la ténacité...

Photo

« Les Cornes noires » de Christian Louis

Les photos de son livre et les Cornes noires, sont censurées entre deux passages d'argent et d'argent à la caisse, pour le spectacle puis dans les salles d'agrandissement, pour l'achat des quartiers de viande...

Théâtre

Shahrazade dit...

Michel Hermon et Lucien Léclerc ont choisi une dizaine de contes de mille et une nuits, ils ont demandé à Karin Trow d'écrire une musique, à Jan Wastx d'inventer une chorégraphie...

Photo

« Les Cornes noires » de Christian Louis

Le spectacle se présente comme un neveu fantôme qui ne sait pas où il va. C'est complètement raté, et douloureux d'attendre, alors que Michel Hermon, Karin Trow et compagnie sont capables de faire de beaux spectacles...

Photo

« Les Cornes noires » de Christian Louis

Une rétrospective (en principe intégrale), de l'œuvre de Robert Bresson, sera organisée au cinéma Assolvi-République, à partir du 17 mai. Ce sera l'occasion de revoir « Pickpocket » et « Les Dames du bois de Boulogne ».

MONTE-CARLO v.o. - ELYSEES LINCOLN v.o. - QUARTIER LATIN v.o. HAUTEFVILLE v.o. - MAYFAIR v.o. - 14-JUILLET BASTILLE v.o. 14-JUILLET PARNASSE v.o. - GAUMONT RIVE GAUCHE v.f. GAUMONT OPERA v.f. - NATION v.f. - ST-LAZARE PASQUIER v.f. GAUMONT CONVENTION v.f. - CLICHY PATHE v.f. STUDIO Party 2 - PATHE Belle-Epine - ARTEL Rosny - ARTEL PORT

LES NOUVEAUX MONSTRES. UN FILM DE MARIO MONICELLI. DINO RISI. ETTORRE SCOLA. VITTORIO GASSMAN - ORNELLA MUTI. ALBERTO SORDI - UGO TOGNAZZI.

théâtres. THEATRE NATIONAL DE L'OPERA DE PARIS. AVIS DE CONCOURS. Les concours pour le recrutement des chœurs du Théâtre National de l'Opéra de Paris...



مكتبة من الأصل

Le Monde économie-régions

SOCIAL

LA CRISE DU GROUPE TERRIN

La région de Marseille doit être considérée comme sinistrée déclare M. Gaston Defferre

Marseille. — Part totalement paralysé par une grève générale, défilé de plusieurs milliers de personnes dans la ville, séance extraordinaire du conseil municipal à Marseille à 14 heures, vendredi 12 mai, une importante journée de mobilisation et d'action pour la survie du groupe Terrin et la défense de la réparation navale.

Tandis que les syndicats appliquent à Marseille leur décision de licencier huit cent vingt-

vingt salariés de Terrin. Les responsables du Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI) étudient, de leur côté, diverses solutions pour créer une société d'exploitation. On a appris, vendredi, que les Ateliers et Chantiers de France étaient prêts à prendre une participation aux côtés des Chantiers navals de la Ciotat d'autre part, le groupe TAG, de M. Akram Ojeh, devrait faire connaître sa position à la fin de la semaine prochaine.

De notre correspondant régional

notre département depuis de longues années. Le taux de chômage dans les Bouches-du-Rhône — et notamment dans la région de Marseille — a atteint 9,2 %, soit presque le double de la moyenne nationale.

Tous les intervenants ont estimé que la solidarité nationale devait jouer en faveur d'une entreprise qui n'est pas seulement le premier employeur industriel de Marseille, mais qui constitue aussi le premier centre de réparation navale en France. « La réparation navale dans notre ville, une importance que l'on peut comparer à celle de la sidérurgie en Lorraine », déclare M. Gaston Defferre, député des Bouches-du-Rhône et maire de Marseille. « Or, a-t-il ajouté, pour la sidérurgie, qui est une industrie moins exportatrice que la réparation navale, le gouvernement a consenti des prêts qui s'élevaient à plusieurs milliards d'anciens francs. (...) Nous sommes devenus une région sinistrée. »

Plusieurs élus, comme l'a fait lui-même M. Defferre, ont souligné que l'aide financière dont a besoin dans l'immédiat le groupe Terrin, estimée à 64 millions de francs, est très inférieure au coût des licenciements que M. Palloni a chiffré à 100 ou 120 millions de francs.

Dans la motion qu'il a adoptée à l'unanimité, le conseil municipal s'oppose à tout démantèlement (de la réparation navale) qui entraînerait la fermeture de la façade méditerranéenne du rôle qu'elle joue dans ce domaine. « A tout écartement, la seule véritable réparation juridique au géométrique du groupe Terrin ». Elle demande par ailleurs que des crédits suffisants soient accordés pour le financement de mises à la retraite anticipées à cinquante-cinq ans.

M. Gaston Defferre a, en outre, demandé que les licenciements soient effectués par le groupe TAG, M. Akram Ojeh.

Le conseil insiste également auprès du gouvernement pour qu'il « impose aux armateurs ayant reçu une aide de l'Etat de faire traiter leurs bateaux dans des ports français et particulièrement à Marseille ». Le problème des pavillons de complaisance a également été évoqué dans la discussion. Il fera l'objet d'une motion spéciale au cours d'une prochaine séance de la municipalité. Le porte-parole du groupe communiste, M. Pascal Posado a estimé, pour sa part, qu'il s'agis-

sait d'un véritable fleau national, médiant et cause notre prospérité maritime.

Le conseil municipal a enfin décidé de voter un crédit de 60 000 francs en faveur des travailleurs de Terrin, somme qui s'ajoutera aux 50 000 francs accordés par le conseil général des Bouches-du-Rhône.

La paralysie du port de Marseille a été totale pendant toute la journée. Toutes les entrées avaient été fermées, sauf celles de la Joliette et du cap Pinède où des piquets de grève ne laissent passer que les passagers dévalant des cars-ferries. Une dizaine de bateaux ont été immobilisés sur rade, en attendant que les pilotes du port reprissent leur travail en fin d'après-midi.

Le port paralysé

Trois mille cinq cents personnes environ — huit mille, selon la C.G.T. — ont participé au défilé qui a eu lieu sans incident, du port à la préfecture de région. Aux manifestants de la réparation navale et des professions portuaires se joignent les représentants du parti socialiste et du parti communiste, et des délégations de plusieurs entreprises ou administrations du département (S.N.I.A.S., P.I.T., Caisse d'allocations familiales).

Un cours du meeting qui avait précédé le défilé, M. Henri Sarfan, secrétaire général de l'Union C.G.T. des Bouches-du-Rhône, avait annoncé la décision de la C.G.T. d'organiser, dans les prochains jours, une grande manifestation pour la défense des activités portuaires et de l'emploi sur le plan départemental.

GUY PORTE

■ **Taneries françaises réunies.** — La direction a demandé aux salariés de reprendre le travail normalement le 17 mai au plus tard dans les deux usines du Puy (Haute-Loire) et de Bort-les-Ombrières. Au cours de la réunion du comité d'entreprise, au Puy, vendredi 12 mai, un représentant du syndicat et l'administrateur provisoire de la société ont présenté aux salariés que dans le cas où la situation resterait bloquée la direction serait dans l'obligation d'envisager le licenciement collectif total, la fermeture des deux usines et la cessation définitive de toute activité. Cette décision interviendrait dans la semaine du 22 au 26 mai. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. s'étaient, dans un communiqué commun, contre cet « ignoble chantage destiné à diviser les travailleurs ». — (Corresp. part.)

Après la hausse des tarifs publics

M. MITTERRAND : une forme de tromperie.

M. François Mitterrand, qui était l'invité du journal de 18 heures de TF1, vendredi 12 mai, a déclaré : « La politique économique de Barre est aussi celle de M. de Gaulle d'Esting. Nombreux sont les Français qui pensent avoir été trompés. Nous avons vu cette avalanche de hausses qui aggravent les inégalités, alors qu'ils s'efforcent d'augmenter et peu par rapport à la formidable majoration des prix. C'est le contraire d'une politique sociale et c'est une forme de tromperie. »

« On nous dit que la France ne doit pas vivre au-dessus de ses moyens. C'est le bon sens, et l'essentiel d'accord, mais la formule est jacobinisme, car la véritable question est de savoir si les Français vivent au-dessus de leurs moyens ? Une majorité est largement au-dessus des moyens de la France, mais des millions et des millions de personnes vivent au-dessous ! Il ne faut pas aller à l'encontre de la justice sociale, mais à l'encontre de l'équité. On nous dit que la France ne doit pas vivre au-dessus de ses moyens. C'est le bon sens, et l'essentiel d'accord, mais la formule est jacobinisme, car la véritable question est de savoir si les Français vivent au-dessus de leurs moyens ? Une majorité est largement au-dessus des moyens de la France, mais des millions et des millions de personnes vivent au-dessous ! Il ne faut pas aller à l'encontre de la justice sociale, mais à l'encontre de l'équité. »

LES « OUVERTURES » DU GOUVERNEMENT

Nous ne signerons aucun chèque en blanc déclare le secrétaire général de la FEN

Au cours d'une conférence de presse tenue vendredi 12 mai, à Paris, M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, s'est inquiété de « la distorsion entre l'attitude affichée par le gouvernement et les moyens qu'il entend se donner pour concrétiser l'ouverture sociale ». Il a évoqué notamment « les lenteurs inexplicables avec lesquelles s'ouvrent les négociations dans la fonction publique » où il voit « une volonté de faire traîner les choses ». Le secrétaire général de la FEN a en outre formulé : « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

Après avoir estimé que le langage du premier ministre était « un langage de guerre économique dont les conséquences pèsent une fois de plus sur les classes moyennes et modestes », M. Henry

a ajouté : « Dans la fonction publique comme dans l'éducation nationale, nous conserverons entière notre volonté de discuter. Mais notre inquiétude nous conduit à préciser avec beaucoup de fermeté que nous négocions pour obtenir des engagements et des garanties. Nous ne signerons aucun chèque en blanc. »

Le secrétaire général a enfin donné le calendrier du programme d'action de sa fédération au cours des prochains mois : en mai manifestations décentralisées pour la défense du sport scolaire et universitaire ; à la fin du mois campagne sur le thème : « Qualité, efficacité du service public d'éducation » ; 14 juin, colloque sur « la santé dans l'éducation » ; 25 et 26 octobre, journées sur la formation continue ; 31 et 22 novembre, « Etats généraux pour la promotion de la culture en France ».

TRANSPORTS

Trois sociétés pour deux bateaux

Après l'article dans lequel nous annoncions la commande par la C.G.M. de deux porte-conteneurs aux Chantiers de l'Atlantique, le Monde formule le « montage financier » de cette opération :

Habituellement, l'armateur commande directement son navire à un chantier naval. L'armateur reçoit alors l'aide à l'équipement (en fait la « prime d'équipement ») et le chantier reçoit l'aide à la construction navale.

Dans le cas particulier des navires de la C.G.M., une troisième société, filiale du chantier, vient s'interposer entre le chantier et l'armateur. Elle achète le navire et le loue sans équipement (« l'affrètement coque nue ») pour quinze ans à l'armateur, qui assure l'exploitation. C'est en fait cette société intermédiaire qui reçoit la prime d'équipement — mais c'est en fait l'armateur qui en bénéficie. Ce montage est calculé sur les prix du navire, déduction faite de cette prime d'équipement. Le système ne conduit donc à rien de plus que à augmenter artificiellement l'aide à la construction navale.

Pourquoi cette intervention du chantier dans un domaine qui n'est pas traditionnellement le sien ?

■ **Pas de promenades en fair-boat.** — L'administration fédérale de l'aviation américaine (F.A.A.) envisage d'obliger les passagers à rester assis et à garder leurs ceintures de sécurité attachées durant les vols. Selon la F.A.A., cette mesure réglementaire, dont l'adoption définitive fera l'objet d'un débat public, vise à empêcher les accidents causés par des zones de turbulences ou des manœuvres imprévues. Les passagers ne pourraient se déplacer dans l'avion que pour se rendre aux toilettes, ou avec l'autorisation d'un membre de l'équipage.

En se substituant dans certains de ses fonctions à l'armateur (et dans certains cas en coopération avec lui), le chantier a pour objectif d'aider à la commande de navires dont il assurera la construction.

Cette intervention peut être plus ou moins étendue. Dans le cas de la commande de navires de la C.G.M., le rôle de la société d'armement intermédiaire est modeste mais d'autres circonstances pourraient se présenter où il sera plus important.

Ce système n'est d'ailleurs pas nouveau : dans les années 1920 déjà, les Chantiers de Penhoët, prédecesseurs des Chantiers de l'Atlantique, étaient devenus armateurs pour leur propre compte de deux navires pétroliers de 9 000 tonnes de port en lourd.

VACANCES

EN IRLANDE

VOLS SPECIAUX PARIS - DUBLIN

Aller simple : 275 F
Aller - retour : 550 F

- 1 semaine à l'hôtel ... 600 F
- 7 semaines de vols ... 745 F
- 2 semaines de randonnées à bicyclette ... 960 F

— Séjours en famille :
● 2 semaines ... 800 F
● 3 semaines ... 1050 F
● 4 semaines ... 1300 F

et aussi :
Séjour à la ferme, équitation, chasse, pêche, location de roulettes, bateaux, etc. Nous consulter.

Conditions spéciales pour groupes et étudiants.
U.S.I.T. VOYAGES
6, rue de Valenciennes, 75006 Paris
Tél. : 033-79-11 et 033-13-80
Lic. A. 969

FISCALITÉ

LES PLUS-VALEURS MOBILIÈRES SERAIENT TAXÉES FORFAITAIREMENT A ENVIRON 30 %

(Suite de la première page.)

Le 6 avril 1977, il avait décidé de reporter d'un an sa mise en application ; soit au 1^{er} janvier 1978.

Dans le « programme de Biols », le premier ministre avait indiqué que la loi de 1976 serait « réformée dans le sens d'une plus grande simplicité ». Pour ce faire — et donner ainsi en partie satisfaction au F.P.R. — il s'orienta vers la formule moins complexe de la taxation forfaitaire, qui est utilisée en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Un prélèvement fiscal volé de 30 % (de 25 à 35 %, dit-on) serait opéré de façon libératoire sur les plus-values mobilières réalisées.

Une telle méthode présente l'inconvénient de ne pas respecter l'esprit d'équité fiscale qui inspire l'impôt sur le revenu, puisqu'elle exclut toute progressivité de l'imposition. En revanche, elle a le mérite de la clarté, de la simplicité et, probablement, de l'efficacité.

Pour beaucoup de bons esprits, il s'agit d'ailleurs illusoire de vouloir traiter les actions mobilières, soumise à de vives fluctuations et souvent à de fortes baisses, comme des biens immobiliers, dont la valorisation s'opère pratiquement sans heurt au fil des ans. C'est pourquoi les experts travaillent actuellement sur un éventail de solutions inspirées de la taxation forfaitaire, et entre lesquelles le gouvernement serait appelé prochainement à choisir.

F. R.

CARNET

Naissances

— L'ambassadeur, sous-secrétaire général des Nations unies, Mohamed Habib Ghaleb, et Mme, née Leclercq, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et nour.

Décès

— M. et Mme Vincent de BAILLECOURT-COURCOU.
M. et Mme Thierry de Baillecourt-Courcou.
Isabelle de Baillecourt-Courcou, ont l'immeuble douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille et sœur

— M. et Mme Vincent de BAILLECOURT-COURCOU.
M. et Mme Thierry de Baillecourt-Courcou.
Isabelle de Baillecourt-Courcou, ont l'immeuble douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille et sœur

— M. et Mme Vincent de BAILLECOURT-COURCOU.
M. et Mme Thierry de Baillecourt-Courcou.
Isabelle de Baillecourt-Courcou, ont l'immeuble douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille et sœur

— M. et Mme Vincent de BAILLECOURT-COURCOU.
M. et Mme Thierry de Baillecourt-Courcou.
Isabelle de Baillecourt-Courcou, ont l'immeuble douleur de faire part de la mort accidentelle de leur fille et sœur

— Mme Etienne Denant, son épouse, M. et Mme Gabriel Denant, M. et Mme Alain Petit, M. et Mme Jean-Bertrand Fontaine, M. et Mme Philippe Sigaud, ses enfants, M. et Mme Jérôme Dognin, Emmanuel Prot et Odile Bonhomme, sa fiancée, Stéphane et Muriel Prot, Véronique et Didier Fontorbe, Nathalie Sigaud, ses petits-enfants, Armand Dognin, son arrière-petit-fils,

ont le douleur de faire part du décès de Dieu le 10 mai 1978, dans sa soixante-quinzième année, des suites d'une longue et douloureuse maladie, muni des sacrements de l'Eglise, de

M. D. J. Etienne DENANT, ingénieur des Arts et Manufactures, chef de file de l'équipe d'annuaire, président départemental de la Croix-Rouge de Seine-et-Marne, médaillé de vermeille de la Croix-Rouge, membre de la commission des finances de la Croix-Rouge.

Les obsèques auront lieu le mardi 16 mai, à 15 heures précises, en l'église de Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne), sa paroisse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

M. Henri DREYER, chef du département aéronautique, survenu le 13 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41, avenue de Balzac.

— M. Philippe Derris, son épouse, M. et Mme André Strauss, ses parents, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme DERREZ-STRAUSS, née Nicole Strauss, survenue le 9 mai 1978.

L'inhumation aura lieu le mardi 16 mai 1978, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

— Mme Henri Dreyer et ses enfants ont le douleur de faire part du décès de

M. Henri DREYER, survenu le 13 mai 1978.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16, à 11 heures, au temple protestant de Ville-d'Avray, 41, avenue de Balzac.

— Mme et le docteur Chapellin, née Marie-Josée, née Bouché, Sa fille, ses fils, leurs épouses, leurs enfants et petits-enfants, ont le douleur de faire part du décès de

Marguerite SAUTET, née Parent, survenue le 9 mai 1978, à Paris, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 11 mai, dans l'intimité familiale.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire du rappel à Dieu de

Marguerite GERARD, née Valéjo, une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

— Une pensée du souvenir pour le quinzième anniversaire du décès du docteur Anne-Léontine FLAVIAN, née Barasch.

— La direction et le personnel de la Compagnie générale de géographie ont fait part du décès de leur collaborateur et ami

M. Henri DREYER, chef du département aéronautique, survenu le 13 mai 1978.

Visites et conférences

LUNDI 15 MAI

— 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain ; « Vieux bourg de Saint-Germain » (Mme Camus).

— 15 h. 30, 11, place Emile-Goudeau ; « Le Montmartre de la bohème » (Mme Barbier).

— 15 h. Musée des monuments français ; « Saint-Louis en son temps » (Renotte et Archéologie).

— 15 h. 30, Poëde port de droite ; « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

— 15 h. 2, rue de Sévigné ; « Les plus beaux hôtels du Marais » (A travers Paris).

— 10 h. 30, métro Saint-Paul ; « Les hôtels du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

— 15 h. 30, avenue Denfert-Rochereau ; « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand).

— 15 h. 30, métro Saint-Paul ; « Les patios et jardins de Paris » (Paris et son histoire).

— 20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco ; « Le quartier du Marais sous Charles V » (Le Temple).

CHAMPAGNE BESSERAT DE BELLEFON

— 15 h. 30, place du Puits-de-Termite ; « La mosquée, le souk, le café maure » (Visages de Paris).

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

— 15 h. 30, rue de Valenciennes ; « L'ouverture de Raymond Barre, c'est un peu la fenêtre du vingtième étage qui ouvre sur le vide. »

EMP

LES SYNDICATS CHEZ M. GIRARD

Le ministre démissionnaire

AFFA

JAMAIRY

L'INSTITUT SU

pour des p

A. - DÉPARTEMENT D

Pétrochimie et Minéralogie, Chimie Industrielle, Technologie et Géomorphologie, Géologie, Pétrologie et Géochimie.

B. - DÉPARTEMENT DE C

Conception de bassins de retenue et récupération de forage - Technologie de production - Forage - Transport et Stockage.

C. - DÉPARTEMENT D ET DE LA PÉTRO

Opérations des unités - Technologie de raffinage - Thermodynamique - Traitement des gaz - Technologie des réacteurs - Technologie de la pétrochimie - Unité de traitement organique - Chimie analytique - Corrosion.

D. - DÉPARTEMENT DU G ET DE CONTR

Technique électrique - Machines électriques - Mécatronique - Technologie des communications et du contrôle.

E. - DÉPARTEMENT DU G ET DE L'ENTRE

Technologie d'atelier - Mécanique des fluides - Mécatronique - Réfrigération et Climatisation - Génie industriel - Science des matériaux - Technologie du sondage - Dessin ind

هكذا من الأصل

50 كذا من الاجل

EMPLOI

AGRICULTURE

ÉTRANGER

BILLET

LES SYNDICATS CHEZ M. GIRAUD Le ministre démine

M. André Giraud ne veut pas apparaître comme la ministre des entreprises ou des secteurs en difficulté. On le comprend. Le meilleur veut pourtant que, depuis sa prise de fonctions, la plupart, sinon la totalité des interventions du nouveau ministre de l'Industrie à l'Assemblée nationale, soient portés sur ce type d'affaires: Boussac, la sidérurgie, les tanneries, etc. Comment pourrait-il en être autrement alors que, les élections passées, le nombre des teillites augmenta, et que revinrent à la surface des dossiers délicats un instant antérieurs?

PHILIPPE LABARDE

La hausse des prix européens

Les organisations professionnelles réagissent plutôt favorablement

Tout en jugeant insuffisantes les mesures prises à Bruxelles par les Neuf sur le vin et les fruits et les légumes (- le Monde - du 13 mai), les organisations professionnelles agricoles françaises ont généralement accueilli favorablement ces décisions.

La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) se déclare partiellement satisfait des accords. Elle estime que la détermination de syndicats agricoles français de permis d'exporter pour certains produits sectoriels des solutions qui assurent des équilibres économiques et sociaux est un pas dans le bon sens.

Tout en regrettant que dans le domaine du porc le « conseil » n'ait pas suivi la proposition française, la F.N.S.E.A. constate avec satisfaction que « les mesures décidées permettent de réduire effectivement de plus de 50 % le niveau actuel des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) dans ce secteur ».

En ce qui concerne l'organisation syndicale, elle estime que « les améliorations apportées au règlement de marchés sur les fruits et légumes et sur le vin sont très insuffisantes et devront faire incontestablement l'objet de nouvelles réformes ». La F.N.S.E.A. déplore également que « la voie de la raison » n'ait pas prévalu dans la fixation de quotas « B » sucriers. « Cette mesure devra être corrigée en 1979 », estime-t-elle.

Pour le C.N.J.A. (Centre national des jeunes agriculteurs), « l'accord révisé pour la plupart des productions, notamment pour les porcs, un pas important sur la voie d'un rétablissement des conditions de concurrence entre tous les pays de la C.E.E. et d'un retour à un niveau normal des prix agricoles ». Cependant, le C.N.J.A. « met en garde contre le danger que représente, dans le problème laitier, la réduction du prélèvement de responsabilité. Il regrette vivement que des protections équilibrées ne soient pas encore offertes aux producteurs des régions méditerranéennes, notamment aux producteurs de vins français ».

L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) « se félicite de la réalisation d'un accord communautaire en matière de prix agricoles ». « Il faut

maintenant tout mettre en œuvre pour que les décisions se concrétisent sur les marchés ».

Seule la C.G.B. (Confédération générale des planteurs de betteraves) « tient à marquer son désaccord avec la décision de réduire le quota « B » à 27,5 % contre 35 % ».

Les partis de gauche réagissent différemment. La Lettre de l'unité, organe du P.S., indique: « Si l'évolution favorable de notre agriculture passe par Bruxelles, on attend que nos représentants y défendent une harmonisation réelle, qui aurait pour objectif la mise au point de prix d'exportation facilitant les échanges... Or, ils continuent à se contenter d'apaiser les colères de certains producteurs. Et l'acharnement à obtenir des mesures spécifiques sur le porc n'a pas été le mobile politique qui a motivé l'éclatement de l'unité paysanne... Mais tout ne se fait pas à Bruxelles. Ou plutôt, ce qui se fait à Bruxelles permet de ne rien faire pour réformer les structures internes nationales. Les agriculteurs français subissent un gouvernement qui se bande les yeux à Bruxelles et qui se croise les bras à Paris ».

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., responsable des questions agricoles, a estimé que « le problème de la fixation des prix agricoles en fonction des coûts de production » reste entier. « La question des montants compensatoires n'a pas plus reçu de solution réelle, même si des aménagements ont été faits pour la viande de porc... Enfin, les projets d'élargissement du marché commun subissent dans leur intégralité ». Selon lui « l'action de la paysannerie française doit se poursuivre sur les points probématiques qui ont fait l'objet de la négociation qui vient de s'achever: la taxe sur le lait, la fixation des prix agricoles, le démantèlement des montants compensatoires monétaires et l'élargissement du Marché commun ».

On ne dévalue pas à moitié...

De notre correspondant

Bruxelles. — Parce qu'il a recommandé une « dévaluation limitée » du franc belge, le directeur général de l'Office belge du commerce extérieur, M. Schollaert, s'est vu infliger un véritable blâme par le gouvernement. Le vendredi 12 mai, à l'issue du conseil de cabinet hebdomadaire, le premier ministre a déclaré que, en aucun cas, la Belgique ne dévaluerait, qu'elle ne quitterait pas le « serpent » monétaire et, surtout, qu'il n'appartient pas à un haut fonctionnaire d'exprimer le moindre avis sur ce sujet.

A l'occasion du congrès de l'Association économique flamande, M. Maurice Schollaert avait, le 9 mai, regretté les handicaps dont souffrent les exportations du pays. Longuement applaudi par les industriels flamands, il avait analysé les causes de ces difficultés: des salaires trop élevés par rapport aux concurrents, des charges sociales et une fiscalité trop lourdes, un franc trop solide. La monnaie belge — estimait-il — haut fonctionnaire — devrait faire l'objet d'une « adaptation »

au sein du « serpent » monétaire européen.

La plupart des participants au congrès ont exprimé leur accord avec M. Schollaert. Certains milieux universitaires, toutefois, exprimés des réserves en rappelant le mot d'un ancien ministre des finances: « On ne fait pas les choses à moitié. On dévalue ou on ne dévalue pas. Il n'y a pas de demi-mesures. Le franc est comme le flamme dont on ne dit jamais qu'elle est un peu éteinte... » Selon les mêmes milieux, les matières premières importées — essentielles dans un pays où l'industrie de transformation a une place importante — seraient plus chères en cas de dévaluation, ce qui accroîtrait les coûts de production belges. Or quelques mois, dit-on, les événements d'une dévaluation seraient ainsi retardés. Il n'empêche que les industriels belges rencontrent de plus en plus de difficultés sur les marchés mondiaux et que, notamment, la baisse du cours du dollar ne leur facilite pas la tâche. — P.D.V.

EQUATEUR

L'Allemagne fédérale et la France ont été en 1977 les principaux investisseurs en Equateur, selon des chiffres publiés par l'administration des banques. La R.F.A. a investi 1 827 millions de dollars dans ce pays et la France 1 680 millions de dollars. Le Venezuela, au premier rang pour les pays latino-américains, a investi quant à lui 1 401 millions de dollars. — (A.F.P.)

COTE-D'IVOIRE

La Côte-d'Ivoire a décidé de se retirer provisoirement du marché du café, en raison du niveau des cours qu'elle juge « peu satisfaisant ». La durée de ce retrait n'a pas été précisée. Cependant, la récolte de la campagne 1977-1978 sera l'une des plus faibles

de ces dernières années, indiquent-on à Abidjan. Elle n'atteindrait que 195 000 tonnes contre 291 000 tonnes en 1976-1977 et plus de 300 000 tonnes en 1975-1976, en raison de la sécheresse qui a affecté les plantations, principalement dans les régions proches de la savane, au début de 1977. — (A.F.P.)

SUISSE

Le chômage a baissé en Suisse. Il touchait 10 117 personnes à la fin du mois d'avril, soit 0,6 % de moins qu'en 31 mars et 26,6 % de moins que l'an dernier. Le taux atteignait à fin avril 0,3 % de la population active. On comptait 8 312 emplois vacants, contre 8 341 (- 0,3 %) en mars 1978 et 5 979 (+ 39 %) en avril.

AFFAIRES

Société de Tréfilage. — La Commission de la C.E.E. vient d'autoriser la création par les groupes Creusot-Loire et Ugine-Acières d'une entreprise de production de tréfilés en acier inoxydable qui utilisera comme avant-produit du fil machine. Creusot-Loire et Ugine-Acières apporteront à la nouvelle société l'ensemble de leurs activités de production et de commercialisation, ainsi que leurs filiales et participations

dans le tréfilage d'aciers inoxydables. La Société de tréfilage (dont Creusot-Loire détient 60 % du capital) se situera au premier rang des producteurs communautaires, tant en volume de production (10 000 tonnes, soit 22,8 % de la production totale de la C.E.E.) que pour les capacités installées (12 000 tonnes, soit 15,3 % de la capacité communautaire).

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE SOCIALISTE

L'INSTITUT SUPERIEUR DU PETROLE - TOBROUK

recherche des enseignants hautement qualifiés pour des postes à pourvoir dans les départements suivants :

A. - DÉPARTEMENT D'EXPLORATION :

Pétrochimie et Minéralogie sédimentaire - Biostratigraphie - Topographie - Photogéologie et Géomorphologie - Géophysique sismique - Géologie pétrolière et souterraine - Pétrophysique et Repérage des Gisements.

B. - DÉPARTEMENT DE GÉNIE PÉTROLIER :

Conception de bassins de retenue et récupération secondaire - Technologie du forage - Technologie de production - Equipement de production et de forage - Transport et Stockage.

C. - DÉPARTEMENT DE RAFFINAGE ET DE LA PÉTROCHIMIE :

Opérations des unités - Technologie du raffinage pétrolier - Science chimique - Thermodynamique - Traitement du gaz naturel et du gazoline - Technologie des réacteurs - Technologie des combustibles - Chimie pétrolière - Pétrochimie - Unité de traitement - Chimie physique - Chimie organique - Chimie analytique - Corrosion.

D. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE ÉLECTRIQUE ET DE CONTRÔLE :

Technique électrique - Machines électriques - Systèmes d'énergie - Technique industrielle - Technique des communications - Science de l'instrumentation et du contrôle.

E. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE MÉCANIQUE ET DE L'ENTRETIEN :

Technologie d'atelier - Mécanique des fluides - Thermodynamique - Dessins mécaniques - Réfrigération et Conditionnement de l'air - Mécanique d'équipement - Génie industriel - Science des matériaux - Génie d'entretien - Technologie du sondage - Dessin industriel.

F. - DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE BASE :

Physique - Mathématiques - Mécanique.

G. - DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Langue anglaise - Anglais scientifique et technique.

La préférence serait accordée aux candidats titulaires de diplômes universitaires d'enseignement et/ou ayant une expérience industrielle. Les postes et salaires seront en fonction de l'expérience acquise et ceci comme suit :

Table with 3 columns: POSTE, SALAIRE ANNUEL, AUGMENTATION ANNUELLE. Rows include Professeur, Professeur associé, Professeur assistant, Maître assistant.

AUTRES AVANTAGES

- 1) Prime de logement: 100 DL (CENT DINARS LIBYENS) par mois pour le candidat marié... 2) Prime d'installation... 3) Bonus: Un mois de salaire par année de service... 4) Soins et Services médicaux... 5) Durée du contrat: De deux à quatre ans renouvelables.

N.B. Tous les enseignements se font en langue anglaise.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae, photocopies des pièces justificatives de leurs qualifications et expérience ainsi que deux photos d'identité, le 31 mai 1978 ou plus tard :

Le Secrétaire du Comité du Peuple Institut Supérieur du Pétrole B.P. 201, TOBROUK, Libye.

IRLANDE

PARIS - DUBLIN

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

MAISON FONDÉE EN 1820

CHAMPAGNE

BESSERAT

DE BELLEFON

RÉGIONS

Bretagne

Vive déception à Ouessant après l'annulation de la visite du chef de l'Etat

« Nous lui aurions réservé un bon accueil »

(De notre correspondant.)

Brest. — Les mille quatre cent cinquante habitants d'Ouessant se déclarent déçus de l'annulation de la visite que M. Giscard d'Estaing devait faire dans leur île, au cours du week-end de la Pentecôte.

Ile-de-France

HÉCATOMBE DE CHATS AU PÈRE-LACHAISE

Vives réactions chez les protecteurs des animaux après une hécatombe de chats du Père-Lachaise : le 18 avril, au moins quarante animaux sont morts à la suite d'un empoisonnement au chloralose effectué par les services d'hygiène de la préfecture de Paris. Ceux-ci ont agi à la demande de gardiens du cimetière, selon lesquels la nourriture déposée à l'intention des chats saillit les tombes. Avec les chats, ont péri des bébécards et de nombreux oiseaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 13 mai à 6 heures et le dimanche 14 mai à 24 heures : La France restera sous l'influence du courant d'origine océanique assez rapide et souvent perturbé qui circule entre les hautes pressions du large Atlantique et les basses pressions de la mer du Nord et d'Europe centrale. Le temps, encore ins-

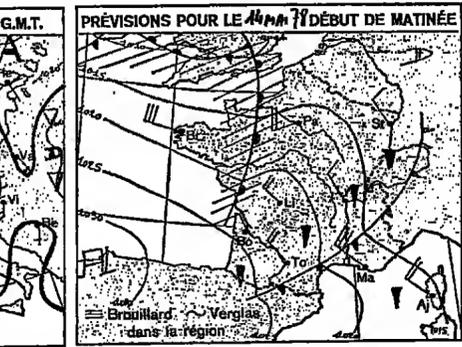


table samedi, s'améliorera un peu au cours de la nuit de samedi à dimanche, mais une nouvelle perturbation se fera sentir vers le dimanche matin et affectera progressivement la moitié nord de notre pays. Nous nous attendons à un peu plus de pluie et à la Normandie, elle s'étendra

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2072. A crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

jeunes employables. — 2. Ont vu bien des gens se déplacer en file indienne. — 4. Vient de voir. Transportent les touristes; Terme musical. — 5. Prix de drogue. Rivière. — 8. Peintre illustre; Avoir un bon coup d'œil. — 7. Onze, chez les Romains; En train de s'assurer que rien ne bougera. — 8. Verbe bien connu des romains; Prénom appelé. — 9. Certains s'y racrochent avec l'énergie du désespoir.

PRESSE

LE LIVRE C.G.T. PRÉSENTE UN CONTRE-RAPPORT SUR LA NÉOGRAVURE

Le comité central d'établissement de la S.D.F.-Néogravure se réunira, mercredi 17 mai, pour examiner le rapport sur le fonctionnement et les possibilités de l'entreprise qu'un cabinet d'experts a élaboré pour le compte des syndicats du personnel. Selon M. Jean Masse, délégué régional de la Fédération du Livre C.G.T., ce document prouve que le plan de redressement préconisé par M. Jeanson, au nom de la direction, comporte des propositions qui, même d'un point de vue capitaliste, ne sont pas dans l'intérêt du groupe (Le Monde du 1er avril).

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Fermeté du dollar et du franc

Un DOLLAR à nouveau bien disposé et en hausse générale, une LIVRE peu discutée, et un FRANC FRANÇAIS en nouvelle amélioration, tels sont les faits saillants d'une semaine où demeurèrent très calmes.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Reprise du cuivre - Baisse de l'étain et du cacao

MÉTALX. — Les cours du cuivre se sont inscrits en reprise à Londres. Les stocks ont augmenté de 2 175 tonnes à 531 475 tonnes, mais les ventes ont été de 2 175 tonnes, soit une fois depuis quatorze semaines, mais le marché prévoit maintenant une nouvelle diminution.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

Table with columns for market type (e.g., CAOUTCHOUC, DENRÉES, CÉRÉALES) and prices in various currencies (Livre, \$ U.S., Franc français, etc.).

MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse reprend

Après une pause pendant la semaine de l'Ascension, la baisse a repris sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour est revenu de 8 1/2 % à 8 %, rejoignant ainsi le niveau de l'automne dernier (et de l'été 1976).

RETOUR À LA NORMALE

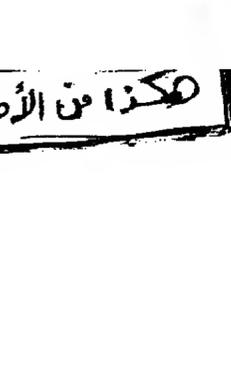
Le retour à la normale est attendu pour le marché monétaire. Les tensions ont diminué et les opérations se déroulent plus facilement.

MÉCANIQUES

En forte baisse, les prix des pièces mécaniques ont chuté de manière significative. Les fabricants cherchent à réduire les coûts.

INDUSTRIELLES

Les industries chimiques et métallurgiques ont connu une semaine difficile. Les ventes sont en baisse et les stocks s'accumulent.



FINANCIERE

LES CHANGES

Car et du franc

distaire comparés d'une semaine à l'autre

REMIERES

le l'étain et du cae

MES

FAIRE

prend

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 8 AU 12 MAI 1978

ETATS D'AME

UNE nouvelle tradition serait-elle en train de naître au palais Brongniart? C'est la question que l'on pouvait se poser à la veille du week-end...

Cette opération aura au moins suscité quelque animation autour d'une corbeille passablement circonspecte. Encore serin au début de la semaine, le climat est en effet peu à peu dégradé au fil des séances de baisse et...

179,7 millions de francs contre 138,5 millions. Constitué en 1977, le groupe « S.E.V. » a réalisé, au cours de...

Oxoco a cédé à Elf Aquitaine 25 % des intérêts qu'elle détenait dans cinq biocs situés au large des Seychelles (océan Indien)...

Les derniers statistiques produites par le marché des diamants d'Afrique ont resté très florissantes en 1977. Les importations de pierres brutes ont augmenté de 34 % et les exportations de 30 %...

Les comptes consolidés définitifs de Saint-Gobain pour 1977 se soldent par un bénéfice net de 642 millions de francs (+ 26,2 %), pour un chiffre d'affaires de 3 223 millions de francs (+ 11,5 %).

Le bénéfice de la Française des Ferrailles pour l'exercice écoulé de quinze mois atteint la somme symbolique de 0,8 million de francs. Le résultat net du précédent exercice clos le 30 septembre 1976 s'élevait à 12,23 millions de francs. Le dividende global est ramené de 23,35 F à 15 F.

Valeurs à revenu fixe

Table with columns: Valeurs à revenu fixe, 12 mai, Diff. Rows include 4 1/2 % 1973, 7 % 1973, 10 % 1973, etc.

Banques, assurances, sociétés

Table with columns: Banques, assurances, sociétés, 12 mai, Diff. Rows include BNP, C.F.P., etc.

Alimentation

Table with columns: Alimentation, 12 mai, Diff. Rows include B.E.V., S.N., etc.

Filatures, textiles, magasins

Table with columns: Filatures, textiles, magasins, 12 mai, Diff. Rows include B.E.V., etc.

RETOUR A LA NORMALE

Contrairement au d'habitude qui avait opposé au lendemain des élections, le gouvernement a décidé de lancer, le 22 mai prochain, un emprunt de 3 milliards de francs de type « classique » : durée de 15 ans, tranches de 5 000 F pour le calcul de l'impôt sur le revenu, et la cas échéant, publiquement libéré de 25 %.

Métallurgie, constructions

Table with columns: Métallurgie, constructions, 12 mai, Diff. Rows include Alstom, etc.

Vêtements et travaux publics

En 1978, la part du chiffre d'affaires hors taxes réalisée par « Bouygues » à l'étranger devrait passer de 33 % à 50 %.

S.P.E.-Batignolles a dégagé en 1977 un bénéfice de 20,05 millions de francs, accru de 52,9 %, grâce aussi à l'extension de l'activité à l'étranger.

Table with columns: Vêtements et travaux publics, 12 mai, Diff. Rows include Bouygues, etc.

Matériel électrique, services publics

C.I.T.-Alcatel a réalisé en 1977 un bénéfice net, hors plus-values, de 82,3 millions de francs, contre 72,7 millions; l'absorption de...

Produits chimiques

Victime de ses surcapacités, d'une conjoncture toujours mauvaise, d'une forte concurrence étrangère, enfin de la valorisation du deutschemark, qui lui coûte une fortune, la chimie allemande ne parvient pas à remonter le courant.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Table with columns: Mines, caoutchouc, outre-mer, 12 mai, Diff. Rows include S.A., etc.

Valeurs diverses

Table with columns: Valeurs diverses, 12 mai, Diff. Rows include Alcatel, etc.

Pétroles

Table with columns: Pétroles, 12 mai, Diff. Rows include Agip, etc.

Mécaniques

En forte baisse l'an passé (près de 40 %), les bénéfices du groupe suédois S.K.F. devraient, selon ses dirigeants, progresser en 1978.

Bourses étrangères

NEW-YORK Reprise sensible LONDRES Reprise en fin de semaine

Les cours se sont assez nettement redressés cette semaine à Wall Street où, dans un marché encore très métré, l'indice Dow Jones a gagné 11,83 points en cinq séances pour s'établir à 649,90 le 12 mai.

FRANCFORT Affaiblissement

A la suite de la publication de quelques résultats de sociétés en baisse, le climat a été morose et massues cette semaine à Francfort. Les volumes quotidiens de transactions ont été faibles et l'indice Commerzbank est finalement établi à 765,4 le 12 mai contre 772,9 le 5 mai.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: MARCHÉ LIBRE DE L'OR, Ounces, 5 \$, 12 \$, 5 \$, 12 \$. Rows include A.R.G., B.A.S.F., etc.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table with columns: LE VOLUME DES TRANSACTIONS, 8 mai, 9 mai, 10 mai, 11 mai, 12 mai. Rows include Terme, Compt., etc.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

Table with columns: INDICES QUOTIDIENS, 8 mai, 9 mai, 10 mai, 11 mai, 12 mai. Rows include Franc, Etrang., etc.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table with columns: COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE, 132,3, 130, 131, 129,3, 128,4. Rows include Tendances, Ind. gén., etc.

M. Sarre fait le ménage

Décidément, Pierre des déclarations a sonné chez Nobel-Bond. Après avoir quasiment évincé la famille Roussel-Nobel, actionnaire principal, inventeur les dettes à hauteur de 265 millions de francs, augmenté le capital de 71 millions de francs, le Crédit commercial de France et C.F.P. devant précédemment un jeton d'entrée en charge M. Claude Alain Sarre et a fait le ménage.

de 186 millions de francs), celle des frais financiers dus à un endettement devenu progressivement très lourd, et l'aggravation de certaines situations comme celle de la filiale Ferture Valentigney, envoyé trop cher en 1974, avec une partie du prix libérée en francs suisses et payée quatre ans après à un taux de change bien supérieur (28 à 30 millions de francs de perte).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES
MAI 68 : Pas de violence, jamais...
3. ÉTRANGER
4. PROCHE-ORIENT
5. LES TRENTE ANS D'ISRAËL
6. DIPLOMATIE
7. POLITIQUE
8. SOCIÉTÉ
ÉDUCATION
RELIGION
JUSTICE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 à 15
- Au fil de la semaine: L'histoire peut attendre, par Pierre Vianson-Ponté.

16-17. CULTURE
- FORMES : toute la vie.
18 à 20. ÉCONOMIE
- La crise du groupe Terrin.

21. LA SEMAINE FINANCIÈRE
LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (11 à 14)
Carnet d'adresses internationales

APRÈS L'ÉCHEC DE L'ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

M. Marcel Boussac est invité par ses salariés à intervenir

L'assemblée générale des actionnaires du groupe Boussac, qui s'est réunie vendredi 12 mai, n'a pu valablement se tenir (nos dernières éditions). Elle a tourné court sur un obstacle juridique grave, indique le journal "l'Aurore"...

DANS LES RUES DE PARIS

File la peine...

« Ah, les salauds, les... », la voix tremblait. Le hochet, les yeux, hésitent un instant. Et les larmes montent. Larmes de colère, de désespoir, traduisant l'innocence maltraitée.

« On ne pouvait pas faire la loi ! » L'indignation jaillit de tous les groupements. Le cœur sourd des gens trompés. « On vous habille, et vous nous faites ça », dit naïvement un homme en agrippant le tissu d'un uniforme.

LES NÉGOCIATIONS SOCIALES

L'imprécision des orientations du gouvernement limite la portée des entretiens avec les syndicats

Prochaine rencontre C.G.T. - C.F.D.T.

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a terminé vendredi 12 mai ses entretiens avec les organisations syndicales en recevant successivement la C.F.D.T., la C.G.T. et F.O.

La C.F.D.T. a annoncé, le 12 mai, qu'elle rencontrerait la C.G.T. avant cette nouvelle phase des discussions, pour examiner notamment les questions sur les salaires et la durée du travail.

M. Boulin, selon les déclarations faites par M. Séguin, a accepté que les groupes spécialisés pour discuter des problèmes d'emploi en général, mais aussi des conventions collectives, des libertés syndicales, des « syndicats maison », de l'immigration et de l'inspection du travail.

L'emploi de jeunes a été au centre de l'entretien entre le ministre et la C.F.D.T., a dit M. Rolant, secrétaire national cégétiste. Selon lui, M. Boulin s'est déclaré prêt à étudier et essayer de régler ce problème de fond sans attendre la prochaine échéance électorale.

insiste sur que « l'expérience soit terminée au plus tard, le 31 mars 1979 ».
Ainsi que dans la fonction publique, M. Jacques Dominié, secrétaire d'Etat, poursuit ses contacts exploratoires avec les syndicats, sans donner aucune précision sur ses intentions (le C.F.T.C. et ses autonomes doivent être reçus mardi 16 mai).

Le « brigadiste » voudrait être extradé

Vit-on jamais dénoncé en voie d'être extradé aussi décontracté ? Carlo Casirati, alias Gianni Zongone, alias Giorgio dalla Befia s'est présenté, très serein, vendredi 12 mai, devant M. Philippe Ferréu, qui présidait la quatrième chambre correctionnelle de Paris.

En Charente
SUICIDE D'UNE INSTITUTRICE
Une institutrice de Relgnac (Charente) Mme Françoise Bordelais, vingt-quatre ans, a mis fin à ses jours le jeudi 11 mai.

Au congrès de la Fédération des parents d'élèves

M. CORNEC DEMANDE AUDIENCE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Do notre envoyé spécial)
Limoges. En ouvrant le trentième congrès national de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (F.C.P.E.), samedi 13 mai à Limoges, le président de la Fédération, M. Jean Cornec, a rapporté une série d'anniversaires.

Le numéro de « Monde » daté 13 mai 1978 a été tiré à 550 163 exemplaires.

Au Parlement européen de Strasbourg

Vif débat sur la violation des droits de l'homme en Argentine

De notre correspondant

Strasbourg. — La Coupe du monde de football a été indirectement l'occasion du débat le plus vif et le plus passionné de ces dernières années au Parlement européen.

Les socialistes n'ont pas pour autant renoncé. Ils ont fait savoir qu'ils continueraient l'audition, avec la commission politique à la date prévue.

La procédure vint alors tout compliquer et finalement faire échouer l'adoption de la résolution.

Une épidémie de grippe caractérisée par des frissons, une forte fièvre et une poussée de pharyngite s'est manifestée chez les militaires de l'Ecole de l'armée de l'air de Cordoba (Argentine).

Un piano droit pour 6950 F.
(hu & crédit : 1450 F + 21 mensualités de 317 F TTC)
hamm. venez visiter ses 5 étages d'exposition entièrement rénovés offrant le plus grand choix de marques de Paris.

LA MAISON YVONNE
de BREMOND D'ARS
recherche tous tableaux de grands maîtres anciens
20, FAUBOURG ST-HONORE
PARIS 8e - 265.11.03